que sais-je ?

L'INDO-EUROPÉEN

JEAN HAUDRY



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

L'indo-européen

JEAN HAUDRY

Professeur à l'Université Lyon III
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique
des Hautes Etudes, IVe Section

puf

ISBN 2 13 036163 3

1re édition : 4e trimestre 1979

108, Bd Saint-Germain, 75006 Paris

Introduction

QU'EST-CE QUE L'INDO-EUROPÉEN ?

C'est une langue — non attestée — dont il faut postuler l'existence pour expliquer les *concordances*, nombreuses et précises, qu'on relève entre la plupart des langues d'Europe et plusieurs langues d'Asie.

I. — Les langues indo-européennes

Ce sont — d'ouest en est — les langues celtiques (gaulois, disparu ; irlandais, breton, gallois) ; le latin, d'où sont issues les langues romanes ; les langues italiques (vénète, osque, ombrien, etc., disparues) ; les langues germaniques (gotique, disparu ; anglais, allemand, langues nordiques) ; le grec, dont on suit l'évolution du IIe millénaire à nos jours ; l'albanais ; les langues baltiques (vieux-prussien, disparu ; lituanien, lette) ; les langues slaves. En Asie Mineure : l'arménien ; le phrygien (disparu) ; les « langues anatoliennes » (disparues) : hittite, louvite, palaïte ; lydien, lycien. En Asie centrale : les langues indo-iraniennes, du Véda et de l'Avesta aux Temps modernes ; le « tokharien » (disparu).

Ce livre est issu de mes enseignements de grammaire comparée à l'Université Lyon III et à la IVe section de l'EPHE. Je remercie M. Georges Pinault des observations qu'il m'a présentées à la lecture du manuscrit.

II. — Les correspondances linguistiques

De l'Inde à l'Irlande, les noms de parenté (entre autres) se correspondent rigoureusement ; ainsi, le nom de la « mère » est en vieil-indien *mātár-*, en grec ancien μᾱ́τηρ, en latin *māter-*, en gotique *mōþar*, en vieil-irlandais *máthir*. Un emprunt étant exclu entre langues aussi éloignées dans l'espace et dans le temps, une telle concordance ne peut s'expliquer que par un héritage commun. Car il n'y a pas de lien naturel et nécessaire entre la forme et le sens, entre le signifiant et le signifié : c'est ce que F. de Saussure a nommé l' « arbitraire du signe linguistique » (1).

III. — Régularité des correspondances et régularité des lois phonétiques

Ces concordances sont *régulières* ; toute exception apparente à leur régularité appelle une explication particulière. Ainsi, le nom du « père », lat. *pater*, est en gotique *fadar* et non **faþar* comme le ferait attendre le couple lat. *māter* : gotique *mōþar* ; c'est qu'ici l'accent portait sur la seconde syllabe, comme le montre le grec πατήρ, alors qu'il portait sur la première syllabe dans le nom de la mère, grec μᾱ́τηρ. La discordance constatée n'est donc pas due à un caprice de l'évolution, mais à une différence dans l'environnement phonétique. De telles observations ont conduit à reconnaître *le caractère régulier des changements phonétiques*. Cette régularité des changements fonde celle des correspondances, qui à son tour rend possible une reconstruction scientifique de l'état antérieur de la langue.

(1) *Cours de linguistique générale*, Paris, 1955, p. 100.

IV. — La reconstruction comparative

La technique de la reconstruction linguistique consiste en une élaboration des correspondances dans le vocabulaire et dans la grammaire. Cette élaboration des correspondances est une *simulation des processus d'évolution* qui ont conduit aux diverses formes considérées. Ainsi, pour v.ind. *mātár-*, gr. μᾱ́τηρ, lat. *māter*, got. *mōþar*, v.irl. *máthir*, on observe des processus de conservation, par exemple pour le *m*, qui apparaît partout, et des processus d'évolution : pour la consonne intérieure, on *reconstuira* un **t*, non en raison du nombre des témoignages, mais parce que l'évolution d'une consonne occlusive (comme *t*) en une consonne fricative (comme *þ*) est plus fréquente que l'évolution inverse. Ainsi, de proche en proche, on reconstruit les signifiants. La reconstruction des signifiés, là où les unités comparées présentent des signifiés différents, pose des problèmes plus difficiles, parce que leur évolution est plus complexe. Mais le principe est toujours le même : il s'agit de *simuler le changement* et d'en restituer par conjecture le point de départ. Par exemple pour un verbe **sē-*, on relève trois sens : « semer » (le plus fréquent) ; « planter » (plus rare) ; « enfoncer » (en anatolien seulement). Le sens initial doit être « enfoncer », malgré la prépondérance numérique du sens de « semer », puisque « planter » et « semer (grain à grain) », c'est « enfoncer », tandis qu'on ne voit pas comment « semer » aurait évolué en « planter » ou « enfoncer ».

V. — La reconstruction interne

Le point de départ de la reconstruction est la comparaison ; c'est pourquoi la méthode comparative est celle qu'on utilise le plus souvent dans la

reconstruction. Mais au cours de l'élaboration des données, il faut assez souvent mettre en œuvre une autre méthode, dite de « reconstruction interne », qui consiste à *simuler une évolution à partir d'un seul état de langue*, en s'appuyant sur les tendances générales de l'évolution et sur la typologie des langues. La justification théorique de la reconstruction interne est qu'une forme ou une structure irréductible aux lois de formation d'une langue, et qui ne peut pas avoir été empruntée à une autre langue, doit nécessairement être héritée.

VI. — Degré de certitude et portée de la reconstruction

Pour ce qu'elle peut atteindre d'un système linguistique disparu, *la reconstruction est aussi sûre que la description d'une langue vivante*. Mais elle n'atteint pas tout : en particulier, les signifiants grammaticaux (prépositions, postpositions, conjonctions) ont tendance à se renouveler ou même à disparaître sans laisser de traces. La reconstruction, dont la procédure est étymologique, bute sur cet obstacle : on ne peut reconstruire ce qui a disparu sans laisser de traces. C'est pourquoi la reconstruction ne peut jamais être totale. Enfin, la reconstruction aboutit à des formes et des structures d'âge différent, sans qu'il soit toujours possible d'en établir la chronologie.

VII. — Les dialectes indo-européens

Il n'est pas possible non plus de dresser un « arbre généalogique » des langues indo-européennes ; les deux seuls groupements incontestés sont ceux de l'indo-iranien et des langues anatoliennes. Les nom-

breux points communs au baltique et au slave peuvent être des innovations, dues à des échanges relativement récents. On ne croit plus à une unité italo-celtique, jadis postulée par A. Meillet. Certes, on relève de nombreuses particularités communes à plusieurs langues indo-européennes, mais à chaque fois le groupement diffère : par exemple sur le traitement des occlusives dorsales (p. 11), les langues indo-européennes se groupent en langues dites (1) *centum*, qui les maintiennent (latin, celtique, germanique, langues italiques, grec, langues anatoliennes, tokharien), et en langues dites *satəm* qui les changent en chuintantes ou en sifflantes (baltique, slave, albanais, arménien, indo-iranien). On a cru à tort qu'il y avait là deux « branches » de l'indo-européen, reflétant une ancienne scission de la communauté linguistique en deux parties ; mais le groupement est tout autre si l'on considère le traitement des *séries* consonantiques (p. 11) : on distingue, en gros, les langues qui conservent les trois séries fondamentales (sourdes, sonores, sonores aspirées), soit telles quelles (indien), soit avec mutation partielle (grec) ou totale (germanique, arménien), et celles qui les réduisent à deux (iranien, slave, baltique). On note en outre que cette *isoglosse* rassemble des langues qui n'ont pas de rapports particuliers par ailleurs (germanique et arménien) et sépare l'iranien de l'indien.

(1) D'après la consonne initiale du nom de nombre « cent », p. 11.

Chapitre Premier

PHONOLOGIE

I. — Comment on reconstruit un système phonologique

La reconstruction d'un *système phonologique* est l'aboutissement d'une longue élaboration dont le point de départ est l'étude des correspondances entre signifiants, phonème par phonème, et pour chaque position caractéristique. Pour les langues mortes, l'élaboration des données commence nécessairement par une étude *graphématique*, c'est-à-dire une interprétation phonétique des signes graphiques : c'est ainsi qu'on détermine que *a* ne note pas le même son dans lat. *pater*, où il est bref, et dans lat. *māter*, où il est long ; que le *d* de got. *fadar* note une spirante *đ*, etc. Pour les langues vivantes, on passe directement au second stade, qui est celui de la détermination des phonèmes par les méthodes habituelles de la description phonologique. L'élaboration se poursuit par la confrontation des phonèmes des langues apparentées en contexte identique. Les différences contextuelles sont parfois cachées, comme on l'a vu par l'exemple de got. *fadar* : *mōþar*. Pour chacune de ces correspondances, on fait une hypothèse et on simule une évolution. L'hypothèse est celle de l'existence dans un état antérieur d'un phonème, défini par un certain nombre de traits phoniques, qui a pu évoluer jusqu'aux phonèmes confrontés. Au terme de cette phase, on obtient une liste de *phonèmes possibles*, dont il reste à déterminer les rapports. Ces rapports sont essentiels ; un phonème ne se définit que par les rapports qu'il entretient avec les autres. Les unités comportant un ou plusieurs traits phoniques identiques sont groupés en classes et sous-classes comme dans une description : voyelles/consonnes ; ordres et séries, etc. Le tableau auquel on aboutit résume le système reconstruit du point de vue

paradigmatique. Enfin, on cherche, à partir des correspondances étudiées, des indications *syntagmatiques* : place possible pour chaque phonème, compatibilité des phonèmes, etc.

II. — Le système phonologique de l'indo-européen

Les phonèmes reconstruits sont classés selon leur *fonction* dans la chaîne parlée : les uns n'ont que la fonction consonantique ; d'autres n'ont que la fonction vocalique ; d'autres assument les deux fonctions, successivement au cours de l'évolution (les « laryngales ») ou synchroniquement, selon l'environnement phonique : les sonantes.

1. **Les consonnes.** — L'indo-européen possède, outre les occlusives et la fricative **s*, dont la reconstruction est assurée, des mi-occlusives moins bien attestées.

A) Les occlusives se groupent en quatre ordres et trois ou peut-être quatre séries (la quatrième est considérée comme plus récente) :

	Séries			
Ordres	Sourde	Sonore	Sonore aspirée	Sourde aspirée
Dorsal d'avant	**k*	**g*	**gh*	**kh*
Dorsal d'arrière	*k^w	*g^w	*$g^w h$	*$k^w h$
Bilabial	**p*	**(b)*	**bh*	**ph*
Apico-dental	**t*	**d*	**dh*	**th*

a) Les séries. — Les trois premières regroupent des phonèmes reconstruits sur la base de correspondances nombreuses, sauf **b*, qui n'apparaît que

dans deux ou trois formes reconstruites. Les phonèmes de la quatrième série ne sont guère attestés que dans des termes expressifs et peuvent être par ailleurs issus de développements parallèles récents.

Le système n'avait initialement que trois séries, la troisième étant donc *neutre* du point de vue de la voix. C'est ce que prouve la loi de Bartholomae, selon laquelle une séquence « sonore-aspirée »-sourde évolue *dès l'indo-européen* en une séquence sonore-« sonore aspirée », comme en v.ind. *budh-tá-* → *buddhá-* « éveillé ». Difficilement explicable comme assimilation progressive de sonorité, la loi s'éclaire si on la formule comme suit : « une séquence aspirée-sourde évolue en une séquence non aspirée-aspirée » : c'est un déplacement naturel de l'aspiration. Quand se créent des sourdes aspirées, les *anciennes aspirées* deviennent des *sonores aspirées* (1).

b) Les ordres. — Seules, les dorsales posent un problème. Les deux ordres retenus ci-dessus reposent sur des correspondances comme celle du numéral « cent », lat. *centum /kentum/* : i.-ir. **šatám*, et celle de l'interrogatif et indéfini « quel », lat. *quo-*, *qui-*, gr. πο-, τι-, i.-ir. **ka-*, **či-*. La première correspondance postule une dorsale d'avant, la seconde une dorsale d'arrière, qui peut être une labiovélaire. Mais d'autres correspondances comme v.ind. *kravíṣ-* : gr. κρέας « viande » semblent établir l'existence d'un ordre intermédiaire. Solution fallacieuse, puisque les divergences se constatent souvent à l'intérieur d'une même langue, par exemple les formes i.-ir. **ruš-* à côté de la racine **ruk-/ruč-* « briller » (lat. *lūc-*).

(1) J. Kuryłowicz, *L'apophonie en indo-européen*, Wrocław, 1956, p. 379 et suiv. ; *Indogermanische Grammatik*, II, Heidelberg, 1968, p. 339. Voir ci-dessous, p. 55 et 79-80.

B) Il n'existe qu'une seule fricative, **s* ; son articulation devait donc être assez diverse, et s'étendre jusqu'à [*š*]. **s* se réalise [*z*] devant un phonème distinctivement sonore, par exemple dans **nizdó-* « nid », dérivé de **ní-sed-* « se poser ».

C) Plusieurs correspondances semblent établir l'existence de deux ordres de *mi-occlusives*, parallèles aux occlusives dorsales : ainsi v.ind. *ṛ́kṣa-* en face de gr. ἄρκτος « ours ». L'origine commune de v.ind. *s* (devenu *ṣ* après *k*) et de gr. *t* peut être une articulation spirante interdentale sourde [þ] ; mais comme il n'existe pas de correspondances attestant cette articulation ailleurs qu'après une dorsale, on y a vu non pas un *phonème*, mais un *trait pertinent*, qui définirait deux ordres de *dorsales affriquées*, $*k^{s}$ et $*k^{ws}$. Toutefois, pour le nom de la « terre », véd. *kṣam-*, gr. χθον-, la reconstruction d'une dorsale affriquée (1) $*gh^{z}$ se heurte à l'existence de hitt. *tekan*, tokh. A *tkaṃ*, qui engagent à poser un groupe consonantique **dhgh*. On a postulé aussi, sur la base des seules données anatoliennes, une affriquée $*t^{s}$ (2).

D) *Séquences de consonnes.* — Outre la loi de Bartholomae, on signalera qu'une séquence de deux dentales appartenant à des morphèmes différents développent une sifflante intérieure, qui peut ultérieurement affecter l'articulation, **t-t* → **tst*, d'où v.ind. *tt*, gr. στ, lat. *ss*. Elle est maintenue intacte en anatolien.

(1) J. Kuryłowicz, *BSL* 68, 1973, p. 93-103, rejette totalement cette classe de phonèmes et pose une évolution **ks* > gr. κτ, etc., dans certaines conditions. Inversement, J. Schindler, A thorny problem, *Sprache* 23/1, 1977, p. 25-35, pose **kt* > i.-ir. **kš*, etc.
(2) E. Benveniste, *BSL* 50, p. 29 et suiv.

E) *La gémination consonantique* n'existe en indo-européen qu'à titre de variante expressive.

2. **Les « laryngales »** (1). — A) On range sous ce terme (qui ne doit pas être pris littéralement) des reconstructions reposant sur des correspondances diverses, et sur les deux méthodes de la reconstruction. Historiquement (2), la première approche de ces phonèmes relève de la reconstruction interne : F. de Saussure postulait des « quasi-sonantes », non pas sur la base de correspondances entre phonèmes, mais sur l'idée que l'alternance des voyelles longues avait dû être parallèle à celle des séquences voyelle-sonante : **ā* : *ə = **ey* : **i*, donc *ə- est une quasi-sonante **A* et **ā* une séquence **eA*.

La seconde phase a consisté à confronter ces reconstructions aux laryngales des langues anatoliennes. Cette alliance des deux méthodes a conduit à de nombreux « systèmes laryngalistes », qui diffèrent non seulement sur le nombre des unités reconstruites, mais même sur leur statut phonologique. L'exposé qui suit ne reflète qu'un de ces systèmes.

B) *Statut phonologique des laryngales.* — Ce sont initialement des *consonnes* ; leur reflet vocalique *ə est dialectal. Ainsi, le nom du « père » est à restituer **pHter* (monosyllabique), comme av. *ptā* (forme gāthique). Plusieurs faits décisifs établissent le caractère consonantique des « laryngales », notamment le traitement des séquences laryngale-sonante.

C) *Nombre des laryngales.* — Il n'est pas possible de le déterminer, en raison de la difficulté

(1) Voir F. O. Lindeman, *Einführung in die Laryngaltheorie* Berlin, 1970.
(2) O. Szemerényi, *BSL* 68, 1973, p. 1-25.

qu'on éprouve à faire concorder les résultats de la reconstruction interne et ceux de la reconstruction comparative. Le système le plus largement utilisé comporte trois laryngales, c'est-à-dire qu'il repose essentiellement sur la reconstruction interne ; le critère principal est l'*effet de coloration*, *infra*, p. 14.

« Quasi-sonantes » de la reconstruction interne	Correspondants anatoliens	Reconstruction
**E* (pas d'effet de coloration)	*h*	$*H_1$
**A* (coloration *a*)	*hh* (en hittite seulement)	$*H_2$
**O* (coloration *o*)	*h*	$*H_3$

Mais ce système est insuffisant pour rendre compte des correspondances où *h* manque en anatolien sans qu'on puisse invoquer une chute conditionnée par l'environnement, et inversement de *h* anatolien ne correspondant pas à une quasi-sonante. En outre, d'autres correspondances paraissent établir l'existence d'une laryngale labio-vélaire $*A^w$ et d'une laryngale palatale $*E^y$, *infra*, p. 16.

D) *Évolution des laryngales*

a) Les laryngales entre voyelles. — Elles ne se conservent qu'en anatolien, hitt. *mehur* « temps » (ailleurs : **mē-*), et disparaissent dans les autres langues indo-européennes, provoquant des contractions vocaliques.

b) Les laryngales devant voyelle. — Elles se conservent en anatolien et « colorent » éventuellement la voyelle (1) en

(1) Selon certains, comme J. Kuryłowicz, $*H_2$ colore en *a* aussi bien **o* que **e* ; selon d'autres, comme Beekes, *Sprache* 18, 1972, p. 117-131, $*H_2$ ne colore que **e* : il existe donc, selon lui, une alternance **a* : **o*.

disparaissant dans les autres langues : hitt. _hant-_ « face », ailleurs _*ant-_, de i.-e. _*H_2ent-_.

c) Les laryngales entre voyelle et consonne. — Elles se conservent en anatolien et allongent la voyelle ailleurs avec le même effet éventuel de coloration que _supra_ : hitt. _pahš-_ « protéger », ailleurs _*pās-_.

d) Les laryngales entre voyelle et sonante. — Même traitement, au moins dans la majorité des exemples ; dans une partie des langues, notamment dans les langues classiques, la voyelle s'abrège ultérieurement (loi d'Osthoff, _infra_, p. 19) devant consonne. En finale, on connaît deux traitements, l'allongement de la voyelle (ou de la sonante vocalique), v.ind. _devī́m_ < _*iHm_, ou la chute de la laryngale avec vocalisation de la sonante finale, v.ind. _/vr̥kíyam/_ < _*i(H)m̥_, _infra_, p. 44. Ce dernier est probablement le plus ancien.

e) Les laryngales entre consonnes. — Le caractère consonantique de la laryngale est attesté indirectement par des formes comme gāth. _ptā_ « père » < _*pHtē_. Ailleurs, au moins en première syllabe, la laryngale est représentée par une voyelle qui est _i_ en indo-iranien, _a_ (ou les représentants de i.-e. _*a_) ailleurs. Ces correspondances (v.ind. _pitár-_ : lat. _pater_) définissent le « schwa i.-e. », qui n'est autre que la vocalisation dialectale des laryngales indo-européennes. Cette vocalisation est postérieure à celle des sonantes, qui est de date indo-européenne (p. 17) ; elle s'est réalisée dans des conditions différentes (p. 29).

f) Les laryngales devant sonante antévocalique. — En position initiale, elles disparaissent sauf en anatolien, hitt. _hwek-_ « abattre (la victime) » : lat. _victima_ ; en grec, où certaines se vocalisent et contribuent au phénomène de la prothèse vocalique (qui a d'autres origines) ; en indo-iranien, où elles allongent la voyelle finale d'un premier terme de composé et, en poésie, d'un mot précédent : véd. _sūnára-_ « possédant une bonne force » _*su-Hnér-o-_ : gr. ἀνήρ « homme ».

A l'intérieur du mot, elles se comportent comme devant consonne. Toutefois en germanique, elles ont contribué au phénomène de _Verschärfung_, ou gémination des semi-voyelles : got. _daddjan_ < _*dheHye-_, v.ind. _dháyati_ « elle allaite » (1).

g) Les laryngales devant sonante antéconsonantique. — A l'initiale, certaines se maintiennent en anatolien ; elles se vocalisent en forment diphtongue avec la sonante dans la

(1) Cet exemple pose toutefois un problème morphologique. Voir en dernier R. Lühr, _MSS_ 35, 1976, p. 73-92.

plupart des langues indo-européennes, à l'exception de l'i.-ir., v.ind. *uṣás-* : lat. *aurōra* « aurore » < *H_2us-*. A l'intérieur, on rencontre soit ce traitement, soit la vocalisation de la sonante et son allongement, probablement par suite de l'interversion de la séquence, gr. πῖθι « bois ! » < *piH_3-* < *pH_3-i-*, de la racine *peH_3-*.

h) Les laryngales après sonante. — Devant une consonne, elles produisent une « sonante longue » ; devant une voyelle, une forme « dédoublée » de la sonante, v.ind. *dhī́ḥ* « vision poétique » **dhíH-s*, gén. *dhíyaḥ* **dhíH-e/os*. Le traitement anatolien n'est pas clairement établi.

Ce traitement confirme que *les laryngales ne sont pas des sonantes* : si elles l'étaient, elles se vocaliseraient nécessairement dans cette position devant consonne ou en finale absolue. Des reconstructions comme **yə*, par exemple pour les cas directs des féminins en -ια du grec, en face de l'i.-ir. *-ī*, ne peuvent représenter que des réfections analogiques.

i) Les laryngales entre consonne et voyelle. — On cite un fait — unique — de sonorisation d'une occlusive par *H_3 : le présent **píbeti* de la racine **peH_3-* « boire » doit être issu de **pí-pH_3-e-ti*.

L'aspiration d'une occlusive sourde par **H* est mieux établie, mais elle se limite à l'indo-iranien. L'avestique a pour le nom du « chemin » un nominatif sg. *pantå* en face des cas obliques en *paθ-* (gén. sg. *paθō* = v.ind. *patháḥ*). Le nominatif sg. repose sur **pónt-eH-s*, le génitif sg. sur **pn̥t-H-é/os*.

*j) Les laryngales devant *s.* — Un traitement **k* a été signalé par A. Martinet (1) ; il s'observe dans plusieurs couples de forme **(e)H* : **(e)k-s*, par exemple dans les doublets v.ind. *prā-* (**$pleH_1$-*) : *pṛkṣ-* (**$pl̥H_1$-s-*) « emplir » (2).

E) Laryngales et semi-voyelles. — Il est de nombreux exemples où une voyelle longue alterne avec une séquence voyelle brève - semi-voyelle **y* ou **w* : **dhē-* : **dhey-* « téter »/ « allaiter » ; **dō-* : **dow-* « donner »/« recevoir ». On reconstruit sur ces bases une laryngale **E^y* **dheE^y-*, et une laryngale **A^w*, **deA^w-*. Cette laryngale a disparu en anatolien, hitt. *dā-* « prendre ».

3. Les sonantes. — A) *Définition.* — Ce sont des phonèmes qui, selon le contexte, fonctionnent soit

(1) *BSL* 51, 1955, p. 42 et suiv. ; *Evolution des langues et reconstruction*, Paris, 1975, p. 146 et suiv.
(2) *L'emploi des cas en védique*, p. 239 et suiv.

comme consonnes *(y)*, soit comme voyelles *(i)*, ou cumulent les deux fonctions, *iy*. Cette propriété définit la classe des sonantes, qui rassemble six phonèmes : **y*, **w*, **r*, **l*, **m*, **n*.

B) *Distribution des variantes.* — La forme vocalique apparaît entre consonnes, à l'initiale devant consonne, à la finale après consonne. La forme consonantique, entre voyelles, à l'initiale devant voyelle, après voyelle (« second élément de diphtongue »), entre consonne et voyelle après syllabe légère, v.ind. *aryá-* « Aryen ». La forme « dédoublée » apparaît entre consonne et voyelle après syllabe lourde, v.ind. *ā́riya-* « appartenant à l'Aryen ». On observe le même contraste en latin entre *fēmina* « femelle » et *alumnus* « nourrisson », qui sont deux anciens participes médio-passifs en **-mno-* (**-mn̥no-* après syllabe lourde). Cette forme dédoublée est identique au traitement des séquences sonante-laryngale devant voyelle, *supra*, p. 16. Le mètre védique montre que le dédoublement se produit aussi à l'initiale des monosyllabes ; il est conditionné par la quantité de la syllabe finale au mot précédent. Quand deux sonantes se suivent devant consonne ou en finale absolue, c'est la seconde qui se vocalise, **y-*w* → **yu* et non ***iw*.

C) *Origine du système.* — Le système des sonantes est récent en indo-européen ; divers indices, notamment des formes comme le génitif sg. v.ind. *áśnaḥ* de *áśman-* « pierre », montrent que les règles de vocalisation et de dédoublement ont varié : la forme repose sur un **ákmn-e/os* dissyllabique, avec **m* consonantique. On trouvera un autre exemple *infra*, p. 28.

L'origine lointaine du système des sonantes est l'apophonie quantitative, *infra*, p. 29 : les réduc-

tions *ᵒy et *yᵒ de séquences *ey et *ye se sont identifiées à la *voyelle* **i*, créant une distribution complémentaire entre **y* et **i*, etc.

4. **Les voyelles.** — A) On restitue *six voyelles* groupées en deux séries de *trois timbres* : **a*, **e*, **o* brefs et longs. Les voyelles **i* et **u* sont les variantes vocaliques des sonantes **y* et **w* ; les voyelles **ī* et **ū* reposent généralement sur d'anciennes séquences **iH*, **uH*. Enfin, **ə* (défini par la concordance i.-ir. **i* : autres langues i.-e. **a*) n'est que le représentant vocalique d'une laryngale.

B) Les timbres *a* et *o* d'époque dialectale peuvent être issus de séquences i.-e. $*H_2e$, $*H_3e$, *supra*, p. 14 ; de même, les longues dialectales **e*, **o*, **a*, peuvent être issues de $*eH_1$, $*eH_1$ (ou $*oH_3$), $*e/oH_2$.

C) Ces observations, systématisées à partir de considérations morphologiques, ont conduit à l'hypothèse de la *voyelle unique* originelle. C'est une des illusions de la reconstruction. Il est probable que, dans un état plus ancien du système, **i* et **u* avaient le statut de *voyelles* ; on a signalé *supra*, p. 17, que le système des sonantes est récent en indo-européen. Et il existe des racines dont la voyelle intérieure est *a*, par exemple **yag-* (p. 119).

D) Deux voyelles mises en contact par la morphologie ou la chute d'une laryngale tendent à se contracter en une voyelle longue. En syllabe finale, ces longues présentent des particularités : elles peuvent être dissyllabiques en indo-iranien (c'est-à-dire que la contraction n'est pas réalisée) ; elles ne s'abrègent pas en lituanien et en germanique ; en grec, quand elles sont accentuées, elles ont l'intonation circonflexe. Ainsi la désinence de génitif

pluriel *-*oom/n* est en indo-iranien *-*aam*, en lituanien -*ų̃*, en germanique *-*ō̃*, en grec -ῶν sous l'accent, *infra*, p. 20 et 37.

E) Dans plusieurs langues indo-européennes, notamment dans les langues classiques, une voyelle longue s'abrège devant une sonante suivie d'une consonne : la désinence d'instrumental pluriel thématique *-*ōys* (*infra*, p. 47) donne gr. -οις, lat. -*oes* (> -*īs*), lit. -*ais*. Cette loi (la loi d'Osthoff) ne joue pas en indo-iranien (*-*āyš*) ; elle paraît soumise à des restrictions en baltique (*infra*, p. 47).

Chapitre II

MORPHOLOGIE

I. — Comment on reconstruit un système morphologique

Le système morphologique (ou mieux : morpho-syntaxique) d'une langue est l'ensemble des morphèmes grammaticaux de cette langue, ceux dont le signifié est, dans une large mesure, syntaxique.

On reconstruit le signifiant de chaque morphème à partir de ses représentants présumés dans les diverses langues apparentées, conformément aux lois phonétiques : ainsi, les formes de génitif pluriel véd. *-ām (-aam)*, lit. *-ų̃*, germ. **-ō̃*, gr. -ῶν se ramènent régulièrement à **-oom/n*, *supra*, p. 19. Les formes divergentes, comme lat. *-ōrum*, s'expliquent ordinairement par un développement analogique particulier ; mais elles restent parfois irréductibles, comme la désinence gotique *-ē*. Dans ce cas, on reconstruit un doublet indo-européen du morphème sur la base d'une seule langue.

La reconstruction du signifié se présente de façon très diverse selon que le système a été stable ou non. Dans un système stable, les changements se limitent à des extensions et restrictions du domaine d'emploi des morphèmes, par exemple la restriction du locatif aux noms de villes et de petites îles en latin ; les signifiés ne changent pas de façon notable. On les reconstruit donc facilement par « superposition » des emplois attestés. Toute différente est la situation quand le système a subi une évolution en profondeur. Les signifiants seuls se laissent identifier, tandis que les signifiés divergent tant qu'on hésite à reconstruire un morphème. Un exemple frappant d'une telle situation a été fourni par Mme F. Bader dans son article Lat. *nempe*, *porceo* et les fonctions des particules pronominales, *BSL* 68, 1973, p. 27-75 ; un même morphème **ĕ̌/ŏ̌* (p. 32 et suiv.) apparaît ici comme

ligateur de phrase et de syntagme nominal (hitt. *-a* « et »), là comme augment, comme particule de vocatif (lat. *ēcastor*), comme préverbe (**ē-dō-* « prendre »), comme postposition et comme thème pronominal, anaphorique (flexion de lat. *is*) et déictique (flexion de i.-ir. **ayám*).

Devant une telle situation, on ne peut se contenter de superposer des emplois : il faut imaginer des structures syntaxiques très différentes des structures attestées, et dans lesquelles se rejoignaient les emplois qui apparaissent irréductibles à époque historique. A défaut de reconstruire un « sens », on reconstruit parfois un *type d'évolution* commun à plusieurs morphèmes formant système : ainsi pour ces particules, et pour les infinitifs (*infra*, p. 84). La discordance entre les signifiants d'une même catégorie engage souvent à conclure à une création récente de la catégorie ; c'est une illusion de la reconstruction (*supra*, p. 6). Les créations, comme les disparitions, sont des cas limites de l'évolution ; bien plus fréquent est le *renouvellement formel*, dans lequel une catégorie préexistante se maintient inchangée en renouvelant son expression. Ainsi, le futur se maintient du latin au français, bien que son signifiant *(amābō)* ait disparu : c'est qu'un autre signifiant *(amāre habeō)* a pris le relais, sans qu'il faille supposer, entre la disparition du premier et l'apparition du suivant, un hiatus chronologique. Dans des cas de ce genre, il n'est pas toujours possible d'opérer une reconstruction complète ; on doit seulement éviter de conclure hâtivement à une création *ex nihilo*. La reconstruction de l'accent indo-européen pose des problèmes méthodologiques particuliers qui seront examinés p. 30.

II. — Le matériel morphologique de l'indo-européen

1. Le système morphologique des langues indo-européennes anciennes se caractérise par son *exceptionnelle complexité*. Un seul et même signifiant peut correspondre à plusieurs signifiés successifs, par exemple une désinence inanalysable d'adjectif exprime à la fois le cas, le genre et le nombre (fait d'*amalgame*) ; ou à plusieurs signifiés alternatifs, par exemple lat. *-ī* désinence de génitif singulier *ou* de nominatif pluriel (fait d'*homonymie*) ; inverse-

ment, un même signifié peut s'exprimer par différents signifiants, par exemple un cas dans les différentes déclinaisons (fait d'*allomorphisme*).

2. Le système morphologique indo-européen se reconstruit, au moins pour son état le plus récent, à l'image des langues indo-européennes anciennes ; c'est pourquoi l'analyse morphologique pratiquée pour ces langues peut valoir pour l'indo-européen.

A) *Thème et désinence. — a)* Toute forme fléchie s'analyse en un *thème*, base de la flexion, et une *désinence*. La désinence est un amalgame de plusieurs *monèmes* successifs, qui sont, pour les formes nominales, cas, nombre et (pour l'adjectif) genre ; pour les formes verbales, voix temps et/ou aspect, personne, éventuellement nombre (à la troisième personne). Dans les formes verbales, la désinence fonctionne souvent comme sous-morphème subordonné au morphème principal (augment, redoublement, suffixe, infixe).

b) Il est probable que les désinences verbales sont issues de pronoms personnels suffixés, bien qu'on n'ait pu encore en apporter la preuve (p. 79). Quant aux désinences nominales, ce sont d'anciennes postpositions. Il reste diverses traces de ce statut, notamment dans les tours védiques comme *návyasā vácaḥ* « avec une expression nouvelle » (= *návyasā vácasā)*, où la désinence *-ā*, comme la préposition française, figure une seule fois dans le syntagme.

B) *Radical et suffixe (ou infixe). — a)* Le thème peut être analysable ou non. Inanalysable, ou *immotivé*, c'est un monème lexical, nominal ou verbal ; analysable ou *motivé*, c'est une construction de deux constituants, un suffixe (exceptionnellement un infixe) et un *radical*.

b) Les *suffixes* sont des monèmes soit dérivationnels, soit flexionnels. Les suffixes flexionnels sont ceux qui forment les divers thèmes des conjugaisons régulières à partir d'un radical verbal, qui est en général identique à l'un d'eux, par exemple lat. *amā-* radical d'infectum et thème de présent. Ce sont des monèmes temporels, aspectuels, modaux. Dans le nom, il n'y a de suffixes flexionnels que dans la gradation, c'est-à-dire dans la formation des comparatifs et superlatifs réguliers, et dans la formation du féminin de l'adjectif. Ces suffixes flexionnels sont soit d'anciens suffixes dérivationnels, soit d'anciens auxiliaires (lat. *amā-bam* < **amāsi-bhwām* « j'étais à aimer »).

c) Les suffixes dérivationnels sont des monèmes à contenu soit grammatical (suffixes de nom d'action, d'agent ; suffixes de verbe passif ou causatif), soit sémantique (suffixe de diminutif, d'intensif, d'itératif). Les suffixes dérivationnels sont parfois d'anciens lexèmes, comme fr. *-ment* < lat. *mente*, all. *-heit* et angl. *-hood* < germ. **xaidu-* ; plus souvent, ils sont issus de la réfection d'anciens suffixes, par fausse coupe (le plus souvent), agglutination de suffixes de même valeur (lat. *-issimus*) ou construction de suffixes de valeur différente (lat. *-mentum*) (p. 57). Le renouvellement de la dérivation s'effectue essentiellement par la mise en rapport d'un dérivé secondaire (*infra*, C) avec *la base de sa base* ; c'est ainsi que le déadjectival factitif *dictāre* « *dictum facere* » est devenu l'itératif-intensif de *dīcere* : la filière de dérivation *dīcere* → *dictus* → *dictāre* ayant été remplacée par une dérivation directe *dīcere* → *dictāre*, il s'est créé par là même un nouveau suffixe *-tāre*, qui a renouvelé l'ancienne formation itérative-intensive, celle de *dicāre*.

C) *La racine.* — *a)* Le radical peut être soit analysable (motivé) et ses dérivés sont dits *secondaires*, soit inanalysable (immotivé) : c'est un monème lexical qu'on nomme *racine*, et ses dérivés sont dits *primaires*.

b) La notion de racine est, comme les précédentes, une notion fonctionnelle et synchronique. C'est *l'élément lexical ultime de l'analyse morphologique pour un état de langue donné*. Les racines évoluent comme les suffixes par fausse coupe, réinterprétation, parfois construction ou agglutination. Une racine peut incorporer un affixe quelconque, par exemple un préfixe : l'ancien préfixé lat. **po-sinō*, évoluant en *pōnō* et perdant le contact avec *sinō*, a donné naissance à une nouvelle racine latine *pōn-* ; ou un suffixe, qui devient un *élargissement* : l'ancien dérivé inchoatif **pr̥k-skō* devenant en latin *poscō* « je demande », perdant le contact avec *prec-* « prière », donne naissance à une nouvelle racine latine *posc-* ; ou encore un infixe : lat. *jung-* « atteler » est une racine issue d'un thème de présent infixé, i.-e. **yu-n-g-*. Inversement, une racine peut se réduire phonétiquement par chute d'un ou de plusieurs phonèmes. Il arrive même qu'une racine *disparaisse formellement* : c'est ce qui est arrivé à la racine i.-e. **kes-* « couper, raser » dans le nom latin du « rasoir », *novācula*. Pas plus que les éléments précédemment étudiés, la racine n'a de destin propre ; elle est entièrement solidaire de ses dérivés ; elle n'existe que par eux.

c) La racine, dans les langues indo-européennes anciennes, est de forme très diverse. En indo-européen, elle est soumise à certaines restrictions formelles.

Le signifiant de la racine indo-européenne se définit uniquement par ses éléments consonantiques (y compris laryngales et sonantes) ; les voyelles

apophoniques n'ont qu'un rôle morphologique. On reconstruit des racines à deux consonnes (biphonématiques) comme **ped-* « tomber », **H_2eg-* « pousser devant soi », **dheH_1-* « placer ». A trois consonnes (triphonématiques) : **lewk-* « être lumineux », **pelH_1-/*pleH_1-* « verser »/« emplir ». Peut-être à une seule consonne (monophonématique) s'il faut poser **ed-* « manger », et non (comme on le fait parfois pour des raisons théoriques, *infra*, p. 25) **H_1ed-*. Une racine biphonématique ne peut être constituée de deux sonores simples ; une sourde simple initiale exclut une sonore aspirée finale ; et inversement. Il ne peut y avoir de racine de forme ***deg-*, ***tegh-* ou ***dhek-*. Les racines triphonématiques ne peuvent avoir un schéma occlusive-occlusive-sonante, ***dekr-*, alors qu'un tel schéma est fréquent dans les thèmes nominaux, **yek^{w}r-* « foie ». En revanche, un schéma occlusive-sonante-occlusive est admis, **derk-* « voir », **lewk-* « être humineux », **deyk-* « indiquer une direction », etc.

d) Parmi les racines triphonématiques, certaines n'ont qu'une seule forme de degré plein, **derk-*, **lewk-*, **deyk-* ; il n'existe pas de formes ***drek-*, ***lwek-*, ***dyek-*. D'autres sont « biformes », par exemple **pelH_1-/*pleH_1-*. D'autre part, certaines racines triphonématiques ont des doublets biphonématiques : en face de **pelH_1-/*pleH_1-*, il existe quelques formes reposant sur **pel-*, comme av. *pərəna-/pr̥na-/* « plein ». De là provient l'idée (1) que les racines triphonématiques sont issues de plus anciennes racines biphonématiques suffixées, **pel-H_1-/*pl-eH_1-*, et que des racines comme **derk-*, **lewk-*,

(1) P. Persson, *Beiträge zur indogermanischen Wortforschung*, 2 : *Zur Frage nach den sogenannten Wurzeldeterminativen*, Uppsala, 1912 ; E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, 1935.

*deyk- ont eu à côté d'elles des « formes pleines II » *drek-, etc., et qu'inversement une racine *prek- « prier » est l'ancienne forme pleine II d'une racine biforme *perk-/*prek-. Dans cette perspective, ces racines peuvent être considérées comme issues de plus anciennes racines *der-, *lew-, *dey-, *per-, qui auraient incorporé un ancien suffixe.

D) *L'infixation.* — L'indo-européen ne pratique l'infixation que pour un seul morphème, l' « infixe nasal » *-n-. Situation paradoxale, qui a engagé plusieurs auteurs à y voir un ancien suffixe (1). A tort, selon E. Benveniste (2) : *n est infixé dans une racine triphonématique à la forme pleine II, et non suffixé à une racine biphonématique. Par exemple la filière est *yewg-/**yweg- → *yu-n-(e)g-, et non *yew- → **yew-n- → *yun-(e)g-, puisqu'il n'existe pas de forme **yewn-.

La valeur de l'infixe nasal n'est pas claire ; c'est soit un morphème de présent (*yuneg- en face de l'aoriste *yug-e/o-), soit un morphème à valeur transitivante, et en particulier causative (v.ind. *punắti* « il clarifie » en face de *pávate* « il se clarifie »).

Il a dû exister d'autres infixes en indo-européen dans un stade antérieur (3) : un couple comme *bhreg- (lat. *frangere*, got. *brikan* « briser ») : *bheg- (v.ind. *bhañj-*) s'expliquerait mieux par là que par la chute d'un *r en indo-iranien, où il n'en est pas d'autre exemple en cette position.

E) *La préfixation.* — Comme on voit l'*univerbation*, c'est-à-dire l'union syntagmatique du pré-

(1) H. Hirt, *Indogermanische Grammatik*, IV, p. 204.
(2) *Origines*, p. 160 et n. 2. En fait, un infixe peut être issu de la réinterprétation d'une forme suffixée, comme lat. *dictāre*, réinterprété comme dérivé *infixé* de *dicāre*.
(3) Des exemples (d'inégale valeur) ont été rassemblés par H. Karstien, *Infixe im Indogermanischen*, Heidelberg, 1971.

verbe au verbe, se réaliser à époque historique, il est généralement admis que l'indo-européen ne possédait pas de préfixes. C'est une erreur : le nom indo-européen du « nid », *nizdó-, atteste l'existence d'un verbe *ní-sed- « se poser ». Certes, *ni a dû avoir le statut d'une « particule séparable » ; mais, du point de vue paradigmatique, elle formait une unité lexicale avec *sed- (v. *infra*, p. 49 et 88). Les racines peuvent contenir d'anciens préfixes ; on l'a supposé pour celles qui comportent le *s- mobile, comme *(s)ten- « gronder, tonner », gr. στένειν : lat. *tonare*.

3. **Alternance et accent.** — A) On a vu que la racine se définit uniquement par ses consonnes ; il en va de même pour les autres unités morphologiques. Par exemple, il existe un suffixe nominal *-tey-/*-ti-, un suffixe verbal *-new-/*-nu-. Les désinences elles aussi présentent des faits d'alternance : celle de génitif singulier est, selon les flexions et selon les langues, *-es, *-os ou *-s. L'alternance n'est donc pas un signifiant autonome ; c'est un *signifiant complémentaire*.

B) Un morphème peut présenter *cinq degrés d'alternance* : le degré plein, avec vocalisme *e, dit degré normal : *bher- « porter », lat. *ferre*, gr. φέρειν ; *pHtér- « père », lat. *pater*, gr. πατέρ-. Le degré plein avec vocalisme *o, dit degré fléchi : *bhoréye-, itératif-intensif de *bher-, gr. φορεῖν ; gr. ἀπάτορ- « sans père ». Cette alternance à l'intérieur du degré plein se nomme alternance qualitative. L'alternance quantitative comporte deux autres degrés : le degré réduit ou degré zéro, *bhr̥-tey- « fait d'apporter », lat. *fors* « hasard » ; *pHtr- thème de certains cas obliques du nom du « père » lat. *patr-*, gr. πατρ- ; le degré long, *bhōr « porteur », gr. φώρ « voleur » ;

nominatif sg. gr. πατήρ, ἀπάτωρ : on voit par cet exemple que l'alternance qualitative est compatible avec le degré long. Il y a donc pour chaque morphème cinq formes possibles.

C) L'alternance se maintient sous ses diverses formes en grec et en germanique ancien. Elle se modifie plus ou moins profondément ailleurs, par exemple en indo-iranien, où la confusion des trois timbres vocaliques a ruiné l'alternance qualitative ; un peu partout, le degré long se développe. Très limité en indo-européen, où il ne figure qu'au nominatif singulier de certains thèmes nominaux et peut-être à l'aoriste sigmatique, il prend une place importante en indo-iranien, en slave et en baltique. Le latin en a quelques exemples, comme les parfaits à allongement.

D) Plusieurs hypothèses ont été proposées pour rendre compte de l'origine de chacun des trois mécanismes ; aucune ne peut être considérée comme démontrée.

a) L'origine la plus probable du degré long est un allongement phonétique d'une voyelle à la suite de la chute d'un **s* final (1), soit après un **-s-* précédent (au nominatif singulier animé des thèmes en **-s-*), soit après une sonante, i.-e. **pHtē(r)* < ***pHter-s*. Cette loi phonétique peut rendre compte du doublet **wēr* (lat. *vēr*) du nom du « printemps » **wesr* (gr. ἔαρ) : il s'agirait d'une forme à métathèse **wers*. Cette loi ne joue plus dans les périodes plus récentes de l'indo-européen.

On peut aussi, avec J. Kuryłowicz (2), supposer une proportion analogique entraînant la réfection

(1) O. SZEMERÉNYI, *Einführung in die Vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1970.
(2) *Apophonie*, p. 142 et suiv. ; *Idg. Gr.*, II, p. 298 et suiv.

de la forme de nominatif singulier des monosyllabes en consonne-voyelle-consonne à partir des monosyllabes comportant une sonante intérieure :

$$\begin{array}{ll} \text{cas obliques} & \dfrac{{}^{*}\textit{luk-}}{{}^{*}\textit{lowk-s}} = \dfrac{{}^{*}\textit{ped-}}{X} \\ \text{nominatifs g.} & \end{array}$$

D'où X = *$p\bar{o}d$-s*.

b) L'alternance qualitative est certainement la plus ancienne, comme l'a montré J. Kuryłowicz (1). Le changement phonétique de *e* en *o* dans certains environnements phonétiques en russe et dans plusieurs langues slaves (le polonais a *wiodę* en face de v.sl. *vedǫ* « je conduis », mais *wiedziesz* en face de *vedeši* « tu conduis ») fournit un modèle intéressant. Mais les conditions phonétiques de la scission de **e* en indo-européen demeurent obscures ; J. Kuryłowicz postule une évolution à partir de la voyelle réduite au contact des sonantes, $*_{e}r > *_{o}r$.

c) La fréquence du lien entre le degré plein (ou long) et la présence de l'accent ainsi que le parallèle des langues germaniques et slaves rendent probable l'explication du degré zéro par la réduction des timbres vocaliques en syllabe inaccentuée. Ainsi, on devait distinguer **e* de **o* en syllabe accentuée, **wértō* « je tourne » : **wórt-a* « j'ai tourné » ; mais hors de l'accent, on aura uniquement **wr̥t*, réduction commune de **wert* et de **wort* (par exemple **wr̥t-tó-* « tourné », **wr̥t-mé* « nous avons tourné »). Cette réduction d'origine accentuelle explique immédiatement les faits de complémentarité du degré plein et du degré zéro dans la succession des morphèmes : génitif sg. **(ow)y-é/os* dans la flexion ouverte, **(mn̥t)éy-s* dans la flexion fermée (*infra*, p. 40). Il faut toutefois reconnaître qu'il existe des

(1) *Apophonie*, p. 36 et suiv. ; *Idg. Gr.*, II, p. 257 et suiv.

voyelles de degré plein en syllabe non accentuée, nominatif pl. **mn̥téy-es*, et inversement des syllabes accentuées au degré zéro, nominatif sg. **mn̥tís*.

Le maintien d'une voyelle non accentuée s'explique souvent par l'environnement phonétique : le degré zéro des racines en consonnes est identique au degré plein, **sed-* « s'asseoir » → **sed-tó-* « assis », en face de **deyk-* « indiquer » → **dik-tó-* « indiqué ». Les laryngales se comportent tantôt comme des sonantes, *$dheH_1$- « placer » → *dhH_1-to- « placé », v.ind. *hitá-*, tantôt comme des consonnes, *deH_3- « donner » → *deH_3-tó- « donné », v.ind. *-dāta-*. Ce second traitement est certainement le plus ancien : forme irrégulière, *-dāta-* ne peut être une création analogique (1).

E) *L'accent.* — *a)* La reconstruction de l'accent indo-européen se heurte à une difficulté particulière : dans la plupart des langues indo-européennes anciennes, l'accent n'a jamais été noté ; sa place est donc indéterminable. C'est le cas des langues anatoliennes, de l'avestique. Dans d'autres, l'accent s'est fixé sans qu'il reste de traces de l'ancienne mobilité (latin). L'accent grec est soumis à une règle de limitation ; l'accent baltique et l'accent slave ont subi de nombreux changements, phonétiques et analogiques. Comme l'a montré J. Kuryłowicz (2), on ne dispose pour l'essentiel que des données védiques ; il faut donc opérer à partir d'elles une reconstruction interne.

b) L'indo-européen a un seul accent, qui est

(1) La forme analogique est *-dita-* ; une autre forme phonétique, sans vocalisation, est *-tta-*.

(2) *L'accentuation des langues indo-européennes*, 2e éd., Wrocław, 1958, p. 12 : « Dans ces conditions, il ne reste que la reconstruction interne du développement de l'accent, basée sur les faits résiduaires du védique. »

représenté en védique par l'*udātta*, véd. *pitáram* i.-e. **pHtérm̥*. Les autres accents, comme le *svarita* védique, le circonflexe grec et baltique sont issus de développements indépendants. Il n'y a pas d'*intonations* (1) en indo-européen. La nature phonétique exacte de l'accent indo-européen n'est pas déterminable ; il devait comporter une part d'intensité et une part mélodique, comme la plupart des accents. Mis à part les enclitiques, chaque mot indo-européen comporte un accent et un seul. Cet accent peut porter sur n'importe quelle syllabe du mot. Sa place est réglée dans la flexion et dans la dérivation (*infra*, p. 34 et suiv.).

La fonction principale de l'accent indo-européen est la fonction *culminative* : il forme le « sommet » phonétique de chaque mot, et en marque l'unité. Les composés (*infra*, p. 89 et suiv.) n'ont qu'un seul accent ; ils se distinguent par là des syntagmes nominaux. Il a accessoirement une fonction *distinctive*, dans quelques cas comme celui du couple suffixal **tom-ó-* « coupant » : **tóm-o-* « coupure » (p. 49). Il a enfin une fonction *syntaxique* ; le verbe personnel est inaccentué en proposition indépendante ou principale, accentué en proposition subordonnée. En l'absence de tout ligateur de phrase, la tonicité du verbe marque la subordination (p. 111).

III. — Les catégories et les parties du discours

On nomme catégories des ensembles de monèmes ou de traits grammaticaux qui forment un système et ne peuvent se définir que les uns par référence aux autres. Certaines catégories sont exprimées par

(1) J. Kuryłowicz, *Idg. Gr.*, II, p. 13 et suiv.

la *flexion*, d'autres par la *dérivation* ; d'autres sont *inhérentes* aux lexèmes. Plusieurs sont réparties sur ces trois domaines, et sont tantôt flexionnelles, tantôt dérivationnelles, tantôt inhérentes. Les monèmes grammaticaux se rangent en deux grandes classes : le nom et le verbe. Nom et verbe se partagent les diverses fonctions syntaxiques de la phrase simple (p. 97). En outre, l'indo-européen possédait des formes invariables.

1. **Le nom.** — A) Les formes nominales se divisent en *substantifs* et *adjectifs*. Les substantifs comportent un seul paradigme composé de trois séries de formes (singulier, pluriel et duel) ; les adjectifs comportent trois paradigmes (masculin, féminin, neutre) aux trois nombres. On voit que le genre n'est une catégorie flexionnelle que dans l'adjectif.

B) Les formes *pronominales* se caractérisent par des affixes flexionnels partiellement distincts ; mais elles sont soit substantives (un seul paradigme), soit adjectives (trois paradigmes).

C) Le *cas* est une catégorie flexionnelle ; son contenu est essentiellement syntaxique et, par suite, on l'étudiera au chapitre de la syntaxe de la phrase simple, p. 97 et suiv.

D) Le *nombre* est essentiellement une catégorie flexionnelle ; il y a trois nombres, singulier, pluriel et duel. Seul, ce dernier appelle quelques remarques. Le duel a deux significations distinctes : il peut désigner soit une paire homogène, *ok^{w}í* « les deux yeux », soit un couple non homogène, véd. *Váruṇā* « Varuṇa et (Mitra) ». C'est ce qu'on nomme le duel elliptique. Il est probable que cet emploi est le plus ancien, et que l'autre (qui n'en est qu'un cas particulier) en est issu.

La catégorie du nombre concerne aussi la dérivation : il existe des formations de *collectifs*. L'une d'elles, en *-ā- < *-eH_2-, est à l'origine de la désinence du cas direct des neutres au pluriel. Cette origine se reflète dans l'accord au singulier d'un verbe dont le sujet est un neutre pluriel, dans plusieurs langues indo-européennes, gr. τὰ ζῷα τρέχει « les animaux courent ». Une autre formation s'est répartie ultérieurement entre le singulier et le pluriel, gr. ὕδωρ « eau » : hitt. *wedār* « eaux ».

E) Le genre n'est une catégorie flexionnelle que pour l'adjectif, qui seul possède les trois genres. Pour le substantif, c'est une catégorie dérivationnelle pour les motivés *(deus → de-a)*, inhérente pour les immotivés.

La catégorie du genre n'est pas homogène du point de vue du contenu. Elle réunit deux oppositions de nature très différente :

a) L'opposition masculin (neutre) : féminin est la mieux caractérisée morphologiquement, là où elle est marquée. C'est aussi la plus récente (1). Le féminin signifie « épouse de », **pót(i)-* « maître » → **pót-nī-* « épouse du maître » (véd. *pátnī*, gr. πότνια et dans quelques cas « de sexe féminin », ainsi sur la base des noms d'agent.

Dans les adjectifs, le féminin est devenu flexionel ; il reste des vestiges morphologiques d'un ancien état dérivationnel dans des couples comme av. *xšaēta-* : *xšōiθnī-* « brillant » : « brillante ».

b) L'opposition du neutre au couple masculin-féminin est celle de l'inanimé à l'animé. Elle reflète probablement une ancienne structure syntaxique de type ergatif (p. 98).

(1) A. Meillet, Essai de chronologie des langues indo-européennes, *BSL* 32, 1931, p. 1-28.

F) *Catégories dérivationnelles.* — *a) Noms dénominaux.* — Outre les formations de collectif (p. 50) et de féminin (p. 50), il existe des formations de diminutifs ; des formations d'abstraits sur base d'adjectif (p. 54) ; sur base de substantif, des adjectifs indiquant l'appartenance (*-*yo*-, p. 51) ou la possession (*-*went*-, p. 58, *-*to*-, p. 53).

b) Noms déverbaux ou primaires. — Les principales classes sont celles des noms d'action (équivalents nominaux d'un prédicat verbal), de noms d'agent (équivalents nominaux d'un syntagme sujet-prédicat), de noms d'instrument, de noms de l'objet accompli. L'expression de cette dernière fonction est confondue avec celle du nom d'action, parfois avec celle du nom d'instrument.

c) Formes nominales du verbe. — Les participes actifs et médio-passifs sont issus d'adjectifs dénominatifs à valeur possessive (*-*to*-, p. 53 ; *-*nt*-, p. 83). Les infinitifs sont des formes fléchies (datif ou « datif-locatif » ; accusatif) de noms d'action ou d'anciens noms d'action, p. 84 et suiv.

G) *La flexion nominale.* — *a)* On distingue, pour les désinences, deux classes : la flexion thématique et la flexion athématique. Celle-ci est très diverse, mais les divergences concernent essentiellement la forme du thème et la place de l'accent. On peut donc établir un tableau des désinences de la flexion athématique avant d'indiquer les particularités de chaque sous-type flexionnel.

b) Les désinences de la flexion athématique au singulier. — Nominatif animé : *-*s*, attestée partout. Ancienne désinence de « cas actif » ou ergatif, p. 98. Remplacée dans les thèmes en *-*r*-, *-*n*- et *-*s*- par l'allongement de la prédésinentielle ; il est possible que le fait repose sur une évolution phonétique

ancienne, p. 28. Cette désinence fait défaut dans deux flexions en *H_2, les « noms en -*-ā- » et ceux du type v.ind. *deví* (p. 44).

Accusatif animé : *-*m*/*-*n* (*-*m̥*/*-*n̥* après consonne). Attestée partout. La répartition de la nasale finale est dialectale.

Vocatif : zéro.

Cas direct des neutres : zéro.

Instrumental : *-*e*(H_1)/*-H_1. La forme pleine, celle des thèmes en consonne, n'apparaît qu'en i.-ir. : *-*ā* ; une forme brève attestée dans les gérondifs en -*tya*, qui sont d'anciens instrumentaux, se retrouve dans la désinence latine d'ablatif -*e*.

La forme réduite *-H_1 est celle des thèmes en *-*i*- et en *-*u*- ; i.-ir. *-*ī*, *-*ū* sont conservés en avestique et dans quelques formes védiques comme *ūtī́* « avec l'aide ». En latin, *-*ī* et *-*ū* ont été élargis par *d* sur le modèle de la flexion thématique.

Le caractère postpositionnel de la désinence est bien conservé dans des formules comme véd. *návyasā vácaḥ* (p. 22).

Datif et locatif : la désinence de datif la plus largement attestée est *-*ey* (latin, langues italiques, grec mycénien) ; i.-ir. *-*ay* a donc toutes chances de reposer aussi sur *-*ey*. Toutefois, une désinence *-*ay* est garantie par les infinitifs grecs en -αι (y compris ceux en -σθαι (1)). Une autre désinence de datif, *-*i*, est attestée par le gérondif baltique (lit. *vaĩkui* (datif) *kriñtant* « quand un enfant tombe » < *« à un enfant qui tombe »). Or, *-*i* est la désinence la plus fréquente de *locatif*, *et* *-*ay* figure dans des adverbes de lieu comme gr. χαμαί « à terre ». Enfin, il existe des formes de *locatif* i.-ir.

(1) Hypothèses sur l'origine des infinitifs en grec ancien, *BSL* 70, 1975, p. 115-136.

en *-*ay* (< i.-e. *-*ay* ou *-*ey*), véd. *rāyé* « dans la richesse », *viśé-viśe* « dans chaque clan », *divé-dive* « chaque jour », qui ont des correspondants en latin dans les locatifs du type *Carthaginī* « à Carthage » et les adverbes comme *temperī* « à temps ». Tout cela engage à poser un ancien « datif-locatif » qui se serait scindé en indo-européen, une partie des formes rejoignant l'ancien cas à désinence zéro attesté dans les noms de lieu et de temps comme v.ind. *ádhvan* « sur le chemin », av. *ayąn* « de jour » (1).

Le caractère postpositionnel est reflété par l'équivalence entre les formes d'infinitif grec en -μεν et -μεναι, av. -*ayō* (*-*ayas*) et -*ayeŋ̄hē* (*-*ayas-ay*), p. 86.

Génitif-ablatif : la désinence est *-*e/os* dans les flexions ouvertes, *-*s* dans les flexions fermées.

Les deux cas sont confondus partout sauf en hittite, où le génitif est en -*aš* et l'ablatif en -*az*, soit par conservation d'une distinction perdue ailleurs (génitif *-*os* : ablatif *-*ot*ˢ, p. 12), soit plutôt par réfection à partir d'une forme anatolienne d'ablatif-instrumental : ces deux cas sont confondus en louvite (abl.-instr. -*ati*).

Outre ces cas, l'anatolien conserve un directif en *-*ō* dans son directif en -*a* qu'E. Laroche a identifié à lat. -*ō* dans les adverbes *eō*, *quō* (2).

c) Les désinences de la flexion athématique au duel. — Cas directs animés : *-*e*(H_1)/*-H_1. La forme pleine *-*e*H_1 est garantie non seulement par le *-*ā* i.-ir., mais indirectement par son doublet *-*e* attesté en grec, en baltique (lit. *du žmûne* « deux hommes » (Daukša)). La forme réduite *-H_1 allonge la sonante voyelle des thèmes en *-*i*- et en *-*u*-, i.-ir. *-*ī*, *-*ū* ; balt. *-*ī́*, *-*ū́*. On note que cette désinence est rigoureusement parallèle pour la forme à celle de l'instrumental singulier ; ce n'est pas par hasard. L'emploi premier du duel étant

(1) *L'emploi des cas en védique*, Lyon, 1977, p. 136 et suiv.
(2) *RHA* 28, 1970, p. 22-49.

l'emploi dit elliptique, il est concevable que sa désinence ait signifié initialement « avec » : véd. *váruṇā* « (Mitra) avec Varuṇa » (1).

Cas directs du neutre : *-i(H_1)*, i.-ir. *-ī*, v.sl. *-i*, lat. *-ī* dans *vīgintī* « vingt » (« deux dizaines ») ; en face, gr. dor. ϝῑ́κατι id. : même flottement quantitatif que pour les cas directs animés.

Génitif-locatif : les données ne concordent pas exactement. Le v.ind. a *-os (*-e/ows)* ; le v.sl. *-u* peut avoir la même origine, mais l'avestique distingue un génitif en *-å (*-ās)* d'un locatif en *-ō (*-aw)*.

Instrumental, datif, ablatif : formes diverses en *-bh-* (v.ind. *-bhyām*, av. *-bya*) et en *-m-* (baltique, slave).

d) Les désinences de la flexion athématique au pluriel. — Nominatif-vocatif animés : *-es*, attestée partout.

Accusatif animé : *-ns*, attestée partout, sauf en anatolien où une désinence pronominale *-us* l'a remplacée. Dans les thèmes en laryngale, la désinence se réduit à *-s*.

Cas directs du neutre : deux formes sont attestées, l'allongement de la voyelle finale du thème, av. *manå (*-ās)* de *manah* « esprit » *(*-as-)* ; *ayārə (*-ār)* de *ayar-* « jour » ; la désinence *-eH_2/*-H_2, dont les formes se répartissent différemment selon les langues : l'indo-iranien a *-H_2 (> *i* après consonne, allongement des sonantes voyelles *i* et *u*) ; de même le latin et le grec, où il reste cependant quelques traces de *-eH_2 (lat. *trīgintā* « trente », « trois dizaines »), qu'ont généralisée le slave et le germanique.

Ces deux morphèmes sont d'anciennes formations de collectif, p. 50.

Génitif : *-(o)om/n* ; la forme *-om/n* est attestée en slave, en celtique et en ombrien ; la forme *-oom/n*, dans les désinences dissyllabiques véd. et gāth. *-aam*, et indirectement confirmée par le périspomène de gr. -ῶν et le non-abrégement de la longue en baltique (lit. *-ų̄*) et en germanique *(*-ō)*. La désinence gotique *-ē* peut être le vestige unique d'un doublet *-eem* (p. 20).

Instrumental : *-bh/mīs* ; les formes en *m* sont celles du slave, du baltique et du germanique. Le *ī* est attesté dans les formes lat. *nōbīs*, *vōbīs*, et en baltique (lit. *-mìs*). Le caractère postpositionnel de la désinence est reflété par les formules védiques comme *bṛhatī́bhir ūtī́* « avec de puissantes aides » (p. 22).

(1) A. Vaillant, *Grammaire comparée des langues slaves*, II, 1, p. 314.

Datif-ablatif : *-*bh(y)os*/*-*mos* ; la forme *-*bh(y)os* paraît constituée d'une désinence d'instrumental pluriel *-*bh(i)* suivie de la désinence d'ablatif sg. *-*os* ; sens initial de cette construction ; « d'entre plusieurs » (p. 104).

Locatif : *-*su*, attestée en indo-iranien, slave, baltique ; le grec -συ doit résulter d'un croisement avec la désinence *-*i* du singulier.

	Vieil-indien	Grec	Indo-européen
Singulier			
N.	*pitā́*	πατήρ	**pHtḗ(r)*
V.	*pítaḥ*	πάτερ	**pH́ter*
A.	*pitár-am*	πατέρα	**pHtér-m̥/n̥*
L.	*pitár-i*	πατέρι (4)	**pHtér-i*
D.	*pitr-é*		**pHtr-éy*
G.-Abl.	*pitúḥ* (1)	πατρός	**pHtr-ós*
I.	*pitr-ā́*		**pHtr-é*H_1
Duel			
Cas directs	*pitár-ā(u)*	πατέρε	**pHtér-e*H_1*(w)*
G.-L.	*pit(a)r-óḥ*	πατέροιν (5)	**pHtr-ów-*
I.-D.-Abl.	*pitŕ̥-bhyām*		**pHtr̥-bh/m-*
Pluriel			
N.-V.	*pitár-aḥ*	πατέρες	**pHtér-es*
A.	*pitr̥̄́n* (2)	πατέρας (6)	**pHtr-ń̥s*
G.	*pitr̥̄ṇā́m* (3)	πατρῶν (7)	**pHtr-óom/n*
L.	*pitŕ̥ṣu*	πατράσι	**pHtŕ̥-su*
I.	*pitŕ̥bhiḥ*	πατρόφι (8)	**pHtŕ̥-bhi(s)*

(1) Forme à double degré zéro, **pHtr̥-s*, qui se retrouve peut-être dans le v.isl. *fǫðor*.

(2) Forme analogique sur *-īn*, *-ūn* des flexions en *-i-*, *-u-*, au lieu de **pitr-áḥ*.

(3) Forme analogique sur *-īnām*, *-ūnām* des flexions en *-i-*, *-u-*, au lieu de **pitr-ā́m*.

(4) Forme homérique. La forme attique πατρί est refaite sur le thème des autres cas obliques.

(5) Degré plein analogique.

(6) Degré plein probablement analogique, mais ancien.

(7) La forme attique πατέρων est analogique.

(8) Attesté par ἐπιπατρόφιον « patronyme », Thumb-Scherer, II, p. 37.

e) L'alternance dans la flexion athématique porte sur la syllabe prédésinentielle, qui dans les monosyllabes se trouve être la syllabe radicale. Les cas présentant le degré plein de cette syllabe, dits cas forts, sont au singulier le nominatif et l'accusatif dans la majorité des paradigmes alternants ; dans certains, aussi le locatif ; au pluriel, le nominatif ; au duel, les cas directs et peut-être le génitif-locatif.

On observe qu'en grec l'accent porte sur le radical aux cas directs et sur la désinence aux cas obliques ; la répartition est plus complexe en vieil-indien ; on observe également un balancement entre le degré radical et le degré désinentiel : **pHtér-m̥/n̥*, **pHtér-i*, mais **pHtr-éy*, **pHtr-é*H_1, avec des exceptions : **pHtér-e*H_1, **pHtér-es*, **pHtr-ń̥s*.

f) Les sous-classes de la flexion athématique. — Les deux sous-classes principales sont la flexion *ouverte* et la flexion *fermée* ; elles se distinguent notamment au génitif-ablatif singulier, où la flexion ouverte a le degré plein désinentiel *(*-e/os)*, et le degré zéro radical, tandis qu'inversement la flexion fermée a le degré zéro désinentiel *(*-s)* et le degré plein radical. J Schindler (1) reconstruit en outre une flexion qu'il nomme *acrostatique*, variante de la flexion fermée, avec degré plein de la syllabe radicale et degré zéro de la prédésinentielle (et naturellement de la désinence) : **wódr̥* g. **wédn̥-s* « eau », **yḗk*^{w}*r̥* g. **yék*^{w}*n̥-s* « foie » (p 41). On ajoutera les particularités de chaque type de thèmes, notamment celles des thèmes en *-i-* et en *-u-*, et le cas spécial de la flexion hétéroclitique.

*g) Particularités des thèmes en occlusive et en *-s-.* — Ils présentent la flexion ouverte en ce qui concerne la désinence, mais le thème est le plus souvent immobile, tant pour le degré que pour l'accent. Quelques particularités mineures, sans doute récentes : hétéroclise dans la flexion des comparatifs en **-yes-* (p. 54) des participes parfaits actifs en **-wes-* (p. 83).

h) Particularités des thèmes en sonante — Le contraste entre flexion ouverte et flexion fermée y est net ; la flexion ouverte est la plus fréquente pour les thèmes en **-r-* et **-n-*, la flexion fermée pour les thèmes en **-i-* et en **-u-*. Dans la flexion fermée, la syllabe prédésinentielle a le vocalisme zéro au nominatif, à l'accusatif et à l'instrumental singulier ; au duel ; à tous les cas du pluriel autres que le nominatif

Le type le plus ancien comporte une alternance entre le vocalisme radical et le vocalisme désinentiel, **dṓru* : **dré/ow-s*,

(1) L'apophonie des thèmes indo-européens en *-r/n*, *BSL* 70, 1975, p. 1-10.

v.ind. *dā́ru* : *dróḥ* « bois ». La forme grecque δρυός (génitif de δρῦς « chêne » anciennement « arbre ») représente la flexion ouverte correspondante.

Paradigmes de flexion ouverte :

	**owi-* f. « brebis »	**medhu-* nt. « hydromel »	**nō̆mn-* nt. « nom »
Singulier			
N.	**ow-i-s*	**medh-u*	**nom-n̥*
V.	**ow-i*		
A.	**ow-y-m̥/n̥* ([1])		
I.	**ow-i-*H_1	**medh-u-*H_1	**nom-n-e*H_1
D.	**ow-y-ey*	**medh-w-ey*	**nom-n-ey*
G.-Abl.	**ow-y-e/os*	**medh-w-e/os*	**nom-n-e/os*
L.	**ow-y-i* ([2])	**medh-w-i*	**nom-n-i*
Duel			
N.A.	**ow-i-*H_1	**medh-u-*H_1	**nom-n-i*H_1
G.-L.	**ow-y-ow-*	**medh-w-ow-*	**nom-n-ow-*
ID.-Abl.	**ow-i-bh-*	**medh-u-bh-*	**nom-n̥-bh-*
Pluriel			
N.	**ow-y-es*	**medh-u-*H_2	**nom-n-(e)*H_2
A.	**ow-y-n̥s*		
G.	**ow-y-oom/n*	**medh-w-oom/n*	**nom-n-oom/n*
I.	**ow-i-bhis*	**medh-u-bhis*	**nom-n̥-bhis*
D.-Abl.	**ow-i-bh(y)os*	**medh-u-bh(y)os*	**nom-n̥-bh(y)os*
L.	**ow-i-su*	**medh-u-su*	**nom-n̥-su*

Paradigmes de flexion fermée :

	**mn̥ti-* f. pensée	**sūnu-*m. « fils »	**dem-* « famille »
Singulier			
N.	**mn̥t-i-s*	**sūn-u-s*	**dōm/n* ([5])
V.	**mn̥t-ey*	**sūn-ew*	
A.	**mn̥t-i-m/n* ([3])	**sūn-u-m/n* ([4])	

([1]) Forme attestée par véd. *aryám*, acc. sg. de *arí-*, « étranger à la famille » mais le plus souvent remplacée par une réfection analogique comme **ówim/n*, véd. *ávim*.
([2]) Peut-être représentée dans véd. *védī* loc. sg. de *védi-* « autel ».
([3]) Réfection pour **mn̥tym̥/ṇ*, cf. p. 40, n. 1.
([4]) Cf. **mn̥t-i-m/n*.
([5]) Arm. *tun*.

Singulier

I.	**mn̥t-i-H_1*	**sūn-u-H_1*	
D.	**mn̥t-e/oy-(ey)* ([1])	**sūn-e/ow-ey*	
G.-Abl.	**mn̥t-e/oy-s*	**sūn-e/ow-s*	**dem-s* ([5])
L.	**mn̥t-ēy* ([2])	{ **sūn-e/ow-(i)* ([3]) { **sūn-ēw* ([4])	

Duel identique à la flexion ouverte

Pluriel

N.	**mn̥t-ey-es*	**sūn-ew-es*
A.	**mn̥t-i-ns* ([6])	**sūn-u-ns* ([6])
G.	**mn̥t-y-oom/n*	**sūn-w-oom/n*
I.	**mn̥t-i-bhis*	**sūn-u-bhis*
D.-Abl.	**mn̥t-i-bh(y)os*	**sūn-u-bh(y)os*
L.	**mn̥t-i-su*	**sūn-u-su*

([1]) La forme courte est attestée dans les infinitifs datifs gâthiques du type *ītē*, p. 85, et le datif sg. latin *mentī*.
([2]) Issue de **mn̥t-ey-i ?*
([3]) La forme sans *-i* est attestée par véd. *sā́no ávye* « sur le dos de la brebis ».
([4]) Probablement analogique de **mn̥t-ēy*.
([5]) Véd. *pátir dán* et *dámpati-*, av. (gâth.) *də̄ng paitiš*, gr. δεσπότης.
([6]) Réfection pour **mn̥tyn̥s*, **sūnwn̥s*.

i) La flexion hétéroclitique. — Les neutres en **r/*n* et **i/*n*. Contrairement aux thèmes précédemment étudiés, ceux-ci présentent à la finale des alternances consonantiques. La plus fréquente est celle de **r* pour les cas directs du singulier et de **n* pour les autres cas. Résiduel, sinon disparu, ailleurs, le type est vivant dans les langues anatoliennes : on y rencontre non seulement de vieux immotivés, mais aussi des formations productives comme les abstraits en *-(a)tar*, gén. *-annaš (*-atnaš)* ; *-eššar*, gén. *-ešnaš* ; *-war*, gén. *-unaš* ; *-mar*, gén. *-mnaš*. E. Benveniste a montré (1) que **r*, **n* et **i* sont d'anciens suffixes devenus des éléments flexionnels lors de la constitution de la flexion. Ainsi, selon lui, **n* serait un ancien suffixe d'appartenance qui aurait fourni dans cette flexion le génitif, cas de l'appartenance (2). Il faut donc supposer, dans cette hypothèse, que le génitif a fourni à son tour le second thème de la flexion. L'étude d'E. Benveniste aboutit à cette

(1) *Origines*, p. 174 et suiv.
(2) *Origines*, p. 177-178.

conclusion inattendue que la réunion en un même paradigme d'un cas direct *$ost(h)i$* (véd. *ásthi*) et d'un cas oblique *$ost(h)$-en-* (véd. *asthnáḥ*) serait une innovation (1).

j) Autres flexions hétéroclitiques. — Plusieurs substantifs présentent une hétéroclise qui paraît secondaire, d'origine phonétique. Ce sont notamment le nom du « ciel-diurne », **dyew-*, du « bovin » **g^wow-*, de la « richesse », **reH_1y-*. Les deux premiers se comportent comme des thèmes en **-w-* à flexion fermée, génitif sg. **dyé/ow-s*, **g^wé/ow-s* (véd. *dyóḥ*, *góḥ*). L'accusatif sg. **dyḗm*, **g^wṓm* (véd. *dyā́m*, *gā́m*) doit provenir d'un allongement compensatoire très ancien résultant d'une incompatibilité des phonèmes **w* et **m* (2). La longue résultante est dissyllabique en indo-iranien, périspomène en grec.

Le nom de la « richesse », véd. *rayí-/rāy-*, av. *raē- (/rayi-/)/rāy-*, lat. *rē-* reposent soit sur un thème **rey-i-* devenant **rēy-* devant voyelle par une sorte d'allongement compensatoire dû à l'impossibilité de la gémination, soit sur un thème **reH_1-i-* ou **reH^y-*.

k) La flexion des thèmes en laryngale. — On classera sous cette rubrique les « thèmes en **-ā-* » et les « thèmes en **-ī-* » des présentations anciennes.

Singulier :

N. **-eH_2* > **-ā*. L'absence de **-s* est significative, comme dans le type *devī́* (p. 44) ; de plus, ici, la forme est homophone de l'une des deux formes d'instrumental singulier.

V. **-H_2*, gr. νύμφα ; i.-ir. **-ay*.

A. **-eH_2-m̥/n̥*. La forme **-ām/n* gr. -ᾱ́ν, est certainement refaite ; l'intonation douce de la forme baltique, lit. *rañką* « la main », conserve le trace d'une contraction consécutive à la chute de la laryngale.

I. **-$eH_2(eH_1)$* > **-ā*, **-aa*. La contraction de la forme longue produit un **-ā* dissyllabique dans quelques formes gâthiques et dans les adverbes grecs comme κρυφῇ « en cachette » ; la désinence védique (rare et archaïque) *-ā*, qui n'est jamais dissyllabique. et la désinence baltique, abrégée (lit. *-à*) attestent une seconde forme non contracte **-eH_2*, forme identique au thème et au nominatif singulier. Le fait est susceptible de plusieurs interprétations (3).

(1) *Origines*, p. 185.

(2) Cette hypothèse est plus probable que celle d'un second thème **dyē-* (Benveniste, *Origines*, p. 59). La même loi rend compte, selon certains, de la dualité des suffixes de même valeur **-ment-* et **-went-*.

(3) *L'emploi des cas en védique*, p. 448 et suiv.

D. *-eH_2-*ey* > *-*aay*. L'origine contracte est apparente en grec (-ᾷ) et en baltique (intonation douce de la désinence -*ai*. qui n'attire jamais l'accent, lit. *rañkai* « pour la main »).

G.-Abl. *-eH_2-*es* > *-*aas* : gr. -ᾶς. lit. -*õs* (longue périspomène, non abrégée).

L. *-eH_2-*i* > *-*ay*, conservée en baltique, Daukša *żmonaip* « dans la femme » ; *-*āy* est une réfection, comme *-*ām* à l'A ; là comme ici, la laryngale tombe sans allonger la voyelle précédente.

Duel :

N.A. *-eH_2-iH_1 > *-*ay* (même traitement qu'au L sg.) : i.-ir. *-*ay*, v.sl. -*ě*. L'intonation rude de lit. -*ì* est probablement secondaire.

G.L. Les formes attestées divergent.

I.D.-Abl. *-eH_2-*bh*- > *-*ābh*-.

Pluriel :

N. *-eH_2-*es* > *-*aas*. La contraction est attestée par lit. -*õs*.

A. *-eH_2-*s* > *-*ās*. Comme l'indique le véd. -*ās*, la désinence ne comporte pas de **n*. D'où une longue non contracte, attestée par l'intonation rude baltique, et l'abrégement, lit. -*às*. Les désinences comportant **n* sont refaites.

G. *-eH_2-*oom/n* a dû donner des résultats identiques à ceux de *-*oom/n*. Réfections à partir des thèmes en *-*n*- en indo-iranien et en germanique, à partir des pronoms en latin et en grec.

I. *-eH_2-*bhis* > *-*ābhis*.

D.-Abl. *-eH_2-*bh(y)os* > *-*ābh(y)os*.

L. *-eH_2-*su* > *-*āsu*.

Il existe d'autres thèmes en laryngale, qu'il y a lieu de confronter aux « thèmes en *-*ā*- » : par exemple le nom indo-iranien du « chemin » (p. 16), qui repose sur i.-e. **pónteH-s*, gén. **pn̥tH-é/os*. Ce thème a une flexion ouverte et un accent mobile ; on notera de plus la double réduction vocalique (prédésinentielle et syllabe radicale) aux cas faibles. Les monosyllabes « à voyelle longue » sont eux aussi des thèmes en laryngale : **dhe*H_1- « le fait de placer » (**kred-dhe*H_1- « foi », **mn̥s-dhe*H_1- « sagesse ») ; **dho*H_1- « qui place » (lat. *sacerdōt*- « prêtre »), **ste*H_2- « qui se tient debout » (i.-ir. **rathay-štā*- « qui se tient debout sur le char ») ; **de*H_3- « qui donne », véd. *aśva-dā*- « qui donne des chevaux », et « chose donnée », lat. *dō-t*- « dot ». La classe n'est conservée intacte du point de vue flexionnel qu'en indo-iranien. C'est une flexion ouverte, avec alternance entre le degré radical et le degré désinentiel, N. sg. **dhe*H_1-*s* véd. -*dhāḥ*, gâth. -*då* ; A. **dhe*H_1-*m*,

i.-ir. *-*dhaam* dissyllabique (RV. 8.71.13 *tanūpáam* ; 8.3.22 *kakṣia-práam* ; 8.33.14 *ratheṣṭháam* ; av. *mazdaam*) ; GAbl. *dhH_1-*é/os* i.-ir. *-*dhas*. A la lumière de ce type visiblement archaïque, il apparaît que la flexion des thèmes dérivés en *-eH_2 repose sur une réfection. Kuiper a montré (1) que les cas obliques de gâth. *mazdā-* « sagesse » de forme trisyllabique, GAbl. /*mazdaah*/, D. /*mazdaai*/ au lieu de /*mazd-ah*/, /*mazd-ai*/, sont issus de la généralisation du thème *mazdā-* des cas directs. Il en va probablement de même pour les « thèmes en *-*ā-* » de l'indo-européen.

Les deux flexions des « thèmes en *-*ī-* », le type *vr̥kī́ḥ* et le type *devī́*, représentent respectivement la flexion ouverte et la flexion fermée de thèmes en *-iH_2- :

Flexion ouverte ([1])

Singulier

N.	*$wl̥k^w$-iH_2-s > véd. *vr̥kī́ḥ*
A.	*$wl̥k^w$-iH_2-m̥ > véd. *vr̥kíyam*
G.-Abl.	*$wl̥k^w$-iH_2-e/os > véd. *vr̥kíyaḥ*

Flexion fermée

N.	*deyw-iH_2 > véd. *devī́* ([2])
A.	*deyw-iH_2-m > véd. *devī́m* ([3])
G.-Abl.	*deyw-yeH_2-s > véd. *devyā́ḥ*

([1]) Elle est, pour une part, à l'origine de la 5e déclinaison latine A. -iH_2-m̥ > -*iem*.
([2]) Forme sans désinence, cf. p. 42.
([3]) Forme refaite sur le nominatif, au lieu de *deyw-iH_2-m̥.

l) La flexion thématique. — C'est la plus récente. Les paradigmes attestés ne présentent pas d'alternance vocalique, et seuls le baltique et le slave y présentent un mouvement accentuel. On en conclut d'ordinaire que la flexion en indo-européen avait un vocalisme fixe et un accent immobile. Peut-être à tort : des doublets comme *g^w*hermó-* (gr. θερμός) : *g^w*hormó-* (véd. *gharmá-*) ou *g^w*hr̥mó-* (lat. *formus*) « chaud » semblent issus d'un paradigme unique à vocalisme (et sans doute accent) mobiles. Les désinences sont celles de la flexion athématique à l'exception de celles de l'ablatif singulier et de

(1) *IIJ* 1, 1957, p. 86 et suiv.

l'instrumental pluriel. Le thème se termine par une voyelle alternante *e/*o, dite « voyelle thématique », dont le statut linguistique diffère selon les thèmes : c'est tantôt un morphème (types **tóm-o-* et **tom-ó-*, p. 49), tantôt un phonème. Cette voyelle se contracte avec les désinences d'initiale vocalique, produisant des longues dissyllabiques.

Singulier :

N. animé **-o-s* ; V. **-e*; A. animé **-o-m/n*; N.V.A. nt. **-o-m/n*, attestées partout. Les cas directs du neutre ont ici la forme de l'accusatif singulier, alors qu'ils ont une forme propre (à désinence zéro) dans la flexion athématique.

I. **-e/o-H_1* : i.-ir. **-ā* (**ē* ou **ō*); balt. **-ō* (> lit. *-ù*); lat. *-ō* (1), *-ō-d*; *-ē(-d)* dans les adverbes; gr. -ῶ(ς), dont le périspomème doit être secondaire, dans les adverbes.

D. **-o-ey* : i.-ir. **-āy*, lit. *-ui*, d'intonation douce (*paskuĩ* « ensuite »), gr. -ῳ. En latin classique *(-ō)*, en slave et dans certains dialectes bas-lituaniens, le second élément de la diphtongue n'apparaît pas.

G. **-o-s*. Cette forme est conservée en anatolien, hitt. *-aš*; un exemple discuté en grec mycénien, *te-o do-e-ra* « esclave du dieu », où la forme *te-o* correspond à *te-o-jo* des nombreux parallèles; le védique en a de bons exemples en premier terme de composés à double accent (donc, proches des syntagmes) comme *ráthaspáti-* « maître du char », et peut-être dans des comparaisons comme RV. 2.11.20 *sū́ryo ná cakrám* « comme la roue du soleil ».

Ailleurs, on a des formes en **-os-yo* (i.-ir. **-asya*, grec myc. *-o-jo*, hom. -οιο), **-os-o* (v.isl. runique *-as*, grec hom. -ου). Dans ces deux formes, la désinence originelle a été élargie par une particule **yo*, **o* (p. 112, n. 1).

Abl. La désinence i.-ir. **-āt*, souvent dissyllabique, atteste une contraction, mais laisse dans l'ombre le timbre des voyelles en présence. Gr. dor. -ω (ϝοικω « de la maison ») semble indiquer **ō*, mais la désinence baltique **-ā* (d'intonation douce) ne s'accommode pas d'une telle origine. D'autre part, on ne peut choisir avec certitude entre une finale **d* et **t*.

L. **-e/o-i*. I.-ir. **-ay*, lat. *-ei*, *-ī*, lit. *-ie* admettent les deux timbres; **e* est garanti par gr. οἴκει « à la maison », ἐκεῖ « là » et osq. *-ei*); **o*, par gr. -οι (οἴκοι « à la maison »). L'addition secondaire d'un **-i* à la voyelle thématique **e/*o* a produit un

(1) Sur le maintien de la désinence indo-européenne d'instrumental dans l'ablatif latin archaïque dans cette flexion, v. L.-C. Prat, *Morphosyntaxe de l'ablatif en latin archaïque*, Paris, 1975.

résultat différent de la diphtongue originelle *ey ou *oy : d'où le contraste entre gr. οἴκοι « à la maison » et οἶκοι « les maisons », où il apparaît que la diphtongue secondaire équivaut à une longue alors que la diphtongue originelle équivaut à une brève; le périspomène de gr. ἐκεῖ, lit. *namiẽ* « à la maison » contraste également avec l'aigu du nominatif pluriel, gr. -οί, lit. -*ì* (dans les adjectifs).

Duel :

Cas directs animés *-o-H_1-(w) > *-$\bar{o}(w)$: i.-ir. *-$\bar{a}(w)$, gr. -ώ et lit. -*ù* attestent une longue non contracte.

Cas directs neutres *-o-iH_1 : i.-ir. *-*ay*, v.sl. -*ě*.

G.L. *-*o-ow(s)* > v.sl. -*u*. L'indo-iranien présente la même divergence que dans la flexion athématique et intercale un *y* entre la voyelle thématique et la désinence originelle; cette innovation provient des pronoms et des numéraux.

I.D.-Abl. *-*o-bh/m-* > v.sl. -*oma*. L'iranien a une forme empruntée aux pronoms, *-*aybhyām*; l'indien semble avoir utilisé comme thème la forme antéconsonantique des cas directs animés du duel, -*ā-bhyām* sous l'influence du numéral *dvābhyām* (cf. lat. *duōbus*, *ambōbus*).

Pluriel :

N. animé *-*o-es*, i.-ir. *-*aas* (1); le maintien de la quantité longue en germanique, got. -*ōs*, atteste également une longue dissyllabique. Plusieurs dialectes ont remplacé cette désinence par la désinence pronominale *-*oy*. En indo-iranien, elle a été concurrencée par une innovation *-*āsas*.

Il est possible que la voyelle thématique ait eu la quantité longue (2); s'il en est ainsi, on peut expliquer directement la désinence avestique -*ā* qui n'a pas reçu jusqu'à présent d'explication satisfaisante en posant une forme de base *-*ō*, cf. *infra*, A. animé et instrumental pluriel.

Accusatif animé *-*ōns*. Ici, il existe des témoignages positifs en faveur de la voyelle thématique longue : *-*ōns* est garanti par véd. -*ān* (3) (*$\breve{o}$*ns* aurait donné **-*an*) et balt. *-*ûons* (> lit. -*ùs*) (4); *-$\breve{o}$*ns* n'est attesté que dans des langues où joue la loi d'Osthoff, donc où *-*ōns* se serait réduit à *-$\breve{o}$*ns*;

(1) H. OLDENBERG, *Noten*, I, p. 422 ; II, p. 372 (Register, sous Kasusausgang).

(2) H. HIRT, *IF* 1, p. 12. Cette hypothèse rend mieux compte du dissyllabisme de la désinence en indo-iranien, -*aas* < *-*oHes*.

(3) Quelques exemples de dissyllabisme chez WACKERNAGEL-DEBRUNNER, *Altindische Grammatik*, III, p. 102.

(4) Malgré BRUGMANN, *Grundriss*², II, 2, p. 223 et suiv., suivi WACKERNAGEL-DEBRUNNER, *Ai. Gr.*, III, p. 102-103; mais cf. STANG, *Vergleichende Grammatik der baltischen Sprachen*, p. 186.

cette attestation est donc illusoire. Sur l'origine de *$\bar{o}$, v. *infra*, l'instrumental pluriel.

Cas directs du neutre *-*o*- ou *-*e*-H_2 > i.-ir. *-*ā* toujours monosyllabique, balt. *-*ō*, qui s'abrège en finale : lit. *keturiō-lika* « 14 » (* « avec quatre de reste »); germ. *-*a*/*-*u* (abrégés). Les autres langues indo-européennes ont aussi *-*ā* sauf le grec dont le -ᾰ est expliqué ordinairement par un emprunt à la flexion athématique. En latin, *-*ā*, attesté par *trīgintā* « 30 », s'est abrégé comme celui du nominatif singulier des thèmes en -*ā*-.

G. *-*o-oom/n* : même forme que dans la flexion athématique. La forme héritée a été concurrencée par des innovations en indo-iranien, véd. -*ānām* en face de -*ām*, et en latin, -*ōrum* en face de -*um*.

I. *-*ōys* : i.-ir. *-*āys*, concurrencée par l'innovation *-*aybhis*, issue de la flexion athématique par l'intermédiaire des pronoms; gr. -οις également concurrencée par -ο(ι)φι (myc. -*o-pi*, en face de -*o* beaucoup plus fréquente); lat.; -*oes* (-*ois*) > -*eis* > -*īs*. Lit. -*ais* semble issue de l'abrégement de *-*ōys* sous l'effet de la loi d'Osthoff; mais on a vu que cette loi ne joue pas pour la désinence d'accusatif pluriel. La différence de traitement peut être due à l'intonation : sous l'accent, on a -*aĩs*, gr. -οῖς, donc une forme issue de contraction.

La désinence indo-européenne semble contenir un morphème *-*ĭ̄s* qui apparaît aussi dans *-*bhĭ̄s*, *-*mĭ̄s* (1), suffixé à la voyelle thématique allongée qu'on a trouvée au nominatif et à l'accusatif pluriels. On peut envisager une base commune pour ces trois cas : N. *-*o*H_1-*es*, A. *-*o*H_1-*ns*, I. *-*o*H_1-*ĭ̄s*. Il reste toutefois à résoudre le problème du traitement de *H entre voyelles ou entre voyelle et sonante (p. 14 et 15). D.Abl. *-*o-bhos* n'est maintenu qu'en vénète, -*obos*, -*oφos*. I.-ir. *-*ay-bhyas* est une réfection d'après les pronoms.

L. *-*oysu* : i.-ir. *-*ayšu*, v.sl. -*ěxu*, gr. -*oyhi* (myc. -*o-i*), refait en -*oysi* (hom. -οισι), et les adverbes lituaniens comme *keturíese* « à quatre » attestent cette désinence. Une forme durte *-*oy* est attestée par RV. *triṣv ā rocané* « dans les trois coeux-supérieurs » : de tels emplois ont pu favoriser l'adoption cie la désinence pronominale *-*oysu*.

m) Conclusions. — Les désinences sont identiques dans toutes les flexions, à deux ou trois exceptions près.

(1) Toutefois, les attestations directes qu'on a cru trouver en avestique sont certainement illusoires, *BSL* 72, 1977, p. 156 et suiv.

Il y a continuité entre les désinences et les postpositions, du point de vue synchronique et du point de vue diachronique. Les désinences sont fréquemment élargies par des postpositions, par exemple, le datif singulier thématique indien en *-āya*, le locatif pluriel avestique *-hva*, le directif grec en -δε sur base d'accusatif ; d'autre part, des postpositions peuvent, par la fréquence de leurs occurrences, tendre au statut de désinences : ainsi gr. -θεν fournit un véritable ablatif dans certains dialectes.

Enfin, les emplois comme véd. *návyasā vácaḥ* montrent clairement que les désinences sont effectivement d'anciennes postpositions, p. 22.

Il n'y a pas de morphème de nombre ; la constitution des oppositions de nombre pose un problème difficile auquel on ne peut apporter actuellement que des solutions partielles : ainsi pour l'instrumental, p. 100.

H) *La dérivation nominale.* — C'est un ensemble de procédés réguliers de formation de noms à partir de racines (dérivés primaires) ou de thèmes nominaux (dérivés secondaires). Ces procédés se définissent par leur signifiant, qui est la forme du suffixe, et, pour les dérivés primaires, le degré de la racine et la place du ton, et par leur signifié : nom d'action, nom d'agent, nom d'instrument, adjectif d'appartenance, de possession, etc. On peut symboliser chaque procédé par un exemple type qui résume les différentes caractéristiques de ce procédé : **genH*$_1$- « engendrer »/« naître » → **génH*$_1$*-os-* « ce qui naît » : le « type **génH*$_1$*-os-* » est une formation de substantifs neutres primaires sur racine à degré plein et ton radical, à valeur de « médio-patients » (p. 50).

Les principaux suffixes nominaux sont les suivants :

a) Le suffixe zéro. — On nomme « noms racines » les dérivés à suffixe zéro; leur forme est celle de la racine au degré long (**rēg-* « roi »), zéro (**snig*^{w}*h-* « neige ») ou plein (forme pleine I ou II pour les racines biformes), avec souvent une alternance dans la flexion (**lewk-/*luk-* « lumière »). La valeur est celle d'un substantif d'action ou d'événement (**lewk-* « le fait de briller », véd. *rucé* « pour briller » et « lumière », lat. *lūx*), d'agent (**rēg-*, si le sens initial est bien « celui qui donne la direction »), d'instrument (**nig*^{w}*-* « ce avec quoi on lave » dans gr. χέρνιψ « lave-mains ») ou d'objet accompli (**nig*^{w}*-* « chose lavée » dans véd. *nirṇíj-* « vêtement propre »).

Comme on le voit par cet exemple, un même nom racine peut être polyvalent; de même, il y a souvent continuité (dans un sens ou dans l'autre) entre l'abstrait, l'entité, la « force » personnifiée, et même l'objet matériel : le nom racine védique *samídh-* désigne la « bûchette », l' « allume-feu » partout sauf au datif singulier où il a la valeur d'un abstrait, « pour allumer » (1).

N.B. — Il ne faut pas ranger sous cette rubrique les immotivés monosyllabiques comme **ped-* « pied »; les incertitudes de l'étymologie rendent toutefois incertaine la frontière entre immotivés monosyllabiques et noms racines (2).

*b) Le suffixe *-o-* fournit cinq types de dérivés primaires :

1° **tóm-o-*, à vocalisme **o*, ton radical; masculin; valeur d'action et d'objet accompli : gr. τόμ-ο-ς « coupure » et « chose coupée » sur **tem-* « couper ».

2° **tom-ó-*, à vocalisme **o*, ton suffixal; masculin ou adjectif; valeur d'agent : gr. τομ-ό-ς « coupant ».

3° **yug-ó-*, à vocalisme zéro, ton suffixal; neutre; valeur d'instrument : **yewg-* « atteler » → **yug-ó-* « joug ».

4° **wérg-o-*, à vocalisme radical **é*, ton radical; neutre; valeur d'action : **werg-* « travailler, agir » (av. *varəz-*) → **wérg-o-* « travail » (gr. ϝέργ-ο-ν, v.a. *weorc*, vha. *werk*).

5° **nizd-ó-*, sur base préfixée, à vocalisme radical zéro, ton suffixal; masculin; valeurs diverses : **ní-sed-* « se poser » → **nizd-ó-* « nid » (valeur : lieu de l'action).

Le suffixe fournit aussi deux types secondaires :

1° Les ordinaux : **séptm̥* « 7 » → **septm̥-ó-* « 7° ». Les

(1) J. Schindler, *BSL* 67, 1972, p. 31-38, distingue un type à vocalisme **o*/zéro qui donne des substantifs féminins à valeur résultative ou passive, **dom-* « ce qui est construit », et des noms d'agent, **pod-* « ce qui foule » > « pied », et un type à vocalisme **e*/zéro, qui donne des noms d'action et des noms d'agent tirés de verbes d'état, **dyew-* « ce qui est clair ».

(2) Ainsi pour le nom de la « maison » et celui du « pied », que Schindler considère comme des motivés (note précédente).

autres ordinaux en sont issus par fausse coupure, par exemple celle en *-*mo*- (à partir de la réalisation phonétique **septm̥mó*-).

2° Les adjectifs d'appartenance ou de localisation, **udor*- « eau » —> **udr-ó*- « aquatique » (d'où le nom de la « loutre » et de divers animaux aquatiques, véd. *udrá*-, gr. ὕδρ-ο-ς, vha. *ottar*); **dyéw*- « ciel diurne » —> **deyw-ó*- « divin » (* « céleste ») doit appartenir initialement à ce type, mais il s'en distingue par une alternance vocalique inhabituelle dans la dérivation secondaire.

c) Le suffixe *-*eH*$_2$- fournit un type primaire, **tom-ā́*- : à vocalisme radical **o*, ton suffixal; féminin; à valeur d'action : **tem*- « couper » —> **tom-ā́*- « coupure » (gr. τομ-ή); le type comporte aussi quelques masculins à valeur d'agent, lat. *agricola* « is qui agrum colit ».

Il fournit deux types secondaires, les collectifs comme gr. φρᾱ́τρ-ᾱ « phratrie, ensemble des φρᾱ́τορ- » ou ἡμέρᾱ « journée » en face de ἦμαρ « jour ». On sait que la désinence du cas direct des neutres au pluriel est issue de ce suffixe (p. 37). Et les féminins comme lat. *domin-a* « maîtresse » en face de *dominus* « maître ».

d) Le suffixe **iH*$_2$- fournit des féminins. Il en est deux sous-classes distinctes dans la flexion, le type véd. *dev-ī́* « déesse », alternant (cas obliques en *dev-yā́*-) et le type véd. *vr̥k-ī́ḥ* « louve », non alternant (cas obliques en *vr̥k-ī́*-, -*íy*- devant voyelle), p. 44.

e) Le suffixe *-*e/os*- fournit deux types primaires :

1° Le type **génH*$_1$-*e/os*-, à vocalisme radical **e*, ton radical; neutres; à valeur de « médio-patients », c'est-à-dire correspondant à un verbe médio-passif accompagné de son sujet, **genH*$_1$- méd. passif « naître » —> **génH*$_1$-*e/os*- « ce qui naît, ce qui est engendré »; **klew*- méd.-passif « être célèbre » —> **kléw-e/os*- « gloire » (gr. κλέϝος, i.-ir. **ŝráv-as*-). En second terme de composés possessifs : véd. *su-śrávas*- « glorieux », gr.- κλέϝης.

2° Le type **(e)Hus-ós*-, à degré radical et ton originellement alternants; ordinairement féminin (mais masculin en latin); à valeur d'agent : **Hews-/*Hwes*- « briller » (véd. *vas*-, prés. *ucháti*) —> **(e)Hus-ós*- « aurore » (* « celle qui brille »), i.-ir. **uš-ás*- en face de gr. *ᾰ̓ϝως.

Comme les noms racines, ces noms d'agent désignent des entités, des phénomènes plus ou moins personnifiés, gr. αἰδώς, fém. « pudeur », lat. *angor*, masc. « angoisse ».

f) Le suffixe *-*ew-/*-u*- fournit des adjectifs primaires à vocalisme et ton divers (donc, initialement alternant dans la

flexion) : **pelH_1*- « se déverser dans », « emplir » → **pélH_1-u*- (got. *filu*), **polH_1-ú*- (gr. πολύς), **pl̥H_1-ú*- (véd. *purú*-, ir. **paru*-) « abondant ». La motivation originelle est en voie de disparition pour cet adjectif; elle a complètement disparu pour plusieurs autres comme **g^wr̥Hú*- « lourd » (véd. *gurú*-, gr. βαρύς, got. *kaurus*, lat. *grav-is*).

Il fournit aussi quelques substantifs primaires comme **pék-u*- « petit bétail », peut-être *« ce à quoi on arrache la laine », **pek*- « arracher la laine »; **k^woyt-ú*- « ce qui (se) distingue », véd. *ket-ú*- « signe » : got. *haidus* « manière, caractère », de **k^weyt*- « (se) distinguer ». Comme les adjectifs, ces substantifs sont divers formellement, et tendent au statut d'immotivés.

Le suffixe thématique correspondant *-*wo*- fournit des adjectifs d'état comme **g^wī-wó*- (**g^wiH_3-wó*-) « vivant » en face de **g^wī*- (**g^wiH_3*-) « vivre » : il s'agit d'une formation primaire sur degré zéro et à ton suffixal. Il fournit par ailleurs divers adjectifs secondaires, en particulier sur base d'invariants, **pr̥H-wo*- « premier » véd. *pū́rva*-, ir. **parva*-, v.sl. *prŭvŭ*. Beaucoup d'immotivés en terminés en **wo*- peuvent être issus de ces formations.

g) Le suffixe *-*ey*-/*-*i*- fournit des dérivés primaires à degré zéro radical, ton suffixal de genre masculin ou féminin, à valeur d'action. Il s'agit d'une vieille formation, dont il est peu d'exemples. Ainsi **stH_2-éy*- « fait de se tenir debout » (**steH_2*-), véd. *pratiṣṭhí*- « résistance ». Plusieurs de ces dérivés n'apparaissent qu'au datif singulier, comme véd. *dr̥śáye* « pour voir » (**dr̥k-éy-ey*); leur thème étant identique à une forme d'infinitif datif radical, véd. *dr̥śé* (**dr̥k-éy*), même sens, il semble y avoir continuité entre le suffixe *-*ey*-/*-*i*- et la désinence de datif *-*ey*/*-*i* (1). Le suffixe thématique correspondant *-*yo*- fournit des adjectifs déverbatifs à valeur prospective, véd. *yáj(i)ya*-, gr. ἅγιος « venerandus »; ces adjectifs doivent être issus des noms racines correspondants, et précisément de leur forme de datif singulier, véd. -*dŕ̥ś-ya*- « à voir » : infinitif datif *dr̥ś-é* « id. ». Cette observation confirme l'hypothèse précédente, et met en lumière la parenté entre les suffixes *-*yo*- et *-*ey*-. Le suffixe *-*yo*- fournit aussi des adjectifs secondaires d'appartenance, **g^wow*- « bœuf » → **g^wow-yo*- « bovin ». Sur invariants : **nu* « maintenant » → **néw-yo*- « nouveau ». Il peut s'agir d'un suffixe homophone, mais d'origine différente.

h) Les suffixes *-*en*- et *-*H_1en*-, qu'il n'est pas toujours

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 443 et ci-dessous, p. 61.

possible de distinguer, fournissent des adjectifs secondaires d'appartenance ou de localisation comme **ghm̥m-en-* « terrien », d'où « homme », lat. *homō*, etc., et de possession comme **Hyu-H₁en-* « qui possède la force-vitale (véd. *ā́yu-*) », d'où « jeune ». La valeur possessive semble être propre à la forme en *-*H₁en-* (1). En sont issus les sobriquets du type lat. *Catō* sur *catus* « fin » et la flexion faible de l'adjectif germanique. Sur le rôle d'un ancien suffixe *-*en-* dans la flexion hétéroclitique, v. p. 41. Les formes thématiques correspondantes sont représentées dans diverses formations :

1° Les « adjectifs en *-*nó-* », à degré radical zéro et ton suffixal, sont en tout point parallèles aux « adjectifs en *-*tó-* » (p. 53) et sont comme eux d'anciens dérivés secondaires de noms racines, à valeur possessive : **pl̥H₁-nó-* « plein » (véd. *pūrṇá-*, ir. **parna-*, lit. *pìlnas*, etc.) est initialement *« pourvu de choses déversées (**pl̥H₁-*) ». Ils ont en germanique la forme *-*e/ono-*, en slave la forme *-*eno-*.

2° Les adjectifs secondaires possessifs comme **lowks-no-* « pourvu de lumière » (av. *raoxšna-*, lat. *lūna* « lune » < *« la brillante »); de cette valeur possessive est issue celle de « chef de », lat. **domo-no-* « chef de *domus* », germ. **genti-no-* (got. *kindins* « ἡγέμων ») « chef de *gens* », etc. : ces dérivés sont parallèles aux composés indo-iraniens en *-*pati-*.

3° Des substantifs primaires à degré radical variable, ton radical, masculins, à valeur d'action : **swep-* « dormir » → **swépno-* (v.isl. *suefn*), **swópno-* (lit. *sãpnas*), **súpno-* (gr. ὕπνος). Ici encore, l'hypothèse d'une ancienne alternance radicale dans la flexion est plausible.

Ces substantifs ont des doublets en *-*ono-* dont sont issus notamment les infinitifs germaniques. On mentionnera enfin un type féminin parallèle, **kʷoy-nā́-* « paiement » et « châtiment » (av. *kaēnā-*, gr. ποινή « vengeance », v.sl. *cěna* « prix »), de **kʷey-* « payer »/« se faire payer » (d'où « punir »).

i) Le suffixe *-*mo-* fournit des adjectifs primaires à degré variable et place du ton indéterminable, de valeur médio-passive : **gʷher-* méd.-passif « être chaud » → **gʷher-mó-* (gr. θερμός), **gʷhor-mo-* (ou **gʷhr̥-mo-*), lat. *formus*, « chaud ». En sont issus les participes passifs louvites, baltiques et slaves (lit. *nẽšamas*, v.sl. *nesomŭ* « porté »), et peut-être les substantifs comme lat. *animus* et *anima*, sur **anH₁-* « respirer ».

(1) K. Hoffmann, Ein grundsprachliches Possessivsuffix, *MSS* 6, 1955, p. 35-40 = *Aufsätze zur Indoiranistik* 2, p. 378-383.

Ce suffixe doit être issu de la thématisation d'un suffixe *-*em*- dont il ne reste guère de traces (1).

*j) Le suffixe *-er-* n'est attesté que dans les invariables comme **(s)up-er* « sur » véd. *upári*, gr. ὕπερ, lat. *super*, antonyme de **(s)upo* « sous ». Les noms de parenté comme **pHtér* sont des immotivés. Sur le rôle d'un ancien suffixe *-*er*- dans la flexion hétéroclitique, v. p. 41.

La formation en *-*ro*- d'adjectifs primaires à vocalisme variable, ton suffixal et valeur active ou médio-passive peut en être le correspondant thématique. Ex. : **bheyd*- « mordre » → **bhoyd-ró*- (got. *baitrs* « amer »), **bhid-ró*- (vha. *bittar* « id. »), pour la valeur active; **k*$^{(w)}$*oyt-ró*- (vha. *heitar*), **k*$^{(w)}$*it-ró*- (véd. *citrá*-) « brillant », de **k*$^{(w)}$*eyt*- médio-passif, « se distinguer ».

*k) Le suffixe *-lo-* (qui peut être issu de la thématisation d'un ancien suffixe *-*el*- dont il reste peu de traces) fournit des adjectifs primaires d'agent, de vocalisme divers, type lat. *crēd-ulus* « qui croit » sur *crēd-ere* « croire ». En sont issus les participes passés actifs du slave, de l'arménien, du tokharien et, avec un changement de la voyelle finale, les adjectifs latins en *-li-* comme *agi-li-* « agile » : véd. *ajirá-* « id. »; de plus, on note un passage à la valeur médio-passive (*agilis* « qui agitur » comme *habilis* « aisé à tenir » « quī habētur »).

Un suffixe homophone fournit les diminutifs, lat. *porcu-lus* « petit porc ».

*l) Le suffixe *-et-* ne fournit une formation vivante qu'en anatolien, où il donne des abstraits déverbaux, hitt. *nahšar*- « craindre » → *nahšar-att*- « crainte ». Par ailleurs, il n'est attesté que par des vestiges isolés comme véd. *vah-át*- « fleuve », de *vah*- moyen « se déplacer » (donc : médio-patient); lat. *teg-et*- « couverture » (nom d'instrument); got. *mit-aþs* « mesure » (abstrait de *mitan* « mesurer ») et comme élargissement de nom racine (véd. *stú-t* « louange), de suffixe (*-*tāt*- en face de *-*tā*-, *infra*), d'immotivé (véd. *yákr̥-t* « foie » : av. *yākarə*). Il figure également dans les formes d'infinitif datif iranien **i-t-ay*, « pour aller », **ga-t-ay* « pour venir », **s-t-ay* « pour être », **mrū-t-ay* « pour parler », **das-t-ay* « pour donner », p. 85. Le correspondant thématique *-*to*- sert à former des dérivés primaires sur la racine au degré zéro et le ton suffixal : les « adjectifs en *-*tó*- », qui fonctionnent comme participes passés passifs et moins souvent actifs dans la plupart des

(1) F. Bader, *Suffixes grecs en* -m- *: Recherches comparatives sur l'hétéroclisie nominale*, Paris, 1974.

langues indo-européennes. Ces « adjectifs en *-*tó*- » sont initialement des dérivés possessifs (donc des adjectifs secondaires) de noms racines, **klu*- « gloire » (véd. *dīrgha-śrú-t*- « dont la gloire s'étend au loin ») → **klu-tó*- « pourvu de gloire ». Ils sont donc identiques aux dérivés secondaires comme lat. *barbā-tus* « barbu » (1).

Le suffixe fournit également des substantifs divers, masculins (*-*to*-), féminins (*-teH_2-), élargi en *-teH_2-$t(i)$-.

m) Les suffixes *-*yes*- et *-*ist(h)o*- fournissent des dérivés primaires à vocalisme radical **e*, ton radical. Les dérivés en *-*yes*- sont initialement des substantifs d'agent à valeur intensive, type véd. *déyas*- « qui donne beaucoup » sur *dā*- « donner », puis des déadjectivaux également intensifs, véd. *várīyas*- « vaste étendue » sur *urú*- « large » et enfin des comparatifs d'adjectifs, véd. *náv-yas*- « plus nouveau » sur *náva*- « nouveau ». L'ancien dérivé possessif en *-*to*- de ces substantifs, véd. *váriṣ-ṭha*- *« qui possède une vaste étendue », fournit le superlatif correspondant.

n) Les suffixes *-*tero*- et *-*tm̥mo*- fournissent des adjectifs secondaires marquant le choix entre les deux membres d'un couple, **k*ʷ*o-tero*- (i.-ir. **ka-tará*-, gr. πό-τερος) « lequel des deux ? » et par suite désignant un de ces deux membres par opposition à l'autre, véd. *áśva*- « cheval » → *aśva-tará*- « mulet ». En indo-iranien et en grec, *-*tero*- fournit des comparatifs secondaires dont le superlatif correspondant repose sur *-*tm̥mo*-, *-*tm̥to*-.

*o) Les suffixes *-ter- et *-tel-* fournissent deux types de dérivés d'agent (2) :

1° Le type *dH_3-*tér*-, à vocalisme radical zéro, ton suffixal, désigne l' « agent, voué par destination, aptitude ou nécessité à une certaine activité » (3) : *dH_3-*tér*- « donneur », gr. δο-τήρ, i.-ir. **dā-tár*-. Ces substantifs ont la rection nominale : leur régime est au génitif, véd. *dātā́ vásūnām* « donneur de biens ».

2° Le type *$déH_3$-*tor*-, à vocalisme radical **e*, ton radical, désigne l' « auteur, à partir de l'acte qu'il a accompli » (4) : *$déH_3$-*tor*- « auteur d'un don », gr. δώ-τωρ, i.-ir. **dā́-tar*-. Ces

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 415 et suiv.

(2) E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948. A ces deux classes de dérivés correspondent deux classes de composés, *BSL* 62, 1967, p. 21 et suiv. Pour le rapport avec « la double valeur du présent » verbal, voir en particulier p. 22 et ci-dessous p. 73 et note 2.

(3) E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action*, p. 62.

(4) *Ibid.*

substantifs ont originellement la rection verbale, conservée en védique, *dātā vásūni*.

Les deux formations sont confondues ailleurs, par exemple en latin *(da-tōr-)*; elles doivent être issues de la scission d'un paradigme à alternance vocalique et ton mobile (1). Le suffixe **-tel-* (v.sl. *-tel-*) avec ses formes élargies, anatolien *-talla-*, à côté de *-tara-*, paraît une variante phonétique ancienne.

Les formes thématiques correspondantes sont au nombre de quatre : **-tro-*, **-tlo-* correspondant respectivement à **-ter-* et à **-tel-*, et aussi **-dhro-*, **-dhlo-* qui en sont inséparables. Les quatre suffixes fournissent en effet des dérivés primaires à vocalisme radical **e*, ton radical, substantifs neutres d'instrument :

**péH₃-tro-* « ce qui sert à conserver », véd. *pā́-tra-* nt. « récipient », got. *fōdr* nt. « θήκη »;

**stéH₂-tlo-* « lieu où l'on se tient debout », véd. *sthā́-tra-* nt., lat. *obstā-culum* « ce qui se tient devant »;

**kréy-dhro-* « ce qui sert à tamiser », lat. *crībrum*, vha. *(h)rittara-* « tamis »;

**s(y)ū́-dhlo-* « ce qui sert à coudre », lat. *sūbula*, sl. **syūdlo-* « alène ».

Le parallélisme formel et fonctionnel de ces quatre formations engage à les réunir; le couple **-tro-* : **-tlo-* reflète le couple **-ter-* : **-tel-*; quant à l'alternance consonantique inhabituelle **t* : **dh*, on l'a expliquée par le jeu de la loi de Bartholomae (2).

*p) Le suffixe *-tey-/*-ti-* fournit des dérivés primaires sur racine à vocalisme zéro, à ton originellement mobile; ce sont des substantifs féminins d'action « objective, réalisée hors du sujet par un accomplissement fini en soi-même, et sans continuité » (3) : **gʷem-* « venir » → **gʷḿ̥-tey-* « le fait de venir », véd. *gáti-*, gr. βάσις, got. *gaqumþs*; **bher-* « porter » → **bhr̥-téy-* « le fait de porter », véd. *bhr̥-tí-*, vha. *giburt* « naissance », mais **bhŕ̥-tey-* dans got. *gabaurþs* « naissance » (4). Un thème **gʷm̥tey-* étant identique à la forme d'infinitif datif attestée par gâth. *gatōi*, *gatē*, on y verra l'hypostase de cette forme, conformément au schéma général de l'évolution qui conduit de l'infinitif-cas (infinitif datif ou directif) à l'infinitif-thème

(1) J. Kuryłowicz, *L'apophonie*, p. 63 et suiv. ; *Idg. Gr.*, II, p. 39 et suiv.

(2) J. Kuryłowicz, *L'apophonie*, p. 379. Voir ci-dessus, p. 11.

(3) E. Benveniste, *Noms d'agent et noms d'action*, p. 112.

(4) La place du ton est garantie par l'entrave qu'elle constitue à la sonorisation de *þ* en *đ*.

ou substantif verbal (angl. *to go* « pour aller », puis « aller ») (1). Croisé avec un suffixe *-*yen*- de même valeur, le suffixe *-*ti*- a donné naissance au suffixe *-*tyen*- attesté en latin (*-tiōn-*), en arménien et en celtique. Quelques dérivés en *-*ti*- ont la valeur de noms d'agent, soit secondairement (véd. *ūtí*- « aide », avec la même ambivalence qu'en français), soit comme valeur unique, gr. μάντις « devin ».

Le suffixe *-*ti*- fonctionne comme doublet du suffixe *-*t*- dans la formation des dizaines; agglutiné au suffixe *-*(e/o)s*-, il fournit des substantifs déadjectivaux en anatolien et en slave.

La forme thématique correspondante *-*tyo*- fournit des adjectifs primaires à valeur prospective en indien, véd. *kr̥*- « faire » –> *kŕ̥-tya*- « à faire »; le lien avec le suffixe *-*tey*-, et surtout avec l'infinitif datif dont il est issu, est manifeste. En revanche, on peut considérer comme un simple homophone le suffixe *-*tyo*- qui fournit des adjectifs situatifs sur base d'invariants, **eni* « à l'intérieur » –> **ní-tyo*- « intérieur », i.-ir. **nítya*- « personnel », got. *niþjis* « parent », gaul. *Nitio-(broges)*, nom de peuple.

q) Le suffixe *-*tew*-/*-*tu*- fournit plusieurs types de dérivés :

1° Des substantifs primaires à vocalisme **e* ou **o*, ton radical, masculins ou féminins, d'action « subjective, émanant du sujet et l'accomplissant, en tant que prédestination ou disposition interne, déploiement d'une virtualité ou pratique d'une attitude personnelle, toujours dirigée dans le même but » (2) : *g^w*em*- « venir » –> *g^w*ém-tu*- « venue », véd. *gán-tu*-, lat. *ven-tum* (supin de *venīre*).

2° Des substantifs primaires à vocalisme radical zéro, ton suffixal. L'exemple le plus net en est le nom du « passage », **pr̥-tú*-, ir. **pr̥-tu*- « gué; pont », lat. *portus* « port » (et « passage » dans *angiportus* « passage étroit »), germ. **furđu*- « gué ». Il existe trop peu de représentants de ce type pour qu'il soit possible de déterminer sa valeur précise.

3° Il existe des emplois résiduels de ce suffixe « dans des noms d'instrument, de titulaires de fonctions, d'animaux, de prédicats de fonctions divines, d'adjectifs verbaux servant de base à des dénominatifs de sens futur ou désidératif » (3). La forme thématique correspondante *-*two*- fournit des adjectifs déverbatifs à valeur prospective, sur racine au degré **e*, ton

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 435 et suiv.
(2) V. p. 55, n. 3.
(3) F. Bader, *BSL* 72, 1977, p. 127.

radical : véd. *kr̥-* « faire »—> *kár-tva-* « à faire »; ces adjectifs sont pour la forme comme pour le sens étroitement liés aux substantifs de type **gʷém-tu-*, et en particulier aux infinitifs datifs qui relèvent de ce type, comme les adjectifs en *-*yo-* et *-*tyo-* le sont aux noms racines et aux abstraits en *-*t(i)-*. En même fonction, le suffixe apparaît en grec avec la forme *-*téwo-*, δοτέϝος « dandus ». Ces adjectifs, substantivés, sont à la base des formations d'abstraits comme véd. *kár-tva-* nt. « le devoir » (où la valeur originelle est maintenue), et des formations de noms d'instrument comme lit. *piautùvas* « faux » sur *piáuti* « faucher » (donc : *« pour faucher »). Le lien entre les adjectifs et la formation d'abstraits et de collectifs dénominaux type véd. *deva-tvá-* nt. « divinité » est moins évident.

r) Le suffixe *-*men-* fournit des dérivés primaires sur la racine au degré **e*, à ton radical. Ce sont tous des substantifs neutres, mais de valeur diverse : noms d'action comme **néw-mn̥-* « le fait de hocher la tête », et les infinitifs grecs en -μεν et -μεναι, noms de l'objet accompli ou affecté, **bhér-mn̥-* « fardeau »; noms d'instrument, *$déH_1$-mn̥-* « lien »; « noms d'agent neutre », **sréw-mn̥-* « ce qui coule ». La valeur centrale dont il semble que les autres soient issues est celle de « nom instrumental » (1). Il fournit aussi des animés correspondants, désignant l'être qui préside au procès exprimé par la racine : ce ne sont pas exactement des noms d'agent, comme ceux en *-*ter-*, mais des « noms agentifs », parallèles aux neutres « instrumentaux »; ils évoluent soient vers les noms d'agent comme dans le type gr. ἴδμων « qui sait », soit vers les noms d'action comme dans le type gr. αὐτμήν « souffle ».

Combiné avec la formation de collectif neutre *-*nt-eH_2*, le suffixe *-*men-* donne des collectifs comme lat. *armenta* « les troupeaux » dont sont issus secondairement (en tant que singulatifs) les dérivés latins en *-mentum* (2).

La forme thématique correspondante *-*mno-* (3) est surtout connue pour ses emplois comme suffixe de participe présent et aoriste médio-passif; elle est conservée en avestique et dans quelques formes isolées comme lat. *alumnus* « nourrisson » (ancien participe de *alī* « être nourri, croître »), refaite en grec (-μενος) et en indien *(-māna-)*.

s) Le suffixe *-*(e/o)nt-* fournit des participes présents et aoristes actifs, **es-* « être »—> **es-/*s-* thème de présent à

(1) Le suffixe i.-e. *-*men-*, *BSL* 66, 1971, p. 109-137.
(2) J. Perrot, *Les dérivés latins en* -men *et* -mentum, Paris, 1961.
(3) G. Klingenschmitt, *Flexion und Wortbildung*, p. 148-163. pose *-*mH_2no-*, ce qui lui permet d'expliquer également ind. *-āna-*.

suffixe zéro → *s-é/ont- « étant », lat. -sent- « étant » et sont- « coupable ». Mais ces dérivés déverbaux sont issus d'une formation originellement dénominale : comme *-to-, *-(e/o)nt- est initialement un suffixe dénominal possessif, véd. br̥h-ánt- « puissant » est *« possesseur de br̥h- », ce qu'exprime également le composé bŕ̥has-páti- « maître, possesseur de br̥h ». Cette valeur est bien attestée en hittite : peruna- « rocher » → perunant- « rocheux », en germanique : *xrind- « bœuf » (all. Rind) repose sur *kr-ent- « cornu » (1), et elle se retrouve dans la forme élargie *-went- (ci-dessous). Cette origine rend compte des emplois de *-(e/o)nt- comme médio-passif, lat. gignentia « quae gignuntur », réguliers en anatolien pour les verbes transitifs, résiduels ailleurs.

t) Le suffixe *-went- fournit des adjectifs possessifs sur des substantifs. La formation est vivante en anatolien (-want-), en indo-iranien (*-vant-), en grec (-ϝεντ-). Elle s'est croisée avec la formation de même valeur *-to- en latin, pour donner le suffixe -ōsus (*-o-wont-to-).

Le doublet i.-ir. *-mant- a été expliqué par une hypothétique distribution complémentaire entre *w et *m (2); l'hypothèse devient inutile si l'on admet que la forme du suffixe est originellement *-(e/o)nt-, *w et *m n'étant que des élargissements.

u) Conclusions. — Les suffixes énumérés ci-dessus, qui ne représentent qu'une part du matériel reconstruit, ne se situent pas sur le même plan chronologique : les uns sont vivants et productifs en indo-européen, et certains dans les langues indo-européennes à époque historique ; ce sont d'ordinaire les plus aisés à décrire, parce qu'ils sont unitaires pour la fonction comme pour la forme. D'autres sont en voie de disparition dès l'indo-européen ; ceux-là sont plus divers formellement, et se répartissent sur plusieurs fonctions. Deux tendances antagonistes président en effet à l'évolution des formations dérivationnelles : une tendance unitaire, qui se fonde sur les principes d'économie et de distinc-

(1) H. Krahe, W. Meid, *Germanische Sprachwissenschaft*, III, Berlin, 1967, p. 172.
(2) Voir p. 42, n. 2.

tivité, et qui se réalise par l'élimination des représentants des valeurs divergentes, résiduelles des formations (par exemple des noms d'*agent* en **-ti-*, gr. μάντις, ou des noms d'*action* en **-ter-*, lat. *iter*). La tendance inverse à la diversité, à la polyvalence se fonde à la fois sur l'emploi (expressif ou autre) des dérivés d'une classe dans la fonction de ceux d'une autre classe (av. *xšaθrəm* « le pouvoir » au sens de « celui qui détient le pouvoir ») et sur l'énonciation implicite, qui se manifeste par ailleurs aux divers niveaux des systèmes linguistiques (1). Dans les formations vivantes, la tendance unitaire l'emporte ; les divergences se limitent à des extensions sporadiques d'emploi, qui n'affectent pas durablement la formation.

On peut considérer comme vivantes et productives en indo-européen les formations primaires de noms d'action et d'agent dont E. Benveniste a reconstruit le système : **-tey-* : **-tor-* « acte » : « auteur de l'acte », et **-tew-* : **-ter-* « activité » : « agent voué à cette activité ». La précision dans la reconstruction sémantique et la régularité sont caractéristiques des formations vivantes. De même, les quatre formations de noms d'instrument, **-tro-*, etc.; en revanche, malgré leur unité formelle, les noms en **-men-* sont une classe ancienne en voie de dispersion ou de reclassement ; « noms instrumentaux », ils tendent à devenir des noms de l'objet accompli, avec diverses valeurs résiduelles. Dans la dérivation secondaire, on relève deux axes sémiques principaux : l'appartenance et la possession. Le premier, qui s'exprime par les suffixes **-yo-*, etc., correspond au génitif ; l'autre, qui s'exprime par

(1) Par exemple dans la composition, p. 92 ; dans la subordination implicite, p. 111.

les suffixes *-*went*-, *-*to*-, et le composé *bahuvrīhi*, correspond à l'instrumental. De même, au datif correspond la classe des adjectifs prospectifs, adjectifs de possibilité active ou passive, d'obligation, de nécessité, dont certains s'intègrent au paradigme verbal comme participe futur ou « verbal d'obligation ». On voit qu'il y a des liens étroits entre la dérivation secondaire vivante et la syntaxe de la phrase simple (1).

Nombre de formations sont en voie de disparition dès l'indo-européen : on a vu par exemple que les formations en *-*i*- et en *-*u*- tendent à l'immotivation. De même, les différentes formations hétéroclitiques, c'est-à-dire comportant dans la flexion une alternance entre **r*, **n*, parfois **i*, **l*, **m* (2). Certains de ces suffixes, toutefois, sont vivants et productifs en anatolien ; c'est que l'hétéroclise, du point de vue flexionnel, est, comme l'a montré E. Benveniste (3), une innovation. Mais, du point de vue de la dérivation, les éléments alternants sont d'anciens suffixes, dont il est difficile de reconstruire la valeur ancienne.

A considérer les formations hétéroclitiques, et plus généralement à confronter les différents suffixes du seul point de vue formel, on a l'impression qu'ils se sont formés par *agglutination*, *-*ter*-/*-*ten*- comportant un élément commun **t* auquel se serait agglutiné un second élément **r* ou **n*, et de même *-*to*-, *-*tey*-, *-*tew*-, *-*te*/*or*- pouvant comporter ce **t* suivi d'un second suffixe. C'est parfois vrai ; on a

(1) Voir Les cas et la dérivation nominale, à paraître dans les *Actes du XII*[e] *Congrès international des Linguistes*. Il existe aussi des liens entre la dérivation, la composition et l'actualisation du prédicat verbal, ci-dessous p. 73, n. 2.

(2) F. Bader, *Suffixes grecs en* -m-, chap. X.

(3) *Origines*, p. 185. Voir ci-dessus p. 41-42.

essayé de le montrer pour *-*tey*- (1). Mais il ne faut pas perdre de vue que les suffixes se forment et évoluent beaucoup plus souvent par *réinterprétation* des rapports entre formes dérivées et bases que par *agglutination* de morphèmes dérivationnels. La dérivation est en perpétuel mouvement ; en particulier, on constate de nombreux échanges entre dérivation primaire et dérivation secondaire. Et la dérivation considérée dans son ensemble ne forme pas un système clos : on a signalé les rapports entre la dérivation secondaire et la syntaxe de la phrase simple ; il existe aussi des passages de la dérivation à la flexion et inversement ; plusieurs formations dérivationnelles sont entrées dans la flexion nominale (formations de féminin, de comparatif, de superlatif) et dans la flexion verbale (participes) ; inversement, le phénomène de l'*hypostase*, par lequel une forme fléchie devient à son tour base de flexion, se constate ici et là, par exemple en anatolien où le génitif d'un substantif (*waštul-aš* « de la faute ») fournit un thème d'adjectif *waštula-* « fautif ». Il en est des exemples dans la dérivation pronominale, p. 63.

I) *Les pronoms. a) Généralités.* — Il n'y a pas lieu d'étudier séparément formation et flexion parce qu'il y a entre thème et désinence une continuité qui peut aller jusqu'à l'indistinction *(*me)* ou même à l'échange de statut entre les deux éléments constitutifs d'une forme pronominale, latin archaïque *i-pse ea-pse*, latin classique *ips-e ips-a*.

On distingue traditionnellement deux classes de pronoms, ceux qui n'ont qu'un paradigme : les pronoms personnels, et ceux qui ont trois paradigmes : les pronoms et adjectifs déictiques et anaphoriques. Il y a continuité entre les deux classes : le pronom personnel de la troisième personne est toujours issu d'un anaphorique, et comporte trois paradigmes.

b) Les pronoms personnels. — Ils ont des formes toniques et des formes atones ; les formes toniques

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 438 et suiv.

peuvent être employées comme formes d'insistance ; elles le sont toujours au nominatif, où elles ont la même fonction que les désinences personnelles, lat. *(egō) amō*. Le pronom de la première personne du singulier a une flexion qui repose sur deux groupes de formes, un nominatif **eg* (av. *as-cīt̰*, Y. 46.18), *eg-eH_3* (d'où lat. *egō*, etc.), *egH_3-e/om* (d'où i.-ir. **ažham*, dont l'aspirée serait due à la laryngale antévocalique (1)) ; plusieurs formes aberrantes sont dues à des réfections, par exemple hitt. *uk* d'après l'accusatif *ammuk*, lui-même refait d'après *tuk*, cf. *infra*. Et les cas obliques, qui sont en **m*, **em* (H_1m- ?) : acc. **(e)me*, instr. *meH_1*, gén. **mene*, dat. *meghey* (lat. *mihī*), **meghye/o(m)* (véd. *má-hya(m)*), dat.-loc. **moy*, abl. **med*.

Le pronom de la deuxième personne du singulier est **tū* (**tuH* ?), élargi en indo-iranien comme celui de la première personne : **tuwam* et en anatolien, hitt. *tuk* < **tū-ge*. Les cas obliques sont parallèles à ceux de *$egeH_3$*, à l'exception de la forme du datif : acc. **te*, instr. *teH_1*, gén. **tewe*, dat. **tebhey* (lat. *tibī*), *tebhye/o(m)* (i.-ir. **tabhya(m)*), dat.-loc. **toy*, abl. **ted*.

Le pronom de la première personne du duel et du pluriel a une base commune **wey-*, **wē-* (*weH^y- ?) : au duel, av. *va*, v.sl. *vě* (got. *wi-t*, lit. *vè-du* comportent une forme du numéral « deux ») ; au pluriel, i.-ir. **way-am*, hitt. *weš*, got. *weis (*weyes)*. Forme atone **nŏ̄s* ; cas obliques sur **n̥s-(s)me-*.

Le pronom de la deuxième personne du duel et du pluriel a une base commune **yu-* ; un nominatif **yūs* est largement attesté ; cas obliques sur **yu-(s)me-* ; forme atone **wŏ̄s*. Le réfléchi, qui vaut

(1) Si l'on admet aussi un effet de **H* sur les occlusives *sonores* (voir ci-dessus, p. 16). On pose aussi *$egoH_2$*, *egH_2om*.

initialement pour toutes les personnes comme encore aujourd'hui dans les langues slaves et baltiques, est bâti sur un thème **sewe*, **swe*, **se*. Hitt. *z(a)* est certainement apparenté, mais la forme fait difficulté, à moins qu'on admette que hitt. *z* puisse représenter i.-e. **s* (1).

Les anomalies, qui abondent dans la flexion des pronoms personnels telle qu'on la reconstruit par la comparaison, invitent à la reconstruction interne. Une intéressante tentative a été faite dans ce sens par G. Liebert (2), sur la base d'un système laryngaliste comportant des lois phonétiques nouvelles, par exemple $*wH_2 > *bh$ et $*yH > *gh$: ainsi, l'anomalie constatée au datif des pronoms du singulier reposerait sur la divergence phonétique d'un système régulier plus ancien, **meghey* $<$ $*H_1mey\text{-}H_2ey$, **tebhey* $<$ $*tew\text{-}H_2ey$, **sebhey* $<$ $*sew\text{-}H_2ey$, ce qui a l'avantage de retrouver les thèmes attestés par ailleurs et de mettre en évidence la proximité originelle de ces formes avec celles de datif-locatif, **moy* $<$ $*H_1mi\text{-}H_2ey$, **t(w)oy* $<$ $*tuH_2ey$, **s(w)oy* $<$ $*suH_2ey$.

Il existe une dérivation sur la base des pronoms personnels. Les deux classes principales de la dérivation secondaire y sont représentées : on y trouve des dérivés d'appartenance en **-o-*, **-yo-*, **-(t)ero-*, sur la base du thème ou, par *hypostase* (3), sur celle du génitif : gén. **tewe* → adj. **tewo-* « tuus » ; l'indo-iranien a également des adjectifs de possession en **-want-*, mais avec le sens de « tel que » (4), véd. *mā́-vant-* « tel que moi ».

(1) Avec H. Kronasser, *Etymologie der hethitischen Sprache*, Wiesbaden, 1966, § 39.
(2) *Die indoeuropäischen Personalpronomina und die Laryngaltheorie*, Lund, 1957.
(3) Voir ci-dessus p. 61.
(4) Sur la valeur *caractérisante* de ce suffixe, voir Les cas et la dérivation nominale en indo-européen, § 1 ; ci-dessous, p. 100.

c) Les pronoms démonstratifs et les pronoms anaphoriques. — Leur flexion est proche de celles des noms thématiques pour les formes en **-e/o-*, des noms en **-i-* pour les formes en **-i-*. Elle s'en différencie sur quelques points, comme il apparaît dans celle de l'anaphorique **so/*to-* au masculin et au neutre :

	Indo-européen	Indo-iranien	Gotique	Latin	Grec
Singulier					
N. m.	**so*	**sá*	*sa*		ὁ
A. m.	**to-m/n*	**tá-m*	*þa-n-a*	*(is)tum*	τόν
N.A. nt.	**to-d*	**tá-d*	*þa-t-a*	*(is)tud*	τό
I.	**te/o-H₁*	**tā́*	*þē*	*(is)tō*	τῆ (Adv.)
D.	**te/o-(sm)-ōy*	**tá-smāy*	*þamma*	*(is)tī*	τῷ
G.	**te/o-s(y)o*	**tá-sya*	*þis*	*(is)tius*	τοῖο
Abl.	**te/o-(sm)-ōd*	**tá-smād*		*(is)tōd*	τῶ (Adv.)
L.	**te/o-(sm)-i*	**tá-smi*			
Pluriel					
N. m.	**toy*	**táy*	*þai*	*(is)tī*	τοι, οἱ
A. m.	**tōns*	**tā́ns*	*þans*	*(is)tōs*	τόνς
N.A. nt.	**teH₂*	**tā́*	*þō*	*(is)ta*	τά
I.	**toH₁is*	**tā́yš*		*(is)tīs*	τοῖς
G.	**to(ys)oom/n*	**táy-šām*	*þizē*	*(is)tōrum*	τῶν
D. Abl.	**toy-bh/m-*	**táy-bhyas*	*þaim*		
L.	**toy-su*	**táy-šu*		*(is)tīs*	τοῖσι

On observera :

1° Le *supplétisme *so/*to.*

2° L'*absence de désinence* au nominatif masculin singulier.

3° L'existence de *thèmes secondaires*, anciens comme le thème secondaire i.-e. **toy-* (i.-ir. **tay-bhyas* : got. *þaim*), ou récents, comme le thème

secondaire got. *þis-* (gén. pl. *þiz-ē*), identique au génitif singulier et issu de lui.

4° La présence d'*éléments infixés* entre thème et désinence : dat. sg. **te/o-sm-ōy* (i.-ir., got.) en face de **toy* (lat., gr.) ; gén. pl. **toy-s-oom/n* cumule cette particularité et la précédente.

Ces quatre particularités s'expliquent par l'origine des pronoms.

d) L'origine des thèmes pronominaux. — Les thèmes pronominaux sont constitués sur la base de particules invariables de phrase ; ces particules ont tendance à s'agglutiner. D'où les quatre particularités relevées dans la flexion :

1° Le supplétisme est dû à l'utilisation de particules différentes.

2° **so* est une particule de phrase, comme il apparaît encore en védique, dans l'emploi dit « *sá* initial figé », c'est-à-dire la présence d'un élément *sá* en tête d'une phrase dont le sujet n'est pas un masculin singulier.

3° Les thèmes secondaires sont issus d'une agglutination de particules ; cette explication s'impose pour la dernière particularité.

4° La présence d'éléments infixés : ce sont des particules qui se retrouvent ailleurs, par exemple **-sm-* dans les pronoms personnels.

*e) Les principaux thèmes pronominaux sont : *e-/o-*, hitt. *-a-*, pronom anaphorique enclitique des cas directs, suppléé par **-so* ; fournit les cas obliques de l'i.-ir. **ayám* démonstratif proche et anaphorique (gén. sg. *a-sya*, etc.) ; ceux de lat. *is* (gén. sg. *ejus* < **esyo*). Ce thème est originellement identique aux particules **e*, **o* (ligateur de phrase anatolien *-a* ; particule de phrase mycénienne *o* ; augment **e*) (1).

(1) F. Bader, *BSL* 68, 1973, p. 32 et suiv.

*ey-/i-, lat. *is*, germ. **is*, v.irl. *é*, cas directs d'i.-ir. **ay-ám*. Probablement identique à la particule **i* déictique (gr. οὑτοσ-ί « celui-ci ») et « actualisante » (dans les désinences primaires, p. 70). Les formes en **ey-* représentent plutôt l'agglutination de la particule **e* ci-dessus qu'un degré plein (1).

**yo-* relatif indo-iranien, grec, phrygien, slave, et (pour une partie des formes) celtique, sert aussi d'article postposé en iranien, baltique et slave (dans ces deux derniers dialectes, il sert à former l'adjectif « long »). Ce pronom est identique à la particule **yo* copulative, hitt. *-ya*, doublet de *-a* après voyelle, myc. *jo*, doublet de *o*, et désinence d'instrumental en tokharien (2).

**so* et **to-* forment le corrélatif de **yo-* et de ses substituts ; le couple évolue vers la fonction d'article en grec et en germanique. **so* est identique à la particule de phrase **so*, comme on l'a signalé ; **to-* est issu de la particule **to*, hitt. *ta* « et ».

**k^wo-* et **k^wi-* interrogatifs (gr. τίς) et indéfinis (gr. τις) ont fourni le relatif à plusieurs langues (anatolien, latin, baltique) ; ces pronoms sont issus de la particule **-k^we* qui a donné notamment la conjonction copulative **-k^we*.

Il y a plusieurs autres thèmes pronominaux qui sont issus eux aussi de particules invariables, **ke/o-*, **bhe/o-*, **de/o-*, **ne/o-*, **pe/o-*, etc. (3).

f) Exemples de constructions de particules et de pronoms. — I.-ir. **ay-ám* « celui-ci » est issu d'une séquence **ey* (pronom, lui-même issu de deux particules, cf. *supra*) + **e/om*, particule qui se retrouve dans les pronoms personnels (**ažh-am*,

(1) De toute façon, il ne faut pas poser un degré plein *H_1*ey-*, dont le degré zéro *H_1*i-* aurait donné lat. *ae-*.
(2) F. Bader, *BSL* 70, 1975, p. 27-89. Sur les données tokhariennes, voir toutefois W. Thomas, *IF* 80, 1975, p. 71-79.
(3) F. Bader, *BSL* 68, 1973, p. 27-75.

**way-am*, etc.) ; le féminin **iyám* est **iH*$_2$ + **e/om* ; le neutre **idám*, **id* (lat. *id*) + **e/om*. Cette particule, sous sa forme **-om*, réinterprétée comme une désinence d'accusatif thématique en latin dans la forme *eum* (< **ey-om*), a donné naissance à un thème secondaire *e(y)o-*, qui a fourni la plus grande partie des formes de *is* à l'époque classique.

I.-ir. **(a)sā́w*, véd. *asaú*, av. *hāu*, v.p. *hauv* : *(*e)* + **so* + **H*$_2$*u*. Cette dernière particule est celle qui a donné *véd. u* et gr. αὖ « d'autre part », « à son tour ». On trouve des combinaisons similaires à la base de gr. αὐτός < αὖ + τό- « encore lui » οὗτος < **so* + **H*$_2$*u* + **to-* « et encore lui » (1) ; de got. *sah*, fém. *sōh*, nt. *þatuh* **so*, **seH*$_2$, **tod* + *H*$_2$*u* + **k*^{w}*e*.

L'anatolien met sous nos yeux la constitution de pronoms à partir de telles séquences : la corrélation y est fondée sur *kwi-* « un certain » « qui » . . . *n(u)-aš* « alors, lui » : cette particule *nu*, perdant sa voyelle finale, constitue avec le pronom *-a-* une liaison stable *na-*, qui n'est pas loin du statut de pronom. On peut donc supposer qu'un pronom indo-européen comme **to-* est issu d'une séquence **t(o)-o-* ; cette origine transparaît en védique, dans les emplois où une forme fléchie du pronom *sá*, par exemple le génitif m. nt. sg. *tásya* équivaut à un anaphorique précédé d'une particule de phrase, *tád asya*. Parallèlement, le relatif **yo-* peut être constitué du « présentatif » **i* suivi du pronom **o*.

J) *Les numéraux.* — Le système indo-européen de numération est décimal. Il s'articule en unités, dizaines, centaines, milliers.

(1) Voir L'antéposition de la relative en indo-européen, *La Linguistique*, 1979 p. 101-110 ; J. S. Klein, *JIES* 5/2, 1977, p. 161-176 ; *The particule u in the Rigveda*, Göttingen, 1978.

a) Unités. — « un », *sém- et *óy- (suffixé en *-no-, *k^wo-, etc.) ; « deux », *d(u)wóH(u) ; « trois », *tréyes (fém. *t(r)i-s(o)r-és, probablement ancien « numéral personnel », « trois femmes ») ; « quatre », *k^wetwóres. Ces quatre premiers nombres sont fléchis ; les suivants sont invariables : *pénk^{w}e, *(s)(w)éks, *septḿ̥, *októH(u), *néwm̥/n̥, *dékm̥ (et *dekm̥-t(i)- « dizaine ».

b) Dizaines. — De « onze » à « dix-neuf », les nombres sont exprimés par des composés additifs du type lat. _ūn-decim_ « un (plus) dix ». Les dizaines sont exprimées par des composés multiplicatifs, *wi(H_1)-(d)km̥t-i(H_1) « deux dizaines » = « vingt », *triH_2-(d)km̥t-eH_2 « trois dizaines » = « trente ».

c) Cent et les centaines. — « Cent » est exprimé par un dérivé du nom de la dizaine, *(d)km̥t-ó-. Les centaines sont exprimées par des syntagmes (type fr. _deux cents_) ou des composés (type lat. _ducentī_).

d) Mille. — « Mille » est exprimé par un immotivé *gheslo-, dont le grec a un dérivé *ghesl-yo-, l'indo-iranien et le latin des composés en *sem, « un mille » : i.-ir. *sa-hásra- (*sm̥-gheslo-) lat. _mīlle_ (*smiH_2-ghsl-iH_2). Les autres langues l'ont remplacé par différents termes exprimant l'idée de « grand nombre ».

e) Les ordinaux. — A part « premier », qui est tiré de l'invariant *preH_3 « devant », ce sont des dérivés des numéraux cardinaux. Leur suffixe est originellement *-o- : *dékm → *dekm-ó- « dixième ». De *septm̥m-ó- ont été tirés les suffixes *-mo- et *-tm̥mo- (ce dernier à partir du doublet *sepm/n du numéral « sept » attesté par le germ. *seƀun). De l'ordinal de la « dizaine », *dekm̥t-o-, a été tiré (par mise en rapport avec *dekm̥) un suffixe *-to-, qui n'a donc aucun lien étymologique avec le suffixe

d'adjectifs possessifs (1). Il est probable que le suffixe *-(o)no- est issu de *newn-o- « neuvième », lat. *nōnus*, et que les ordinaux hittites en *-anna-* sont totalement indépendants des dérivés primaires en *-e/ono- (2).

Les ordinaux sont initialement des dérivés d'appartenance : **dekm-o-* signifie « appartenant à un groupe de dix ». D'où les emplois comme RV. 7.36.6 *sárasvatī saptáthī* « Sarasvatī qui appartient au groupe des sept (rivières) » ; les dérivés de possession ont donné des collectifs (v.isl. *tvennr* « formant une paire ») ou des distributifs, lat. *bīnī*, etc. ; il existe aussi quelques possessifs proprement dits, comme véd. *śat-ín-* « qui possède cent ».

Une autre fonction des ordinaux est de marquer le *rang* dans l'ensemble auquel appartient leur déterminé ; c'est la seule pour l'ordinal « premier », qui, on l'a vu, est bâti autrement que les autres. Ils peuvent aussi noter le rang du procès dans une série de procès accomplis par le même sujet, Yt. 14 *ahmāi paoiryō* (*bityō*, *θrityō*, *tūiryō*, etc.) *ājasat̰ vazəmnō vərəθraγnō* « à lui arriva rapidement Vr̥θraγna pour la première (la deuxième, la troisième, la quatrième) fois ».

f) Autres dérivés des numéraux. — Outre les distributifs précédemment mentionnés, on relève des multiplicatifs, des fractionnels, des adverbes indiquant le nombre de fois, etc.

2. Le verbe. — Le verbe se distingue du nom par des affixes particuliers, les désinences personnelles ; en outre, l'organisation du système verbal

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 417. De même, O. Szemerényi, *Einführung*, p. 210, pose uniquement un suffixe *-o- pour l'état le plus ancien.
(2) H. Kronasser, *Etymologie*, § 181.

diffère de celle du nom : le verbe utilise régulièrement des *suffixes flexionnels* (cf. p. 23), alors que le nom n'utilise guère la suffixation que pour la dérivation. Autre particularité du verbe : l'une de ses catégories, le temps, est marquée par la préfixation d'un augment.

A) *Tableau des désinences personnelles.* — Le tableau ci-dessous ayant pour objet de dégager les catégories flexionnelles (1) du verbe et non de rassembler dans leur ensemble les divers signifiants reconstruits, on indiquera uniquement la troisième personne du singulier de chaque série de désinences personnelles.

Désinences	Actives	Médio-passives	De parfait
Primaires	**-ti*	**-(t)oy*	**-ey* ([1])
Secondaires	**-t*	**-(t)o*	**-e*
D'impératif	**-(t)u*		

Augment : **e-* *(*ē-)*

Redoublement : préfixation de la première consonne suivie de **e* ou de **i*.

([1]) Hitt. *-i*, lat. *-ei(t)* (3 sg. parfait), cf. p. 78.

De ce tableau des désinences et autres morphèmes flexionnels, on dégage les catégories suivantes :

1° La personne : signifiant **-t* ou zéro pour la troisième personne du singulier.

2° La voix : signifiant zéro pour l'actif, **-o-* pour le médio-passif.

3° Un morphème **-i* se dégage de l'opposition entre désinences primaires et secondaires, et, à l'actif, désinences d'impératif ; on verra que son contenu est l'actualisation *(hic et nunc)*.

(1) Sur l'ensemble de la question, voir K. Hoffmann, Das Kategoriensystem des indogermanischen Verbums, *Aufsätze zur Indoiranistik* 2, p. 523-540.

4° L'impératif, signifiant *-*u*.

5° Le parfait, signifiant *-*e*.

L'augment n'est compatible qu'avec les désinences secondaires ; il exprime, conjointement avec elles, le prétérit.

Le redoublement se rencontre au présent, à l'aoriste et au parfait, dans certaines formations, et, sous une forme différente, à l'intensif. On ne restitue pas de valeur commune pour cette marque.

B) *Les catégories verbales flexionnelles.* — *a) La personne.* — La flexion distingue neuf personnes dans les langues qui n'ont pas perdu ou réduit le duel. Le nombre des signifiants personnels reconstruits étant supérieur, on suppose que l'indo-européen a possédé un système personnel plus complexe, distinguant par exemple des personnes inclusives et des personnes exclusives au pluriel.

b) La voix. — La flexion oppose, pour la plupart des verbes, à un actif non marqué un médio-passif, marqué par un morphème désinentiel *-*o*- et ses allomorphes, combiné avec la marque personnelle (2e sg. *-*s-o*, etc.). Le contenu notionnel de ces deux voix est très complexe et variable. On distingue traditionnellement six valeurs pour le médio-passif :

1° Moyen « dynamique », gr. ἔφατο = ἔφη « il dit ».

2° Moyen réfléchi, gr. λούομαι « je me lave ».

3° Moyen réciproque, gr. μάχεσθαι « se battre ».

4° Moyen à sujet bénéficiaire, gr. θύεσθαι, véd. *yájate* « sacrifier pour soi ».

5° Moyen à sujet possesseur, gr. μισθοῦσθαι « recevoir un salaire ».

6° Passif, véd. *stávate* « il est loué » en face de *stáuti* « il loue ».

La filiation diachronique des emplois n'est pas

évidente ; l'étymologie des formes ne donnant aucune indication, il faut s'en tenir aux valeurs. On part souvent, depuis une observation de Meillet (1), de la première valeur, donc d'une distribution complémentaire originelle entre actif et médio-passif. Le médio-passif n'aurait donc initialement aucun contenu propre ; toutes ses valeurs seraient issues d'un processus de création. J'ai proposé l'hypothèse inverse (2), qui consiste à partir d'un dénominatif « possessif-réceptif » (cf. *supra*, 5°), qui serait passé à la valeur passive comme l'adjectif en **-to-*, dérivé dénominal possessif (lat. *barbātus*) devenu participe passé passif (lat. *amātus*), à travers les situations intermédiaires que constituent le réfléchi et le réciproque ; dans quelques cas, il aurait perdu sa valeur propre, d'où le moyen « dynamique » ou déponent. Une filière de ce type est plus conforme au sens général de l'évolution, qui va presque toujours des valeurs pleines aux valeurs vides.

En face du possessif-réceptif, qui donnera ultérieurement le médio-passif, un « donatif » (dénominatif signifiant « pourvoir de », type lat. *clipeāre* « pourvoir d'un bouclier ») a fourni l'actif. Un couple significatif est celui que forment l'actif de la racine **deH₃-* « donner » et son médio-passif, « recevoir », « prendre » (hitt. *dā-*, véd. *á-dā-* méd. pass.). L'actif peut aussi reposer sur un dénominatif essif (« être tel ») ; dans ce cas, il s'est constitué un donatif à partir de diverses formations dérivationnelles, l'infixe **-n-* et les suffixes qui en sont issus, **-new-*, **-neH₂-*, le suffixe (d'itératif-intensif) **-éye-/-ī-* (lat. *monēre*, *sōpīre*) ; ce donatif est devenu le *causatif*.

(1) Remarques sur les désinences verbales de l'indo-européen, *BSL* 23, 1922, p. 64-75.
(2) *L'emploi des cas en védique*, chap. 4.

Ainsi, en védique, à partir d'un nom-racine *vṛ́dh-* « accroissement », on a :

1° Un actif essif *várdhati* « il est un accroissement ».

2° Un médio-passif réceptif, *várdhate* « il reçoit un accroissement ».

3° Un causatif donatif, *vardháyati* « il donne un accroissement ».

c) L'actualisation. — Dans la plupart des langues où elle a subsisté, l'opposition entre désinences primaires et désinences secondaires ne comporte par elle-même aucune signification, gr. λύει « il délie » : ἔλυε « il délia ». Le prétérit est marqué par l'augment ; les modes qui comportent les désinences secondaires sans l'augment (optatif) n'ont pas la valeur prétérite. Seuls, le védique et le gâthique opposent à une forme à désinences primaires véd. *bhárati* « il porte » une forme à désinences secondaires sans augment : *bhárat*, distincte de la forme d'imparfait *ábharat*. Comme cette forme, dite « injonctif » d'après l'un de ses emplois, apparaît étrangère aux oppositions temporelles et modales, « mentionnant » (1) le procès avec la seule indication de l'aspect (indication contenue dans le thème), on estime que la forme à désinences primaires était « actualisée », que donc le morphème *-i* avait la valeur « *hic et nunc* » (2). Cet *-i* est peut-être

(1) Le terme est de K. HOFFMANN, *Der Injunktiv im Veda*, Heidelberg, 1967.

(2) A cette opposition correspond celle des deux classes de noms d'agent, dérivés (*dH$_3$-tér- : *déH$_3$-tor-) et composés (*medhu-éd- : véd. *trasá-dasyu-*). C'est ce que suggère E. BENVENISTE, *BSL* 62, 1967, p. 22 : « Dans « il porte... », on peut voir ou un présent intemporel de définition, « il porte... » = « il est porteur de... », ou un présent actuel de description, « il porte... » = « il accomplit l'action de porter ». » On posera donc les rapports suivants :

Présent intemporel de définition : injonctif *(de)deH$_3$t « il est donneur de » : *dH$_3$-tér- : « donneur » : véd. *aśva-dā́-* « donneur de chevaux ».

Présent actuel de description : *(de)deH$_3$ti « il donne », « voici

attesté seul dans l'aoriste médio-passif indo-iranien, type véd. *ájani* « il vient de naître » (1).

d) L'impératif. — Il n'a une désinence distincte qu'à l'actif, *-*(t)u* pour la troisième personne du singulier ; à la deuxième personne du pluriel, l'impératif est identique à la forme d'injonctif. La troisième personne du singulier doit donc être une ancienne forme d'injonctif suivie d'une particule d'insistance **u*.

e) Le parfait. — Le paradigme se caractérise non seulement par ses désinences, mais aussi par son thème, alternant entre le vocalisme **o* avec le ton radical et le vocalisme zéro avec le ton désinentiel. Pour la valeur, elle s'étend de la voix à l'aspect et au temps. On connaît plusieurs exemples où le parfait forme couple avec le présent médio-passif, ainsi gr. πέποιθα « je suis convaincu, j'ai la conviction » avec πείθομαι « je me laisse convaincre, j'acquiers la conviction » ; c'est probablement la valeur la plus ancienne, celle d'un *possessif* en face du présent *réceptif*. Mais on trouve aussi des parfaits exprimant l'état réalisé, l'action achevée, ce qui relève de la catégorie de l'*aspect* ; ces parfaits évoluent en prétérits, et entrent dans la catégorie du *temps*. Le cycle d'évolution a joué à nouveau du latin au français, à partir du syntagme *possessif*, lat. *habeō positum* jusqu'au *prétérit* français contemporain *j'ai posé*, en passant par un *parfait* renouvelant lat. *posuī*.

f) Le temps. — Cette catégorie se limite au mode indicatif ; elle comporte trois degrés chronologiques, le présent, non marqué ; le prétérit, marqué par

qu'il donne » : *$d\acute{e}H_3$-tor-* : « donateur » : véd. *dā́ti-vāra-* « qui donne un trésor ».

(1) C. Watkins, *Idg. Gr.*, III/1, 30. Autre explication, S. Insler, *IF* 73, 1968, p. 312-346.

l'augment ; le futur, exprimé par un suffixe dit de subjonctif (*infra*, C) : c'est une formation initialement dérivationnelle, et dont la valeur n'est pas uniquement temporelle à l'origine.

C) *Les catégories verbales initialement dérivationnelles.* — Exprimé par des suffixes, **-yeH₁-/*-iH₁-* et **-oy-* pour l'optatif, **-e/o-* (la voyelle thématique) pour le subjonctif, le mode a été initialement dérivationnel. Il existe même des subjonctifs issus d'une dérivation primaire, comme véd. *kárat(i)* en face du présent *kṛṇóti* « il fait ».

La valeur originelle du subjonctif peut être dite « prospective » (1) ; elle s'étend du mode (éventuel, potentiel, etc.) au temps (futur). Le subjonctif a évolué dans l'une de ces deux directions selon les langues : il est devenu un futur en latin, un mode en grec et en sanskrit, où s'est développé un nouveau futur. L'optatif n'a pas de formes issues de la dérivation primaire ; il reflète toujours le thème correspondant de l'indicatif. Il est formé à l'aide d'un suffixe **yeH₁-/*iH₁-* pour les athématiques, **es-/*s-* thème de présent du verbe « être » → **s-yeH₁-/*s-iH₁-* ; **-oy-* pour les thématiques, où il doit représenter l'addition de **-iH₁-* à la voyelle thématique de l'indicatif, **bhero-iH₁-* > **bheroy(y)-*, mais aussi, comme morphème indépendant, dans certaines formes dont la base est athématique, véd. *dṛ́ś-e-ma*, *gam-e-ma* (2).

Son contenu est, aussi loin qu'on remonte, exclusivement modal : souhait, hypothèse, regret, etc. Il peut naturellement perdre sa valeur modale dans les

(1) Comme celle du datif, p. 100.
(2) 1re pluriel de l'optatif correspondant aux indicatifs athématiques *dṛś-* (3e pl. moy. *á-dṛś-ran*), *gam-* (3e sg. act. *á-gan *é-gʷem-t*), C. Watkins, *Idg. Gr.*, III/1, § 220 et suiv.

emplois régis (« attraction modale », par exemple) ; mais nulle part il ne prend positivement valeur temporelle (1).

Ces deux formations, bien que suffixales, sont devenues flexionnelles, puisqu'elles ont commencé à entrer dans le paradigme dès l'indo-européen commun.

D) *Une catégorie d'expression diverse : l'aspect.* — L'aspect, à date historique, appartient à la *flexion*. A tout thème de présent s'oppose un thème d'aoriste exprimant le même procès sans considération de sa durée. L'aoriste étant le plus souvent exprimé par un dérivé primaire en *-*s*- sur la racine au degré long, avec ton radical, la catégorie doit être considérée comme anciennement *dérivationnelle*. Mais on a observé depuis longtemps que certaines racines fournissent un thème d'aoriste sans l'addition d'affixes, par exemple **steH*$_2$- « se tenir debout » → aor. **steH*$_2$-*t*, tandis que d'autres fournissent dans ces mêmes conditions un thème de présent, **es*- « être » → **es-ti* « il est ». Cette observation conduit à considérer l'aspect comme une catégorie initialement *inhérente* à la racine, comme le genre l'est aux substantifs.

E) *Constitution de la flexion verbale* (2). — *a) Les désinences personnelles actives.* — Les désinences primaires de l'actif comportent, au singulier, deux séries irréductibles mais pour lesquelles on ne décèle aucune différence de valeur : en face de *-*mi*, *-*si*, *-*ti* de la flexion athématique, la flexion thématique a *-*ō*, *-*ēy*, *-*ey* ou *-*o*. Des contaminations et

(1) L'évolution de l'optatif en prétérit que postule E. BENVENISTE, *BSL* 47, 1951, p. 11-20, a été contestée, voir M. LEUMANN, *Lateinische Laut- und Formenlehre*, p. 575.
(2) Une reconstruction de l'état le plus ancien de la flexion verbale est proposée par Mme F. BADER, *R. Phil.* 45, 1971, p. 304-317.

réfections diverses ont conduit ultérieurement dans la plupart des dialectes (indo-iranien, latin, germanique, slave, etc.) à deux flexions parallèles ; mais elles demeurent distinctes en baltique et en grec.

Les désinences athématiques secondaires *-*m*, *-*s*, *-*t* et la 3e pl. *-*nt* sont attestées partout ; les désinences primaires en sont issues par addition de *-*i*. Il existe à côté une désinence *-*s* de 3e sg., bien attestée en anatolien et en indo-iranien. La désinence thématique primaire de 1re sg. peut être issue de *-oH_1 ou de *-e/oH_3 : lit. -*ù* < *-*úo* < *-*ō̃* témoigne contre l'hypothèse d'une origine contracte, comme *-oH_2o (= hitt. -*ahha*) (1).

Les désinences ne concordent pas aux 2e et 3e personnes : il est probable que la 2e sg. a été *-*ēy*, d'où lit. -*ì* ; gr. -εις par addition de la désinence athématique. Mais pour la 3e, le grec postule *-*ey*, le baltique *-*o*, sans qu'on puisse trancher entre ces témoignages.

Pour les deux flexions, les désinences de duel sont : 1o *-*wes*, 2o et 3o *-*te*- (diversement élargi selon les langues) ; celles du pluriel, 1o *-*me/o(s)*, 2o *-*te*. La distinction entre désinences primaires et désinences secondaires y semble récente.

b) Les désinences personnelles médio-passives. — Elles sont en grande partie parallèles aux désinences actives, mais ce parallélisme est secondaire. On aperçoit l'origine du remplacement de l'ancienne désinence *-*o* de 3e sg. secondaire méd.-pass. (véd. *áduha(t)* « elle a donné du lait », hitt. -*a(ri)*, plus ancien que -*ta(ri)*) par *-*to* : dès lors, *-*o* est devenu le morphème de la voix médio-passive, d'où la

(1) C. WATKINS, *Idg. Gr.*, III/1, p. 105 et suiv. D'autres objections contre cette reconstruction chez O. SZEMERÉNYI, *Einführung*, p. 308. J. JASANOFF, *Sprache* 23/2, 1977, p. 168, pose *-oH_2, ce qui maintient le rapport avec la désinence hittite, issue de *oH_2o.

2e sg. *-*s-o* (primaire *-*so-y*), 3e pl. *-*nt-o* (primaire *-*nto-y*). Le pluriel a des formes particulières, 1o *-*medhə*, 2o *-*dhwe* (p. 79-80). La 1re sg. primaire présente une forme *-H_2*oy* > *-*ay*, refaite en *-*may* en grec et en vieux-prussien, qui est issue, par addition de *-*i*, de la désinence de parfait. La désinence secondaire correspondante n'est pas restituable : l'indo-iranien a *-*i*, le grec -μᾱν.

c) Les désinences de parfait. — Un progrès décisif dans leur interprétation a été effectué par le rapprochement des désinences de parfait avec celles de la flexion anatolienne en -*hi*. On pose pour la 1re sg. *-H_2*o* (hitt. -*ha* au prétérit, autres langues i.-e. *-*a*). La forme *-H_2*o-y* a donné : la désinence moyenne primaire *-*ay* ; la 1re sg. du parfait latin, *-*ay* ; la 1re sg. du présent de la seconde flexion hittite, -*hhi*. La 2e sg. a la forme *-*t*H_2*o*, hitt. -*ta*, ailleurs *-*tha* (véd. *vét-tha*, gr. οἶσ-θα « tu sais ». La 3e sg. a la forme *-*e*, qui semble être en rapport avec la désinence secondaire médio-passive 3e sg. *-*o*.

*d) Le *-w(-) du parfait.* — Un **w* apparaît au parfait soit comme élargissement de la désinence, véd. *paprā́-u* « j'ai empli » et « il a empli », en face de la forme non élargie *paprā́*, soit comme élargissement du thème, lat. *nō-v-ī* « je sais », *nō-v-it* « il sait » en face de la 2e sg. *nō-stī* : dans ces deux dialectes, **w* n'apparaît qu'à la 1re sg. et à la 3e sg. Il s'est ultérieurement étendu à l'ensemble du paradigme (*nōv-istī*, etc.) comme en lituanien : *dė̃-v-i* « il porte (un vêtement) » (ancien perfecto-présent tiré de la racine **dhe*H_1-) d'où un radical verbal *dėv-* (infinitif *dev-ė́-ti*). Enfin, **w* suivi de la désinence secondaire a donné la désinence hittite de 1re sg. du prétérit -*un*. On hésite entre une origine morphologique (ancien suffixe, mais sans qu'on puisse en reconstruire la valeur) et une origine phonétique

(ce qui s'accorderait mieux avec la distribution de cet élément), par exemple à partir des racines en *-A^w- lat. *nō-v-ī* < *gneA^w-H_2oy* (1).

*e) Le *-r- de 3e pl. du parfait et de l'optatif.* — Plusieurs désinences visiblement apparentées comportent un élément commun *-r- : *-r, *-r̥s, *-e/or, *-er, *-r-ont* sont utilisées à la 3e pl. du parfait et de l'optatif : parfait lat. *fēcēr(e), fēcĕrunt* (2), véd. *-uḥ* et av. *-ərəš* < *-r̥s, av. *-arə* < *-e/or* ; optatif véd. *-uḥ*, av. *-rə*.

*f) Le *-r(-) de médio-passif.* — Plusieurs dialectes indo-européens présentent un élargissement *r après les désinences médio-passives ; cet *r peut être lui-même suivi du morphème *-i d'actualisation. Lat. *-tur* en face de gr. -το, les doublets hitt. *-(t)a* et *-(t)ari*, entre autres, montrent clairement que *r a le statut d'*élargissement de désinence*. Cet élément apparaît également en tokharien, en italique, en celtique et en arménien. Il a donc une indiscutable antiquité en indo-européen. On a proposé de l'identifier au *r de parfait, et d'y voir une marque d'impersonnel (3) ; mais on a proposé aussi d'en faire une particule apparentée au gr. ἄρ(α), ῥα (4).

g) Origine des désinences personnelles. — Ce sont probablement d'anciens pronoms suffixés, mais les liens étymologiques avec les pronoms personnels restituables sont peu nombreux. On rapproche la désinence de 1er du. *-we(s)* du pronom de 2e pl. **we/os* ; la désinence de 2e pl. méd.-pass. *-dhwe*

(1) A. MARTINET, Le vocalisme *o* non-apophonique en indo-européen, *Word* 9, 1953, p. 253-267 ; *Economie des changements phonétiques*, p. 212-234.
(2) F. BADER, *BSL* 62, 1967, p. 87-105.
(3) Hypothèse ancienne, récemment reprise par J. JASANOFF, *Die Sprache* 23/2, 1977, p. 159-170.
(4) C. WATKINS, *Idg. Gr.*, III/1, p. 194 et suiv.

du pronom de 2e sg. **tu*, en invoquant le jeu de la loi de Bartholomae (1).

h) Origine de l'augment. — C'est une ancienne particule de phrase, comparable pour la valeur au hitt. *nu* « et puis », « alors », et superposable étymologiquement au *a* louvite, qui a la même valeur que hitt. *nu*, tout comme la particule *no-* préfixée à l'imparfait du vieil-irlandais est superposable au hitt. *nu* (2).

i) L'alternance dans les thèmes verbaux. — La plupart des thèmes athématiques ont une alternance de degré radical et de place du ton. La forme la plus fréquente de l'alternance oppose les trois personnes du singulier actif, qui ont le degré plein et le ton radical, aux autres personnes de l'actif et à l'ensemble des personnes du médio-passif, qui ont le degré zéro et le ton désinentiel. Cependant, la 2e pl. du présent athématique a eu plus anciennement un degré plein (lat. *este*). L'aoriste sigmatique oppose un degré long (ou plein, selon Watkins (3)) de l'actif à un degré zéro du moyen.

F) *De la dérivation à la flexion.* — Les formations considérées sont initialement dérivées, mais elles sont entrées dans le paradigme pour donner des thèmes temporels, aspectuels ou modaux.

a) Les présents et aoristes à suffixe zéro : **es-* « être » → **és-ti* « il est »; **ed-* « manger » → **ḗd-ti* « il mange »; *$steH_2$-* → **$stéH_2$-t* « il se mit debout ». L'aspect est inhérent à la racine; il conditionne la répartition entre formes de présent et formes d'aoriste. Les racines « aoristiques » tirent souvent leur présent de la formation redoublée, **deH_3-* « donner » → **$déH_3$-t* « il donna », **$dé-deH_3$-ti* « il donne ».

b) Les formations thématiques donnent soit des subjonctifs,

(1) E. Seebold, Versuch über die Herkunft der indogermanischen Personalendungssysteme, *KZ* 85/2, 1971, p. 185-210.
(2) C. Watkins, *Indo-European Origins of the Celtic Verb*, Dublin, 1962, p. 113-115.
(3) *Indo-European Origins of the Celtic Verb, passim*; mais cf. A. Vaillant, *Grammaire comparée des langues slaves*, § 362.

**és-e-ti* « il sera », soit des indicatifs présents, le plus souvent avec le degré plein et le ton radical, **léyk^w-e-ti* « il laisse », soit des indicatifs aoristes, à degré zéro et ton sur la voyelle thématique, **lik^w-é-*. Ces deux types sont considérés comme récents; ils n'apparaissent pas en anatolien.

La forme redoublée à degré zéro radical donne elle aussi soit des présents, **gí-gnH_1-e/o-* « engendrer », soit des aoristes, **we-uk^w-é/o-* « parler ».

c) Le parfait a deux formes : l'une alternante **o* : zéro, **wóyd-H_2o* « je sais », l'autre à degré zéro, redoublée, **te-tn̥-H_2óy* (lat. *tetinī*, véd. *tatane*) de **ten-* « (s')étendre » (1), qui se sont croisées pour donner naissance au type récent **le-lóyk^w-H_2o*.

d) L'aoriste sigmatique est un dérivé en **-s-* sur la racine au degré long, avec ton radical : **wegh-* « transporter » → **wēgh-s-*, lat. *vēxī*, véd. *(á)vākṣam*. En raison de sa valeur transitive, et en particulier causative, gr. ἔστησα « j'ai mis debout », cette formation est à rapprocher des causatifs en **-s-*, ci-dessous, G.

G) *Autres dérivés primaires.* — Plusieurs dérivés primaires forment couple avec le verbe base et fonctionnent comme des déverbatifs, ainsi l'intensif, i.-ir. **day-diš-tay* « il montre (avec intensité) » de **diš-* « montrer »; la vieille formation causative en **-s-*, véd. *dviṣ-* « haïr » < **dwi-s-* « faire peur », causatif de **dway-* « avoir peur ». La formation en **-éye-/*-i-* à vocalisme radical, **o* a donné soit des itératifs, gr. φορεῖν « porter constamment », soit des causatifs, gr. φοβέω « j'effraye » en face de φέβομαι « je suis effrayé ». La valeur itérative est première; la valeur causative n'en est pas issue par un développement sémantique continu, mais s'y est substituée, quand cette formation a été affectée au remplacement de l'actif causatif (lui-même ancien « donatif », p. 72). Les dérivés d'état en **-eH_1-* à degré zéro radical ont donné en latin des verbes primaires comme *patēre* « être étendu », des aoristes médio-passifs en grec, ἐχάρην « je me suis réjoui ». Il reste quelques exemples du statut dérivationnel initial dans un couple comme lat. *jacēre* « être abattu » : *jacere* « jeter, abattre ». Une formation en **-ā- (*-eH_2- ?)* donne des itératifs, en slave notamment, et lat. *cēlāre* en face de *(oc)culere* « cacher »; des verbes d'état ou duratifs, lat. *occupāre* « prendre d'avance, occuper » en face de *capere* « prendre »; des réfléchis, lat. *lavāre* « se laver »; des prétérits, lat. *-(b)ā-*, balt. **-ā-* et des optatifs,

(1) F. Bader, *BSL* 64, 1969, p. 57-100.

d'où le subjonctif lat. *adven-a-t* « qu'il arrive » (ultérieurement refaite sur le thème de l'indicatif présent en *adveniat*).

La formation à infixe nasal alternante entre le degré plein (forme II) et le degré zéro, **yewg-* « atteler » → **yu-n-ég-ti*/ **yu-n-g-ónti* donne des causatifs, hitt. *har-n-k-* « faire périr » en face de *hark-* « périr », véd. *punā́ti* « il clarifie » en face de *pávate* « il se clarifie », et aussi de simples thèmes de présent, **yunég-*.

De même, la formation en *-*ske/o-* sur degré zéro à ton suffixal donne des itératifs en anatolien, des inchoatifs ou progressifs en latin, mais aussi de nombreux thèmes de présent comme **pr̥k-ske/o-* lat. *poscō* « je demande ». La comparaison de lat. *pāscō* et de hitt. *pahš-* « garder le bétail » montre que le suffixe s'est constitué par l'élargissement en **k* d'un suffixe **s*, qui fournit au louvite des dérivés de sens équivalent.

H) *La dérivation verbale secondaire.* — *a) Les verbes dénominatifs.* — Les types principaux de verbes dénominatifs sont les *essifs* (« être tel », « se comporter en »), les *possessifs* (« posséder »), les *réceptifs* (« recevoir »), les *donatifs* (« pourvoir de »), les *factifs* (« faire quelque chose ») et les *déadjectivaux factitifs* (« rendre tel »). Les principales formations dénominatives sont :

1° Les dénominatifs à suffixe zéro, rares et anciens : essifs, comme véd. *rā́ṣ-ṭi* « il est roi » de *rā́j-* « roi », hitt. *nekw-zi* « il fait nuit », de *nekwt-* « soir ».

2° Les dénominatifs caractérisés par la voyelle thématique, véd. *rā́j-a-ti* doublet de *rā́ṣṭi*.

3° Les dénominatifs en *-*ye/o-*, **spék-ye/o-* « être épieur », véd. *páśyati*, lat. *-spicit*, devenus l'un et l'autre des présents primaires; mais c'est initialement le dénominatif essif de **spék-* « épieur », véd. *spáś-*, lat. *-spex*. Déadjectival progressif, **senē-ye/o-* « devenir vieux », lit. *senė́ju*, lat. *seneo*, avec allongement de la voyelle finale de la base, l'adjectif **séne/o-* « vieux ».

4° Les déadjectivaux factitifs en *-*H_2*- **néwo-* « nouveau » → **new-oH_2-* « rendre nouveau », hitt. *newahh-*, lat. *novāre*.

b) Les verbes déverbatifs. — Ce sont initialement soit des dérivés primaires, comme l'itératif intensif indo-européen, soit des dénominatifs comme l'itératif intensif latin en *-(i)tāre*. Il y a peu de véritables déverbatifs; la formation en *-*ske/o-* (G) a cette fonction dans plusieurs langues indo-européennes.

3. Les formes nominales du verbe : participes et infinitifs. — A) *Les participes.* — *a) L'adjectif en *-tó-*, primaire sur racine au degré zéro, ton

suffixal, ainsi que son doublet en **-nó-*, est un ancien dérivé possessif du nom racine, **klu-tó-* « pourvu de gloire » (p. 53) ; il est devenu participe passé passif, lat. *fac-tus* « qui a été fait », parfois actif, lat. *pō-tus* « qui a bu », véd. *ga-tá-* « allé ».

*b) L'adjectif en *-nt-* est, au départ, très proche du précédent ; en anatolien, il fonctionne comme participe passif pour les verbes transitifs, actif pour les intransitifs. Ailleurs, il a le plus souvent la valeur active, mais il subsiste çà et là des traces de la valeur passive, lat. *gignentia* « les créatures », *animans* « animé », *ēvidens* « qu'on voit, évident », etc. Sa valeur possessive initiale est comme pour **-tó-* à l'origine de ces deux valeurs opposées.

*c) L'adjectif en *-mno- (ou *-mH$_1$no- ?).* — C'est le partenaire médio-passif de **-nt-* là où celui-ci fonctionne uniquement (ou majoritairement) comme actif. Son sens initial n'est pas déterminable, faute d'attestations suffisamment variées hors de la fonction participiale.

*d) L'adjectif en *-wes-.* — Il sert à former le participe parfait actif ; comme le précédent, il se limite presque uniquement à la fonction participiale.

Il est possible que ces deux derniers suffixes aient eu, comme les précédents, une valeur possessive à l'origine. C'est ce que suggère une observation de W. P. Schmid (1) sur les noms de quatre cours d'eau d'Europe, *Varantia (*-nt-)*, *Varmena (*-m(e)no-)*, *Varusa (*-w(e)s-)*, *Verna (*-no-)* : la base étant le nom de l' « eau », **wer-*, véd. *vāri*, le sens des quatre dérivés ne peut être que « qui a de l'eau ».

e) Les adjectifs prospectifs. — Leur valeur s'étend diversement selon les langues, de la possibilité à la

(1) *Alteuropäisch und Indogermanisch*, Wiesbaden, 1968, p. 256-257.

nécessité et à l'obligation. Plusieurs sont formés à partir du datif du nom verbal, comme l'adjectif en *-*yo*-, véd. *yáj(i)ya*-, gr. ἅγιος « venerandus » ; lat. *eximius* « remarquable ». C'est le dérivé thématique d'une forme d'infinitif datif, véd. -*dṛś-y-a*- « vivendus » : inf. dat. *dṛśé* « à voir » (p. 51).

B) *Les infinitifs (supins, gérondifs, etc.)* (1). — *a) Définitions*. — On nomme *infinitif* tout substantif déverbatif à flexion défective (pouvant se réduire à une seule forme) qui est utilisé dans la nominalisation avec un statut syntaxique particulier, différent de celui des noms d'action.

Il est impossible de donner une définition plus étroite de l'infinitif, en raison des différences considérables de ses emplois d'une langue à l'autre, et parfois à l'intérieur d'une seule langue, lorsqu'il y a continuité entre infinitif et nom d'action.

Les formations d'infinitif sont si nombreuses et si diverses même entre des dialectes étroitement apparentés par ailleurs, qu'on ne peut reconstruire *un infinitif* indo-européen, dans le sens où il existe *un* infinitif en français. Mais on aurait tort d'y voir des créations récentes : la plupart des formations sont extrêmement archaïques, tant par la forme du thème que par la désinence.

Ce qu'on nomme « supin » est un infinitif (le plus souvent directif) ; le gérondif (dit aussi absolutif) est un infinitif instrumental.

b) Les thèmes des infinitifs. — On distingue deux catégories de thèmes : les uns sont des formations existantes de noms d'action, les autres des formations spéciales. Les premiers sont en continuité synchronique avec les noms d'action, les seconds,

(1) Voir *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, IVe section, Conférences des années 1976, 1977 et 1978.*

qui sont les plus archaïques, donnent à l'infinitif une caractérisation formelle.

Les principales formations communes aux infinitifs et aux noms d'action sont : le nom racine, lat. _agī_ inf. méd.-pass. = véd. _-áje_ « pour pousser » ; *_-tu-_, véd. A. _-tum_, D. _-tave_, GAbl. _-toḥ_, I. _-tvā_ « gérondif », balt. et sl. *_-tum_, v.pr. _-twei_, lat. A. _-tum_, D. _-tuī_, I. et Abl. _-tū_ « supin » ; *_-ti-_, i.-ir. *_-tayay_ ; *_-ono-_, germ. *_ber-an_ = véd. _bhár-aṇam_ « le fait de porter ».

Les principales formations limitées aux infinitifs sont : *_-w-_, gâth. _dāvōi_ « pour donner » < *_deH_$_3$_-w-ey_, _vīduyē_ « pour savoir » *_wid-w-ey_ ; *_-t-_, gâth. _itē_ « pour aller » < *_i-t-ey_, balt. et sl. *_-tī́_, *_-tey_ ; *_-wen-_, véd. _dāváne_, gr. cypr. δοϝεναι « pour donner » hitt. _-wan_ et _-wanzi_ ; *_-sen-_, véd. _-ṣaṇi_, gr. -ειν < *_-esen_. Bien que communes aux noms d'action, certaines formations se caractérisent par des traits particuliers quand elles donnent des formes infinitives : ainsi *_-es-_ qui donne des infinitifs sur racine à degré zéro, ton suffixal (alors que les substantifs sont sur degré plein et ton radical, p. 50) : véd. _jīváse_ « pour vivre », lat. _vīvere_ ; *_-en-_, véd. _-an_, _-ani_, _-ane_ ; gr. -εν, -εναι ; *_-ter/n-_, type lat. _iter itin-_ : véd. _-tarī_, av. _-θre_ (_vīdōiθre_ « pour voir »), v.p. _-tanaiy_, hitt. _-anna_, directif de _-atar_ ; *_-men-_, véd. _-mane_, _-mani_, _-man_ ; gr. -μεν(αι). Enfin, i.-ir. *_-dhyāy_ et gr. -σθαι, qui posent un problème étymologique (1).

c) Les cas utilisés dans les infinitifs : 1° _L'accusatif directif_ donne un supin complément de but des verbes de mouvement, lat. _eō lūsum_ « je vais jouer », en i.-ir., balt., sl., lat. sur *_-tu-_ (également sur nom racine en indo-iranien). L'infinitif hittite en _-anna_

(1) Une hypothèse a été présentée _BSL_ 70, 1975, p. 115 et suiv.

est initialement le directif d'un substantif en *-atar*.

2° Le *datif* est le cas le plus largement représenté à l'infinitif. Il donne des infinitifs *prospectifs* dont les emplois sont très divers et dont l'évolution, de type cyclique, aboutit souvent à reconstituer un substantif verbal, par exemple l'infinitif articulé du grec.

3° Plusieurs infinitifs reposent non pas sur le datif, ni sur le locatif, mais sur un plus ancien *datif-locatif*, p. 36 et 101. L'exemple le plus frappant est celui de l'infinitif latin, qui présente des emplois typiques du locatif, comme l'infinitif de narration, *omnēs clāmāre* « tous (étaient) en train de crier » (= *omnēs clāmābant*) à côté de ses emplois de datif, *dare bibere* « donner à boire ».

4° Les formes *sans désinence* comme les infinitifs grecs en -ν (-ειν, -μεν) et les infinitifs gâthiques en *-ō* (< **-as*) posent un problème : leur forme est celle d'un thème nu, leur valeur celle d'un infinitif datif. J'ai proposé d'y voir une « forme courte » d'infinitif datif, issue de syntagmes où une désinence précédente de datif valait par récurrence, conformément à l'ancienne syntaxe des désinences (p. 22) : Y. 51.9 *rāšayeŋhē drəgvantəm savayō ašavanəm* « pour détruire le méchant, (pour) sauver le bon », où l'infinitif sans désinence *savayō* équivaut à un infinitif datif **savayeŋhē*, par récurrence de la désinence de l'infinitif précédent.

5° La formation en **tu-* donne des infinitifs *instrumentaux* : le supin en *-tū* du latin dans certains de ses emplois comme *dictū opus est* « il est besoin de dire » ; les « absolutifs » védiques en *-tvā*, dont le sens premier est celui de la concomitance *hatvā́* « en frappant » ; celui de l'antériorité, *hatvā́* « après avoir frappé » est une innovation.

On peut également considérer comme des infini-

tifs instrumentaux les adverbes grecs du type ἀνωιστί « de manière inopinée » (1).

6° Outre ses infinitifs instrumentaux, la formation en *-*tu*- fournit des infinitifs *génitifs*, véd. *íśe dắtoḥ* « il est maître de donner », et ablatifs, lat. *opsōnātū redeō* « je reviens du marché ». Joints à l'accusatif directif (1°) et au datif (2°), ils constituent un paradigme de substantif verbal auquel il ne manque plus que le nominatif.

4. **Les invariants.** — A) *Les particules de phrase.* — On restitue de nombreuses formes monosyllabiques polyvalentes, enclitiques comme *-*k*ʷ*e*, particule copulative (« et ») et généralisante (lat. *quisque* « chacun »), ou orthotonique comme *só (véd. *sá* initial figé). Une même particule peut avoir une forme inaccentuée à côté de la forme accentuée : le N. sg. m. de l'article grec ὁ remonte à un *so inaccentué. Il y a continuité entre ces invariants et la flexion, comme on le voit par ce même exemple, et par les échanges entre invariants et formes fléchies, lat. arch. *ea-pse*, lat. class. *i-psa* (p. 61). Enfin, les invariants ont assez souvent des formes qui rappellent la flexion : lat. *tum* a une forme d'accusatif singulier masculin, *tam* d'accusatif singulier féminin. Il faut toutefois se garder de les considérer comme tels sur la seule suggestion de la forme.

Certaines de ces particules sont employées aussi comme préverbes, prépositions et postpositions.

B) *Les préverbes et prépositions.* — Des invariants monosyllabiques ou dissyllabiques à valeur spatiale (« dans », « sur », « sous », « vers », « vers le haut », etc.)

(1) F. Bader, Neutres grecs en -*ti* : absolutifs et privatifs verbaux, *BSL* 65, 1970, p. 85-136.

fonctionnant comme des adverbes de phrase, se sont liés au verbe d'abord sur le plan du paradigme, **sed-* « s'installer » → *ní...sed-* « se poser » (cette liaison est garantie par le nom indo-européen du « nid », **nizd-ó-*), puis sur le plan du syntagme : c'est le phénomène historique de l'*univerbation*, **ní...sed-* > **nísed-* qui, dans certaines langues, demeure partielle (par exemple en allemand contemporain, où il subsiste des particules séparables), et qui, dans d'autres, peut aller jusqu'à la fusion en une seule unité lexicale inanalysable, lat. *pōnō* < **posinō* « je dé-pose ».

Ces mêmes particules se sont liées sur le plan paradigmatique et sur le plan syntagmatique à certains compléments nominaux ; elles sont devenues des prépositions ou des postpositions, « gouvernant » un ou plusieurs cas.

C) *Les adverbes.* — Ce sont des formes nominales d'âge divers dont les unes sont très proches de la flexion, comme les adverbes latins en *-ō*, d'autres conservant des formes casuelles disparues, comme les adverbes latins en *-ē*. Les formes adverbiales tirées des pronoms relatifs donnent des conjonctions de subordination, lat. *quod. quom*, *quia*, *quam*, etc.

Chapitre III

COMPOSITION

I. — Comment on reconstruit la composition

La composition nominale se reconstruit d'abord par superposition des modèles attestés; ils sont dans une très large mesure superposables, quoique inégalement représentés selon les langues. Il est moins aisé de reconstruire les origines de la composition, et en particulier de démêler ce qui est conservation de formes syntaxiques anciennes de ce qui est réduction synchronique (ellipse d'une marque).

Le facteur essentiel de l'évolution des composés est, comme pour les dérivés, la *réinterprétation* des structures existantes; ainsi, il est probable que les composés déterminatifs dont le second terme a la valeur passive, véd. *su-yúj-* « bien attelé » *(←sú yujyate)* sont issus de la réinterprétation de composés possessifs (« bon est son attelage ») (1).

Beaucoup plus rare, la composition verbale pose des problèmes différents (p. 92).

II. — Définition de la composition nominale

La composition nominale est de nature *syntaxique* (2) : c'est la forme *implicite* de la syntaxe du groupe nominal, de la phrase simple et même de certaines formes de phrase complexe. Mais le composé tend à perdre ses attaches syntaxiques pour entrer dans le *lexique*, de même que les dérivés tendent à perdre leur motivation. En synchronie même, le composé se

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 415 et suiv.
(2) E. Benveniste, Fondements syntaxiques de la composition nominale, *BSL* 62, 1967, p. 15-31.

distingue du syntagme et se rapproche du lexème par deux traits : il n'a qu'un seul accent, et une seule désinence.

Il existe des intermédiaires entre le syntagme et le composé, *infra*, p. 92.

III. — Les principaux types de composés nominaux

On les classe selon le rapport syntaxique qui les sous-tend :

1. Composés équivalant à un syntagme nominal. — A) *Composés copulatifs.* — Ils équivalent à un syntagme copulatif, coordonné ou juxtaposé : une liaison stable comme **wīro-peku-*, attestée largement (1), a pu dès l'indo-européen former un composé de ce type.

B) *Composés déterminatifs.* — Ils correspondent à des syntagmes nominaux comportant un déterminant au génitif skt. *tat-puruṣa-* « son serviteur » = *tasya puruṣa-*, ou à un participe passif déterminé par un complément d'agent, véd. *agní-dagdha-* « brûlé par le feu » = *agnínā dagdhá-* ; à un syntagme épithétique, gr. ἀκρό-πολις « citadelle », ou appositif véd. *puruṣa-vyāghrá-* « tigre (qui est en réalité un) homme ».

On voit par ces exemples que l'ordre des termes est celui du syntagme nominal, où le déterminant précède le déterminé.

2. Composés transposant un syntagme prédicatif : les agentifs. — Alors que les précédents sont formés de lexèmes autonomes, ceux-ci comportent une

(1) Av. *pasu vīra*, ombr. *ueiro pequo*, lat. *pecudēsque vīrōsque* « hommes et bêtes » ; d'où aussi véd. *virapśá-* « abondance » (initialement : en hommes et bêtes) < **wiro-pkw-ó-*.

forme propre à la composition. Ils ont la valeur agentive. Il en existe deux classes qui correspondent aux dérivés des types **dH*$_3$*-tér-* et **déH*$_3$*-tor-* (1), et se distinguent par la place respective des deux termes.

A) *Déterminant antéposé.* — Le déterminé est un nom racine, **medhw-éd-* « mangeur de miel » (véd. *madhv-ád-* ; v.sl. *medv-ědŭ* « ours ».

E. Benveniste a montré que ce type correspond aux dérivés du type **dH*$_3$*-tér-* désignant l'« agent » (2).

B) *Déterminant postposé.* — Ce second type correspond aux dérivés du type **déH*$_3$*-tor-* désignant l' « auteur d'un acte ».

Le déterminé est une forme thématique, véd. *trasá-dasyu-* NP « qui effraie les étrangers », gr. φερέοικος « qui transporte sa maison ». En indo-iranien, ce premier terme est souvent élargi en *-t-*, *tarád-dveṣas-* « qui triomphe de l'hostilité » ; *tarat-* est une forme d'injonctif, p. 73 ; à côté, quelques composés ont en premier terme une forme en *-ti* qui doit être non pas un nom d'action, mais une forme verbale à désinence primaire, *dắti-vāra-* « qui donne un trésor ». La formation tout entière doit être issue non de syntagmes nominaux, mais de *phrases*, comme fr. *Boileau* de *boit l'eau.* Il en va peut-être de même pour le type **medhw-éd-*.

3. **Composés possessifs.** — Ils correspondent aux adjectifs dérivés possessifs, et équivalent à des syntagmes nominaux à l'instrumental possessif, lat. *vir animōsus/vir magnō animō/vir magnanimus.* Ils transposent des syntagmes prédicatifs comportant

(1) Voir p. 73, n. 2.
(2) *BSL* 62, 1967, p. 22.

un génitif d'appartenance, *magnus est animus ejus.*

Ils sont issus de phrases nominales apposées ou « à relatif zéro », RV. *sá jāyase sáho mahát* « tel tu nais, grande (est ta) force » ou « (dont) la force (est) grande ». Ce statut initial explique l'absence d'accord en genre des composés en grec, hom. ἠὼς ῥοδοδάκτυλος « l'aurore aux doigts de rose ».

4. **Intermédiaires entre la composition et le syntagme.** — Il existe des séquences à un seul accent, mais deux désinences, véd. *girā-vṛ́dh-* « accru par la louange ». Celles qui ont en outre deux accents mais sont inséparables du point de vue syntagmatique sont plus proches des syntagmes que des composés, ainsi véd. *bṛ́haspáti-* « maître de *bṛh* ». Toutefois, l'absence d'autonomie du premier terme fait classer cette construction parmi les composés.

On a vu ci-dessus qu'il existe aussi des intermédiaires entre la phrase et le composé possessif.

5. **Usage de la composition nominale.** — Le domaine privilégié de la composition nominale, forme implicite de la syntaxe, est la poésie formulaire qui, traitant de situations et de personnages connus de l'auditeur, s'en accommode sans difficultés pour la compréhension. Beaucoup de formules héritées comportent un composé.

Les noms de personne sont souvent fondés sur la composition (1).

Enfin, la composition est largement utilisée dans les différentes langues techniques.

6. **La composition verbale.** — Elle est beaucoup moins développée que la composition nominale, mais

(1) Nombreux exemples chez F. Solmsen, E. Fraenkel, *Indogermanische Eigennamen als Spiegel der Kulturgeschichte*, Heidelberg, 1922, p. 111 et suiv.

il en existe quelques exemples incontestables comme **kred-dheH*$_1$- « croire » et « confier », **m̥n̥s-dheH*$_1$- « penser ». Il s'agit à l'origine de syntagmes composés du verbe et de son plus proche complément qui ont formé une unité lorsque s'est développé un accusatif d'objet (1).

D'autre part, la préverbation peut être considérée comme une sorte de composition verbale, dans la mesure où une nouvelle unité lexicale sort d'un syntagme. Dans la préverbation, le verbe est normalement le déterminé, le préverbe le déterminant : lat. *eō* « je vais » → *ad-eō* « je vais à », mais le rapport inverse se rencontre aussi, en germanique notamment : **bi-brekan*, **-falljan*, **-hawwan*... « enlever en brisant, en abattant, en coupant »... : c'est le verbe qui commute, le préverbe qui est le terme fixe, donc le déterminé. On peut nommer cette situation la *domination sémantique du préverbe* (2), AV. *gā́ udānr̥cúḥ* « ils ont fait sortir les vaches par leur chant ». Dans l'énoncé, l'un des deux termes peut valoir par récurrence : ainsi, un préverbe peut équivaloir à un verbe préfixé, RV. 2.23.16 *ā́... ohate ví* « ils affirment (et) nient ». C'est, avec l'ellipse, l'une des origines de l'emploi verbal du préverbe, véd. *ví* « ouvrir » (RV. 2.24.2), all. *auf!* = *stehe auf!* Inversement, un verbe simple peut équivaloir à un verbe préfixé, RV. 2.35.12 *sám... mā́rjmi didhiṣāmi... dádhāmi*, où la syntaxe établit que *didhiṣāmi* et *dádhāmi* équivalent à *sáṃ didhiṣāmi, sáṃ dadhāmi*. C'est l'origine de la *dépréverbation* (3), où le contenu sémique d'un préverbe s'in-

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 457 et suiv.
(2) *L'emploi des cas en védique*, p. 204 et suiv. ; RENOU, *Grammaire de la langue védique*, p. 316 et suiv. (les exemples védiques de ce paragraphe lui sont empruntés).
(3) Isabelle TURCAN, La dépréverbation dans les langues classiques, *Actes de la session de linguistique d'Aussois 1979*, à paraître.

tègre au sens du verbe simple : si lat. *sinō* « je laisse aller » correspond à véd. *sinā́mi* « j'attache », c'est parce qu'il tient la place d'un plus ancien préfixé signifiant « je détache ».

7. **Conclusion.** — L'histoire de la composition illustre un principe universel de l'évolution, celui de la *réduction* progressive des unités du complexe au simple : des phrases, des syntagmes prédicatifs, des syntagmes nominaux aboutissent à des lexèmes, d'abord motivés, puis parfois immotivés.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DE LA PHRASE SIMPLE

I. — Comment on reconstruit la syntaxe de la phrase simple

La syntaxe de la phrase simple, c'est-à-dire l'organisation du syntagme nominal et du syntagme verbal, se ramène pour l'essentiel à la syntaxe casuelle, puisque les rapports syntaxiques à ces deux niveaux sont exprimés au moyen des cas. Cette constatation commande la méthode de reconstruction : elle consistera à confronter les emplois casuels des diverses langues indo-européennes pour déterminer lesquels sont communs, donc hérités, et à tenter d'expliquer par des développements propres ceux qui n'apparaissent que dans une langue ou dans un groupe dialectal étroitement lié. Pour ce travail, le témoignage des langues qui ont conservé l'effectif casuel indo-européen est le plus important; il permet d'utiliser le témoignage des langues qui ont perdu un ou plusieurs cas par « syncrétisme ». Il apparaît que, mis à part les faits de syncrétisme et la création de quelques cas locaux, l'emploi des cas a été stable de l'indo-européen aux diverses langues. La reconstruction se borne donc à une superposition de faits identiques : emploi du nominatif pour le sujet et l'attribut du sujet, de l'accusatif pour l'objet, antéposition du déterminant, etc.

Une autre méthode vise à reconstruire les états plus anciens de la syntaxe; elle relève de la reconstruction interne. Elle se fonde sur la morphologie, qui souvent conserve les vestiges d'emplois disparus, et permet de retrouver des structures très anciennes. Par exemple le fait que le nominatif et l'accusatif des neutres ont la même forme a probablement une signification pour la reconstruction syntaxique : il existe des langues où la fonction sujet n'est pas unitaire, où le participant inanimé d'un procès ne peut pas figurer au cas de l'agent;

ce sont les langues dites à ergatif (1). Cette méthode s'appuie nécessairement sur la typologie, puisqu'elle opère non pas à partir de concordances, mais d'indices.

La typologie a pris une importance nouvelle pour la reconstruction syntaxique depuis qu'on s'est aperçu que certaines structures vont toujours ensemble, que d'autres s'excluent toujours : ce sont les *universaux d'implication*. Ces universaux d'implication permettent de contrôler et même de guider la reconstruction interne.

Les nouvelles méthodes de la syntaxe descriptive peuvent aussi ouvrir des voies à la reconstruction, pour qui ne se borne pas à transcrire dans les termes de ces techniques les acquis centenaires de la reconstruction comparative. En particulier, les conceptions de la *sémantique générative* engagent à délivrer la syntaxe de la phrase simple de la tyrannie du signifiant, et à dissiper le mythe de l'unicité du signifié grammatical, en particulier du signifié casuel (2).

On sait depuis longtemps (3) que les morphèmes et les emplois grammaticaux sont le plus souvent issus de morphèmes et d'emplois comportant un contenu sémantique, voire lexical, par exemple la préposition grammaticale française *de* est issue de la préposition latine *dē* signifiant « du haut de ». C'est là le sens normal de l'évolution. L'évolution inverse est rare. Bien que cette observation ait conduit à de graves erreurs dans une conception *linéaire* de l'évolution, par exemple à considérer que l'indo-européen ne concevait que des rapports concrets, spatiaux, et ignorait l'abstrait, elle est inattaquable en elle-même, et parfaitement utilisable dans une conception *cyclique* de l'évolution, qui seule prend en compte la totalité des faits : l'évolution lat. *dē* « du haut de » > fr. *de* « préposition grammaticale génitive » n'est qu'un moment du processus de *renouvellement formel* du génitif latin. C'est pourquoi il est légitime d'utiliser pour la reconstruction syntaxique de la phrase simple l'observation sur le sens normal de l'évolution, du concret et du lexical à l'abstrait et au grammatical.

(1) Mme C. Tchekoff, *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, Paris, 1978.

(2) C. J. Fillmore, The case for case, *in* E. Bach, R. T. Harms, *Universals in Linguistic Theory*, New York, 1968 ; J. M. Anderson, *The Grammar of Case, Towards a Localistic Theory*, Cambridge, 1971.

(3) L. Hjelmslev, *La catégorie des cas*, I, 1935, fait remonter à l'Antiquité la théorie localiste des cas ; c'est celle des premiers comparatistes (Bopp) ; après une période de désaffection, elle ressurgit avec la sémantique générative.

II. — La syntaxe des cas et les fonctions

Les fonctions, c'est-à-dire les positions syntaxiques remarquables, fournissent un cadre indispensable à l'étude des cas. Mais à son terme, l'étude des cas peut aboutir à remettre en question le système des fonctions pour un état antérieur de langue.

1. Les deux types principaux de la phrase simple. — Du point de vue de la forme, on distingue deux types principaux de phrase simple : la phrase *verbale* (celle qui comporte une forme verbale personnelle) et la phrase *nominale* (celle qui n'en comporte pas). Pour la syntaxe casuelle, elles ne diffèrent que par l'inexistence de la fonction objet dans la phrase nominale ; toutes les autres fonctions y sont connues.

Un autre classement est fondé sur le nombre des constituants principaux de la phrase ; il distingue des phrases à *un constituant*, qui sont l'expression d'un *événement*, comme « il pleut », « terre ! » ; des phrases à *deux constituants*, qui sont l'expression d'une *prédication* (« il vient », « il est grand »), d'une *existence* (« il était une fois un roi et une reine »), ou qui servent à *présenter* (« me voici »). Des phrases à *trois constituants*, expression d'une *relation* : « je le prends ».

2. Le sujet. — Dans les langues indo-européennes, il existe une fonction sujet, exprimée au nominatif, et qui exprime les relations les plus diverses entre l'actant et le procès ; d'où la définition fréquente du sujet comme « ce dont on parle » (1) ; formellement, c'est *le constituant non soumis à l'accord ou à la rection.*

(1) Définition inexacte : le sujet n'est pas toujours le *topique* d'une phrase.

Quelques verbes, dits impersonnels, ont auprès d'eux un « premier actant » à un autre cas, accusatif (lat. *me miseret*), datif (lat. *mihī vidētur*), génitif (lat. *interest meī*), instrumental (lat. *quid fiet illā fidicinā*). Ces emplois se retrouvent dans toutes les langues indo-européennes, mais en nombre trop limité pour qu'on reconstruise plusieurs fonctions sujet sur cette base. En revanche, les indices fournis par la flexion permettent de supposer un statut plus ancien *d'ergatif* pour le nominatif des animés, c'est-à-dire des substantifs qui ont le nominatif sg. en *-*s* (1). Le principe de cette reconstruction est simple ; il consiste à réinterpréter la fonction des cas directs à partir des désinences de la flexion thématique, en considérant les identités formelles comme les signes d'une ancienne identité fonctionnelle :

	Etat reconstruit		Hypothèse	
	Animés	Neutres	Animés	Neutres
Nominatif	-*s*	-*m*/*n*	-*s*	Néant
Accusatif	-*m*/*n*	-*m*/*n*	-*m*/*n*	-*m*/*n*

A l'ergatif figurait le participant « animé » ; contrairement au nominatif sujet, ce n'était pas un constituant obligatoire : on a un vestige de ce statut dans les Lois royales romaines, *sī hominem fulminibus occīsit* « si la foudre (Instr.) tue un homme » : l'agent (Juppiter) n'est pas exprimé.

Le nominatif sujet a donc une origine diverse : il sort de l'ergatif pour les formes en *-*s* et assimilées (formes à degré long de la prédésinentielle) ; de

(1) A. Vaillant, L'ergatif indo-européen, *BSL* 36, 1936, p. 93-108. En sens contraire, voir A. Christol, L'ergatif indo-européen : une illusion ?, *Actes de la session de linguistique et de littérature d'Aussois*, 1978.

l'accusatif pour les formes en *-*m/n* (neutre de la flexion thématique). Restent les formes à désinence zéro, neutres athématiques et féminins en *-H_2. Ces derniers, ayant la forme de l'instrumental, peuvent effectivement être issus de ce cas ; l'exemple latin *supra* montre que ce cas peut être proche de la fonction sujet.

3. **L'objet** (1). — A part quelques exceptions (lat. *noceō alicuī* « je nuis à quelqu'un », *ūtor aliquā rē* « je me sers de quelque chose »), le cas de l'objet est l'accusatif dans les diverses langues indo-européennes, et par conséquent en indo-européen. Cependant, l'accusatif a d'autres valeurs, notamment la valeur *directive*, lat. *eō Rōmam* « je vais à Rome », et la valeur *extensive*, lat. *fossa trēs pedēs alta* : « un fossé profond de dix pieds » : il est probable que ces emplois sont les plus anciens, puisqu'ils sont résiduels, et que l'emploi comme cas de l'objet en est issu, étant donné le sens de l'évolution (p. 96).

Or, si l'on observe les faits sans prévention, il apparaît que certains accusatifs d'objet sont irréductibles à l'une comme à l'autre de ces deux valeurs, ainsi gr. βάλλειν λίθον « lancer une pierre », tandis que d'autres s'y ramènent sans difficulté, βάλλειν τινά « atteindre (blesser) quelqu'un », ou, pour l'extensif, lat. *tenere locum* « occuper un lieu ».

Il apparaît que l'*accusatif d'objet a deux origines* : ce peut être la « *grammaticalisation* » *d'un directif ou d'un extensif*, dont le contenu sémique est passé dans le verbe, « lancer » + Directif = « lancer à », « atteindre » ; ce peut être le *substitut d'un autre cas*, lat. *noceō aliquem* au lieu de *noceo alicuī*.

Ce cas est souvent l'instrumental, désignant un

(1) Voir *L'emploi des cas en védique*, chap. 3 : « L'objet ».

objet *en contact avec le sujet*, gr. βάλλειν λίθῳ, « lancer une pierre » ; on nomme cet emploi l' « instrumental d'objet » là où il est fréquent, c'est-à-dire en germanique, en baltique et en slave. Mais ce peut être aussi l'ablatif, lat. *dēfendere ab aliquō* « écarter de quelqu'un » → *dēfendere aliquem* « défendre quelqu'un », ou un autre cas oblique.

4. **Les compléments circonstanciels.** — A) *L'instrumental.* — De nombreux emplois de l'instrumental, y compris les emplois décrits, p. 99-100, relèvent de la valeur *possessive* de ce cas ; il désigne en effet la personne ou la chose *en contact* avec le sujet, éventuellement utilisée par lui : d'où les emplois comitatifs, médiatifs, agentifs, instrumentaux, de ce cas.

Par extension, le cas désigne la « forme d'apparition » ; l'emploi extrême fondé sur cette valeur est l'instrumental d'apposition et d'attribut baltique et slave, lit. *žõdis žvìrbliu ìšlekia, jáučiu sugr̃įžta* « la parole s'envole oiseau, revient bœuf ». A ces deux valeurs de l'instrumental correspondent celles de suffixes d'adjectifs désubstantivaux en **-went-*, **-to-* : ils sont possessifs (lat. *barbātus* « barbu ») et descriptifs (lat. *orbītus* « en forme de cercle »).

Une valeur « entre », « parmi » apparaît au pluriel : RV. *só áṅgirobhir áṅgirastamo bhūt* « parmi les A., il est le plus A. » ; de même, le cas en *-pi* mycénien équivaut assez souvent à un locatif pluriel. Il s'agit probablement d'une ancienne postposition qui, par son sens, s'est trouvée apte à former couple avec l'instrumental singulier : « parmi » est en quelque sorte le pluriel de « avec ».

B) *Le datif.* — Les divers compléments au datif expriment tous un rapport « prospectif » (1) ; sur

(1) Comme le subjonctif, p. 75, n. 1.

base personnelle, ce sera la désignation du bénéficiaire ou de la victime du procès, parfois de son témoin, et, s'il s'agit d'un jugement, de celui qui porte ce jugement ; sur base d'abstrait, et sur noms de choses, le but, la destination : lat. *opercula dōliīs* « des couvercles pour les tonneaux ».

Datifs finaux et datifs personnels se joignent pour former le « double datif », dont il existe deux formes principales, l'une « subjective », l'autre « objective » : la première est la nominalisation d'une construction sujet-prédicat, véd. *índrāya pā́tave* « pour Indra boire », lit. *kárvėms ė́sti* « pour les vaches manger », lat. *omnibus dērīdiculō (esse)* « (être) pour tous objet de moquerie » ; la seconde est la nominalisation d'une construction verbe transitif-objet, véd. *vr̥trā́ya hántave* « pour frapper Vr̥tra », lit. *dárbui dìrbti* « pour faire le travail », lat. *alicuī auxiliō (esse)* « (être) en aide à quelqu'un ».

Comme on l'a rappelé, p. 36, le datif est lié morphologiquement au locatif ; tout porte à croire que ces deux cas sont issus de la scission d'un « datif locatif » qui, comme la préposition française *à*, réunissaient des valeurs prospectives *(à faire)* et des valeurs inessives *(à Lyon)*.

C) *Le système des cas locaux.* — Locatif, accusatif, instrumental et ablatif forment un sous-système, celui des cas locaux. Le locatif, inessif et illatif, rejoint une des deux valeurs spatiales de l'accusatif, la valeur directive, véd. *diví/dyā́m̥ gacchati* « il va au ciel ». L'ablatif a les valeurs ablative *(« ab »)* et élative *(« ex »)*. L'instrumental a la valeur perlative, lat. *eō viā sacrā* « je vais par la voie sacrée » ; selon les langues, l'emploi se restreint aux noms de « chemins » (y compris les ponts et autres moyens de passage) ou s'étend à l'ensemble des substantifs

spatiaux, véd. *antárikṣeṇa pat-* « voler dans l'air ». Dans cet emploi, il voisine l'accusatif extensif, lat. *fossa decem pedēs alta* « un fossé profond de dix pieds », *regnāvit trēs annōs* « il a régné trente ans » (extension temporelle). On a vu que l'accusatif d'objet est issu pour une part de ses emplois des accusatifs directif et extensif ; en revanche, on ne voit pas de lien entre ces deux valeurs ; le cas peut être issu de la fusion de deux anciennes postpositions, l'une directive, l'autre extensive. Même incertitude en ce qui concerne l'instrumental : une évolution de la valeur de « à travers » à celle de « avec » est difficilement imaginable, et la filiation inverse l'est tout autant.

D) *L'emploi « circonstanciel » de l'adjectif.* — L'adjectif épithète peut, à date ancienne et en poésie, avoir la valeur d'un complément circonstanciel, c'est-à-dire exprimer non pas une *qualité de son déterminé*, mais une *circonstance du procès*, lat. *ībant obscūrī* (Virgile) « ils allaient *dans l'obscurité* » : cette figure poétique nommée hypallage reflète un archaïsme linguistique.

E) *Le syntagme nominal.* — Un substantif peut être déterminé par un adjectif accordé en cas, genre et nombre, un substantif apposé, accordé en cas, ou un substantif complément au génitif, au datif ou à l'instrumental, exprimant respectivement l'appartenance, la destination et la possession.

L'appartenance s'exprime par le génitif, lat. *domus patris* « la maison du père » et par les adjectifs dérivés d'appartenance, lat. *domus patria* « id. », *domus mea* « ma maison ». Wackernagel (1) a montré

(1) Genetiv und Adjektiv, *Mélanges F. de Saussure*, 1908, p. 128-152 = *Kleine Schriften*, p. 1346-1373.

que ce second type d'expression est le plus ancien, et qu'il a été concurrencé par le premier.

La destination s'exprime par le datif, lat. *opercula dōliīs* « des couvercles pour les tonneaux », et, sur base verbale, par des adjectifs prospectifs, lat. *ager colendus* « champ à cultiver ».

La possession s'exprime par l'instrumental, qui concurrence le composé possessif lat. *vir magnō animō/vir magnanimus* « un homme de grand caractère », et par l'adjectif dérivé de possession, lat. *vir animōsus* « un homme de caractère ».

F) *Le génitif régi et la nominalisation.* — La relation entre le déterminant et le déterminé peut aussi être impliquée, imposée par le déterminé. Il existe en effet des substantifs relationnels, qui impliquent une détermination et lui imposent la relation qu'ils expriment. Ainsi « père » implique une détermination, « père *de* », et lui impose son propre sens : ce sera obligatoirement une relation de *paternité.* Il en va de même pour les substantifs dérivés d'action et les déadjectivaux de qualité : tous impliquent une détermination, et lui imposent la valeur *subjective,* puisque leur verbe-base ou, pour les déadjectivaux, leur syntagme verbal base, a nécessairement un sujet. Les dérivés de verbes transitifs ont de plus la possibilité de régir un complément *objectif,* transposant l'objet du syntagme verbal. Les dérivés d'agent qui par eux-mêmes transposent le sujet (p. 34) ne peuvent régir qu'un complément objectif.

L'expression de ce déterminant a été fournie, semble-t-il, par les signifiants de l'appartenance, génitif et adjectif correspondant, lat. *metus hostium, metus hostīlis* « la crainte des ennemis », nominalisation de *hostēs metuunt* « les ennemis craignent » ou de *metu- hostīs* « craindre les ennemis » ; *pulchri-*

tūdō rosae « la beauté de la rose », nominalisation de *rosa pulchra est* « la rose est belle ».

G) *La source commune du génitif subjectif et du génitif d'appartenance.* — Génitif subjectif et génitif d'appartenance remontent probablement à un plus ancien génitif-ablatif, expression de l'*origine*, qui a donné aussi le génitif partitif, lat. *ūnus nostrum* « un de nous » et le « génitif instrumental », lat. *implēre dōlium vīnī* ou *vīnō* « emplir un tonneau de vin ». Ce génitif-ablatif, dont l'expression est unitaire au singulier de la flexion athématique, s'est scindé en un génitif, qui a formé couple avec la forme en **-oom/n*, et un ablatif, pour lequel s'est constitué un pluriel en **-bh(y)-os* « d'entre plusieurs », « d'avec » (1).

H) *Le génitif objectif et le génitif de but.* — Si le génitif subjectif s'explique sans difficulté par le cas de l'origine, il n'en va pas de même pour le génitif objectif. Invoquer un « génitif de transposition » (2) revient à projeter en indo-européen un mécanisme dont on constate l'existence dans les langues indo-européennes, mais sans rendre compte de sa genèse. Il est probable que le génitif objectif repose sur le *génitif de but*, bien représenté en grec avec les verbes « viser », « atteindre », « désirer », etc., et en baltique dans des emplois comme lit. *eĩti dúonos* « aller chercher du pain ».

La coexistence d'un génitif de but et d'un génitif d'origine pose un problème diachronique non résolu, et ordinairement éludé.

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 103.
(2) E. BENVENISTE, Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin, *Lingua* 11, 1962, p. 10-18.

III. — La coordination

La coordination copulative se réalise au moyen de la particule enclitique *-k^w*e* postposée ordinairement au second terme, ou aux deux termes : *senatus(que) populusque Romanus* « le sénat et le peuple romains ». Elle est parfois postposée au *premier* terme, emploi dit inverse, qui est assez fréquent lorsqu'un vocatif est coordonné à un nominatif, RV. *índraśca vāyau* « Indra et toi, ô Vayu ».

Cette valeur copulative d'une particule généralisante (lat. *quis* « quelqu'un » → *quisque* « chacun ») est issue de l'*itération*, *-k^w*e*...*-k^w*e* : dans cet emploi, de telles particules peuvent devenir copulatives du simple fait de l'itération : ainsi, lat. *quā...quā*, véd. *cit...cit*, etc. Ceci explique l'emploi redoublé, et aussi l'emploi inverse : la simplification due à l'acquisition de la valeur copulative par la forme *k^w*e* elle-même pouvait atteindre aussi bien la seconde occurrence que la première.

La particule *-k^w*e* a été concurrencée par diverses particules signifiant « aussi », « encore », lat. *et*. Elle l'a été également par le syntagme nominal sociatif, c'est-à-dire comportant l'instrumental possessif ou l'adjectif dérivé de possession, véd. *índro marúdbhiḥ* ou *índro marútvān* « Indra avec les Marut », comme en français *Bertrand avec Raton* (La Fontaine).

IV. — La négation et la prohibition

La particule négative est **n(e)* : en sont issus le premier terme de composé **n̥-* et la négation de phrase **né*. Cette particule **né* tend, comme les particules de phrase, à former des séquences avec d'autres particules, lat. *ne-que* « et ne... pas », ou avec des substantifs ou des pronoms, lat. *ne(h)emō*

> *nēmō* « personne », *n-ūllus* « nul ». La prohibition s'exprime au moyen d'une autre particule, **mḗ* (**méH₁* ?) suivie du verbe à l'injonctif (p. 73).

V. — L'ordre des mots

1. L'ordre des mots dans le syntagme nominal. — En règle générale, le déterminant précède le déterminé, qu'il s'agisse d'un adjectif qualificatif, d'un génitif d'appartenance, d'un adverbe, etc.

Est postposé l'adjectif à valeur différenciatrice, lat. *praetor urbānus* « préteur urbain » (par opposition au préteur pérégrin).

2. L'ordre des mots dans la phrase. — La règle la plus connue est celle de la remontée des formes atones en seconde position. Le verbe personnel en proposition indépendante ou principale, étant inaccentué, figure normalement en seconde position, précédé de son objet, RV. *agním īḷe puróhitam* « je vénère Agni le chapelain » (1).

En phrase subordonnée, le verbe, tonique, se place souvent à la fin ; il n'est suivi que par des éléments énonçant un procès ultérieur, comme les datifs finaux. Le sujet, en phrase subordonnée comme en principale ou indépendante, est normalement en tête ; il est suivi des circonstants, puis des actants, le dernier étant l'accusatif d'objet. Dans l'hypothèse d'un sujet *origine* du procès (*-*s* du nominatif animé étant apparenté à la désinence de génitif-ablatif *-*e/os*), l'ordre des éléments de l'énoncé est *chronologique* : l'origine, puis les circonstances puis le procès, avec son terme ; enfin, le but ou la conséquence de ce procès.

(1) C. Watkins, Preliminaries to the Reconstruction of IE Sentence Structure, *Proc. of the IXth Intern. Congress of Linguists*, p. 1035-1042, reconstruit quatre schémas de phrases indo-européennes.

Chapitre V

SYNTAXE DE LA PHRASE COMPLEXE

I. — Comment on reconstruit la syntaxe de la phrase complexe

1. La parataxe primitive : une illusion de la reconstruction. — Si, pour la syntaxe de la phrase simple, la superposition des signifiants (les désinences casuelles), des valeurs et des emplois identiques ou similaires permet de reconstruire le système casuel indo-européen d'une façon assez satisfaisante, il n'en va pas de même pour la syntaxe de la phrase complexe : contrairement aux désinences, les morphèmes de subordination sont différents d'une langue à l'autre, si bien que l'on conclut souvent à une origine récente de la subordination. Même les relatifs diffèrent : une partie des dialectes a **yo-*, une autre **k^wo-*, **k^wi-*, et il existe encore d'autres formations de relatifs. L'indo-européen n'aurait donc pas connu d'unité linguistique supérieure à la phrase simple : c'est la théorie de la « parataxe primitive ». Cette conclusion repose sur une insuffisance inhérente à la méthode comparative, qui est de ne pouvoir reconstruire ce qui disparaît sans laisser de traces matérielles, et de ne pas permettre de distinguer entre création et renouvellement formel.

2. Du texte à la phrase complexe. — La phrase complexe ne peut être issue de l'expansion de la phrase simple ou de la mise en relation de plusieurs phrases simples successives ; les structures linguistiques ne se créent pas par additions d'éléments indépendants mis en contact par le hasard, mais par la réorganisation, le renouvellement de structures existantes, et le plus souvent par la *réduction* de ces structures. On voit par exemple l'*adjectif long* baltique et slave sortir d'un *syntagme nominal*, qui lui-même est issu d'une *phrase relative*,

et non pas se constituer par la simple addition du thème **yo-* au thème de l'adjectif simple. De même, à l'origine de la phrase complexe, il faut chercher soit la restructuration d'une phrase complexe préexistante, soit la réduction d'une structure d'ordre supérieur à la phrase, c'est-à-dire d'une *structure textuelle*.

3. La méthode étymologique et la syntaxe de la phrase complexe. — Le problème de la place respective de la principale et de la subordonnée a pris une importance nouvelle depuis qu'on y voit un critère typologique essentiel (1). A lire les travaux récents consacrés à cette question (2), il apparaît clairement que ce problème ne peut pas être résolu par la seule observation de la phrase complexe des langues indo-européennes, puisque leur témoignage est contradictoire. Or, il se trouve que les signifiants de la corrélation fournissent un témoignage décisif sur ce point. Il y a donc lieu d'utiliser la méthode *étymologique* pour la reconstruction de l'ordre originel des constituants de la phrase complexe (3).

II. — Hypotaxe et corrélation

1. L'origine des conjonctions de subordination. — La plupart des conjonctions de subordination sont issues du pronom relatif, dont elles sont les formes fléchies, lat. *quod*, cas direct nt. sg. de *quī*, ou d'anciennes formes fléchies, lat. *quia* ancien cas direct nt. pl. du même, ou des formes dérivées, lat. *quom*, *quam*, etc., ou encore des syntagmes à partir de ces formes, lat. *quīn*, *quōminus*. Ceci n'indique nullement que la subordination est issue d'une création : la subordination française, qui fait suite à la subordination latine sans qu'il faille supposer d'hiatus, est bâtie en majeure partie sur les

(1) J. Greenberg, Some Universals of Grammar with particular reference to the order of the meaningful elements, in *Universals of Language*, 2e éd., Cambridge, 1966, p. 73-113.
(2) W. P. Lehmann, *Proto-Indo-European Syntax*, Austin-London, 1974 ; P. Friedrich, même titre, University of Chicago, 1975.
(3) Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine, *BSL* 68, 1973, p. 147-186 ; L'antéposition de la relative en indo-européen, *La Linguistique*, 1979, p. 101-110.

diverses combinaisons de *que* ; chaque langue renouvelle son matériel subordinatif.

2. **L'origine des relatifs : la corrélation. —** A) *La diversité des thèmes relatifs.* — On ne peut restituer avec certitude un thème relatif pour l'indo-européen. En effet, le relatif des diverses langues indo-européennes n'est pas bâti sur le même thème, et, inversement, ces divers thèmes ont d'autres fonctions que celle de relatif. Ainsi, les relatifs indo-iraniens, grec, phrygien, slave et certains relatifs celtiques sont tirés du thème **yo-* ; on peut être tenté, vu le nombre d'attestations, d'y voir le relatif indo-européen. Mais ce thème **yo-* a d'autres fonctions, notamment celle d' « article », que certains considèrent comme ancienne. Le relatif latin, baltique, hittite, arménien, est issu des thèmes **k^wo-* et **k^wi-* ; or, ces thèmes sont ceux de l'interrogatif et indéfini, i.-ir. **ka-* et **či-* ; le relatif germanique est tiré de **so/*to-*, anaphorique par ailleurs. Aucun de ces relatifs historiques ne peut être projeté avec quelque certitude en indo-européen.

B) *Le parallélisme de l'évolution des relatives.* — Contrairement aux données morphologiques qui sont inconciliables, l'évolution qui mène aux diverses structures relatives est partout identique. Partout, quel que soit le signifiant, la structure initiale est le *diptyque normal*, c'est-à-dire une forme de corrélation dans laquelle la future subordonnée précède la future principale, celle-ci étant introduite par un anaphorique résomptif. Cette structure est attestée directement en indo-iranien : c'est la forme normale de la subordination dans la prose védique, qui se fonde sur la structure *yá-...sá/tá-* (1). Elle est

(1) A. Minard, *La subordination dans la prose védique*, Paris, 1936.

attestée indirectement pour toutes les langues qui ont tiré leur relatif du thème *$k^{w}o$-, *$k^{w}i$- : qu'il faille admettre une origine interrogative ou une origine indéfinie, le résultat est identique en ce qui concerne l'ordre des constituants du diptyque : c'est soit « qui ?... celui-ci », soit « quelqu'un... celui-là », et, dans les deux cas, *la future subordonnée est antéposée.* L'antéposition de la subordonnée est attestée aussi dans les langues dont le corrélatif se révèle, par son sens étymologique, un *résomptif* : ainsi gr. αὐτός qui signifie « encore lui », « lui, à son tour ».

Le facteur décisif pour le passage au statut de subordonnée est l'*inversion du diptyque* ; expressive dans la prose védique, elle est devenue normale, non significative, dans les langues classiques. Mais, en grec comme en latin, des indices morphologiques décisifs montrent qu'*il y a bien eu inversion.*

C) *La structure textuelle initiale.* — On remonte à une structure textuelle commune : un élément est *présenté* dans une phrase ; dans la phrase suivante, il est *repris* et *commenté*. Cette structure textuelle se retrouve constamment dans le style monotone des textes hittites : « Puis un certain... alors, lui... alors, lui..., etc. » L'énoncé progresse de topique en topique, suivi chacun d'un ou de plusieurs commentaires. Le diptyque normal n'est qu'un cas particulier de cette structure : c'en est la forme *binaire*. C'est à partir de celle-là que, dans la plupart des langues indo-européennes, s'est *renouvelée* la phrase relative.

D) *Anciennes relatives non corrélatives.* — Il est en effet probable qu'il ne s'agit que d'un *renouvellement formel* : d'anciennes relatives à relatif zéro sont conservées dans les composés possessifs, **néres*

su-ékwōs « des hommes aux bons chevaux » « des hommes (dont) les chevaux (sont) biens » : l'absence d'accord en genre pour les adjectifs composés en grec est un vestige de ce statut originel de phrase. Le sens de l'évolution est le même que pour l'adjectif long baltique et slave : une phrase devient un syntagme nominal, puis une forme nominale.

III. — La subordination implicite

On a signalé p. 31 que le verbe est atone en proposition indépendante et principale, tonique en subordonnée ; le ton se trouve donc être une marque de subordination ; mais ce type de subordination implicite, qui existe dans toutes les langues sous une forme ou sous une autre, ne peut être employé que si le contexte ou la situation permettent de lever l'ambiguïté, à moins qu'on ne recherche l'ambiguïté. Il est donc peu vraisemblable que cette forme de subordination ait été générale en indoeuropéen.

IV. — Conjonctions et particules de phrase

1. Mis à part les cas de subordination implicite, l'énoncé devait être structuré au moyen de ces morphèmes que nous nommons des *particules*, comme l'est la phrase grecque au moyen de μέν... δέ. L'analyse — très probable — des relatifs et anaphoriques historiques en d'anciennes séquences particule-pronom nous fait remonter à un état antérieur où l'énoncé était structuré par ces particules. Wackernagel l'a montré pour *k^we* (1) et Mme F. Bader

(1) Idg. *-que* als alte nebensatzeinleitende Konjunktion, *Kleine Schriften*, p. 257-261 (caduc en ce qui concerne l'origine de grec ὅτε).

pour *yo (1). Mais il est difficile de reconstruire des valeurs précises pour ces très anciens systèmes.

2. Conclusions : les divers types d'organisation de l'énoncé. — L'énoncé *hypotaxique* ne peut être reconstruit, soit qu'il n'ait réellement jamais existé, soit plus probablement parce que ses marquants ont été renouvelés. A côté de la forme implicite ont dû exister des formes explicites. Mais, comme le système latin, ce système devait disparaître sans laisser de traces suffisantes pour la reconstruction comparative.

L'énoncé *corrélatif*, qui a fourni les nouveaux subordonnants, est restituable pour la structure, sinon pour les marquants. C'est le *diptyque normal*, structure textuelle du type usuel, le topique suivi du commentaire. C'est, on l'a vu, un cas particulier, peut-être expressif, rhétorique, d'un type plus général d'énoncé, attesté en hittite. L'énoncé *anaphorique* en est voisin ; il ne s'en distingue que par l'absence de relatif. Et comme, au terme de son évolution, le relatif tend vers les emplois anaphoriques, notamment dans les « relatives explicatives », il existe une filière parallèle de l'anaphorique au relatif : elle se manifeste en grec homérique (« l'article en fonction de relatif ») et en germanique.

(1) Une isoglosse gréco-tokharienne : **yo* affixe casuel et particule d'énumération, *BSL* 70, 1975, p. 27-89. Voir aussi *Minos* 14, 1973, p. 85-109 et 15, 1974, p. 164-194. Le diptyque normal reflète la structure décrite *BSL* 70, p. 48 : « ... l'emploi déictique de particules comme tokh. *yo* ou i.-ir. *ca*, qui sont situées au début de cet énoncé pour annoncer qu'une autre de ses portions, parallèle et complémentaire, va suivre ».

Chapitre VI

PHRASÉOLOGIE, POÉTIQUE, MÉTRIQUE

I. — Comment on reconstruit les faits de style et les formes poétiques

Il peut sembler paradoxal qu'on cherche à reconstruire ce qui, pour nous, est du domaine individuel — le style, c'est l'homme — et qui, de plus, est soumis aux caprices de la mode. Dans les littératures traditionnelles, au contraire, règne une telle stabilité dans le domaine du style qu'elle permet une reconstruction. D'un bout à l'autre du domaine, on découvre peu à peu les vestiges d'un important *formulaire poétique indo-européen*. Dans nombre de cas, la reconstruction se réalise par simple superposition, véd. *ákṣiti srávaḥ* = gr. hom. ἄφθιτον κλέος « gloire impérissable ». Dans quelques cas, il n'est pas exclu de tenter une reconstruction interne en cette matière : c'est ce qu'après d'autres a fait P. Thieme (1) à partir de gr. νέκταρ, qu'il projette en i.-e., **nek-tr̥-* « qui sauve de la mort » ; et de même, Herzenberg (2) reconstruit une série de formules non directement attestées contenant le nom de la « terre ». La reconstruction des procédés se réalise au second degré, à partir des formules reconstruites ou des procédés poétiques attestés dans les différentes langues indo-européennes.

(1) *Studien zur indogermanischen Wortkunde und Religionsgeschichte*, Berlin, 1952, p. 5-15 = *Indogermanische Dichtersprache*, herausg. von R. Schmitt, Darmstadt, 1968, p. 102-112.
(2) Zur Rekonstruktion indogermanischer Formeln, *Antiquitates Indogermanicae, Gedenkschrift für Hermann Güntert*, Innsbruck, 1974, p. 93-99.

II. — La phraséologie traditionnelle

Plusieurs expressions concernent l'art poétique lui-même : ainsi **wékʷos tekˢ-* « agencer l'expression » : **tekˢ-* est la désignation de plusieurs activités manuelles, tels la charpente, la menuiserie et le tressage. Le nom français du « texte » remonte à cette antique métaphore. La parole est une « flèche » (1) qui peut atteindre ou manquer sa cible. C'est en ce sens (et non parce qu'elle s'envole) qu'elle est dite « ailée » : elle est « empennée ». L'inspiration poétique est « insufflée » (2) par les dieux au poète ; d'où son nom latin de *vātēs*, apparenté à véd. *vat-* « insuffler », et le nom français de l' « inspiration ». La « gloire impérissable » *(supra)* est celle que donne la poésie. C'est la « grande gloire », véd. *máhi śrávaḥ* = gr. hom. μέγα κλέος, la « gloire des hommes », véd. *śrávo nṛ̥ṇā́m* = gr. hom. κλέα ἀνδρῶν. D'autres sont indissociables des conceptions religieuses. Ainsi les deux aspects principaux du soleil, la roue solaire et l'œil du soleil sont exprimés par les expressions correspondantes comme véd. *sū́ryasya cakráḥ* = gr. ἡλίου κύκλος = v.isl. *sunnu hvél* ; véd. *spáśaṃ víśvasya jágataḥ* « épieur du monde entier » et gr. θεῶν σκοπὸν ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν « épieur des dieux et aussi des hommes ». Le nom irlandais de l'œil, v.irl. *suile*, est issu de cette métaphore. On trouve une expression parallèle du mythe cosmogonique dans la poésie germanique, le Véda et les Gāthās (3). Les dieux sont « célestes », « immortels »,

(1) M. Durante, Epea pteroenta, *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Anno CCCLV*, 1958, p. 3-14 = (en trad. allemande) *Idg. Dicht.*, p. 242-260.
(2) Die Wurzel *vat*, *Asiatica, Festschrift Weller*, 1954, p. 656-666 = *Idg. Dicht.*, p. 187-203.
(3) H. H. Schaeder, Ein indogermanischer Liedtypus in den Gathas, *ZDMG* 94, 1940, p. 399-408 = *Idg. Dicht*, p. 61-71.

« donneurs de biens » (1). Plusieurs d'entre eux « voient au loin ».

Les concordances s'étendent aux divers secteurs du lexique. Chez Homère et dans la poésie indo-iranienne, la terre est « vaste » (d'où son nom védique de *pr̥thivī́*, v.angl. *folde* **pl̥tā́-*), le feu « insatiable », les chevaux « rapides », « gagnant le prix-de-victoire », ils ont « une crinière dorée », « des sabots puissants ». Le char a « de bonnes roues », etc. (2).

III. — La poétique

1. Les formes littéraires. — Dès 1864, A. Kuhn (3) relevait des traits communs dans les formules magiques préventives ou curatives germaniques et védiques.

F. Specht (4) a constaté des similitudes remarquables entre le début de la *Vǫlospá* islandaise et celui de deux hymnes de l'*Atharvavéda* ; à sa suite, H. H. Schaeder (5) a retrouvé dans les Gāthās ce « type de poème indo-européen » commençant par un appel à l'attention des auditeurs et une annonce du sujet. E. Schwyzer (6) y a identifié un type dialogué avec questions et réponses du dieu, le Seigneur Sage de Y. 44 et le « Tout sachant » de l'*Alvíssmál*.

2. Procédés et figures. — A) Le *śleṣa*. — Le double sens *(śleṣa)* est un procédé fréquent, et diversement

(1) A. Meillet, La religion indo-européenne, *Revue des Idées*, IV, p. 689 et suiv. = *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. 323-334.

(2) M. Durante, Ricerche sulla preistoria della lingua poetica greca. L'epiteto, *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Anno CCCLIX*, 1962, p. 25-43 = (en trad. all.) *Idg. Dicht.*, p. 291-323.

(3) *KZ* 13, 1864, p. 49-63 = *Idg. Dicht.*, p. 11-25.

(4) *KZ* 64, 1937, p. 1-3 = *Idg. Dicht.*, p. 49-52.

(5) *ZDMG* 94, 1940, p. 399-408 = *Idg. Dicht.*, p. 61-71.

(6) *Abhandl. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1939/6, p. 10 et suiv., cité R. Schmitt, *Idg. Dicht.*, p. 9.

utilisé : ambiguïté des oracles, « ironie tragique » du théâtre grec, « vérité profonde » cachée sous l'apparence d'un paradoxe ou d'une vérité première, jeu sur l'ambivalence d'une abstraction personnifiée (av. *miθrəm gan-* « frapper le dieu Mithra » / « violer son contrat »), etc. Il est certain que le procédé remonte à la tradition rhétorique indo-européenne.

B) *La langue des dieux* (1). — L'emploi d'un vocabulaire spécial pour la poésie est fréquemment attesté : c'est « langue des dieux » homérique, le « nom secret » védique de telle ou telle réalité, divers témoignages celtiques et surtout celui de l'Alvíssmál nordique, où apparaissent non seulement la langue des dieux, mais celle des Vanes, des Géants, des Elfes, etc. L'Avesta fait un usage particulier de ce dédoublement du vocabulaire : conformément à sa conception du monde, il affecte l'un des deux lexèmes à la bonne création, celle d'Ahura Mazda, et l'autre à la mauvaise création, celle d'Ahra Manyu. Cette multiplication lexicale peut s'obtenir par dérivation, composition, syntagme nominal : c'est la périphrase, le *kenning* de la poésie germanique.

IV. — La métrique

Trois principes différents régissent la métrique des diverses langues indo-européennes : le *nombre des syllabes*, la *quantité syllabique*, l'*accent*. S'y ajoutent comme éléments constitutifs ou comme simples ornements l'allitération et la rime. Si l'on considère, comme l'a fait Meillet (2), les métriques védique et

(1) Un article de C. Watkins a pour titre : Language of Gods and Language of Men, Remarks on Some Indo-European Metalinguistic Traditions (*Myth and Law among the Indo-Europeans*, University of California Press, 1970.

(2) *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, Paris, 1923.

éolienne, le principe constitutif de la métrique indo-européenne paraît avoir été le nombre des syllabes, avec deux éléments annexes, le rythme quantitatif surtout pour la deuxième partie du vers et, pour les vers plus longs, une césure. Une telle métrique peut avoir évolué ici en métrique purement quantitative (langues classiques), là en métrique purement syllabique (Avesta récent). J. Kuryłowicz (1) attribue cette évolution à l'adoption pour le vers du *sandhi* interne, avec élisions et contractions : le sandhi élimine l'accent comme principe métrique en faisant disparaître l'accent de certains mots, véd. *-á* + *á-* > *-ā́-*. Si bien que, selon lui, une métrique *accentuelle* pourrait avoir préexisté à la métrique syllabique quantitative en indo-européen.

V. — Le contenu

La reconstruction ne se limite pas au domaine de la *forme* : les travaux de G. Dumézil ont démontré l'existence d'un *contenu* commun à des œuvres conçues indépendamment, et aussi différentes qu'épopée, saga, roman, histoire. Il s'agit de schèmes abstraits comme « le Troisième tue le Triple » (2), schème qui s'est réalisé notamment dans la légende indo-iranienne du Troisième (véd. *Trita*) vainqueur du Tricéphale, et dans l'histoire romaine du troisième Horace vainqueur des trois frères Curiace.

(1) The quantitative Meter of Indo-European, *Indo-European and Indo-Europeans*, 1970, p. 421-430.
(2) *Heur et malheur du guerrier*, p. 22.

CHAPITRE VII

LEXIQUE

I. — Comment on reconstruit le lexique

Il ne suffit pas de superposer des lexèmes pour reconstruire un lexique : en effet, lorsqu'on aboutit, comme c'est le cas le plus fréquent, à un motivé, on ne reconstruit qu'une *signification potentielle* : ainsi, à partir de gr. κλέος, véd. *śrávaḥ* « gloire », av. *sravō*, v.sl. *slovo* « parole », on reconstruit un motivé i.-e. **kléw-os-* « ce qu'on entend » (les dérivés de cette classe sont des « médio-patients », p. 50). Mais rien au niveau du lexique ne permet de projeter en indo-européen le sens de « gloire » ou celui de « parole ». Seule, la concordance *formulaire* signalée *supra* p. 113 et 114 indique que le sens de « gloire » remonte à l'indo-européen ; en revanche, il est impossible de dire si la forme *$génH_1$-os-* avait dès l'indo-européen la valeur institutionnelle qu'a gr. γένος ; c'est improbable, puisque la même institution se nomme **gen-tu-* sur une partie du domaine (av. *zantu-*), **gen-ti-* sur une autre (lat. *gens*). A s'en tenir aux seules données linguistiques, on n'aboutit guère qu'à des interrogations.

Reconstruire le lexique, c'est en fait reconstruire le système conceptuel qu'il exprime, la culture qui le sous-tend, la civilisation matérielle qui l'environne. Cette tâche exige qu'on mette en œuvre des données et des méthodes très diverses, qui sortent du cadre de la linguistique, encore que le linguiste doive les interpréter selon ses méthodes propres, comme l'a montré E. Benveniste dans son *Vocabulaire des institutions indo-européennes*.

Un principe fondamental de la reconstruction lexicale rappelé par Benveniste, et qu'il a fréquemment appliqué et illustré, est qu'il faut chercher à reconstruire des significations précises et ne pas se contenter de sens vagues. Certes, on ne

saurait dénier à l'indo-européen l'existence de lexèmes généraux et polyvalents ; mais il faut éviter d'en multiplier le nombre en se contentant de réduire les divers signifiés attestés au peu qu'ils ont en commun. Même si le sens initial est large, l'emploi à partir duquel s'est produite la divergence doit être recherché et restitué de façon précise. Mieux vaut rejeter un rapprochement formellement séduisant, si l'on est incapable de rendre compte de la divergence sémantique constatée. Par exemple Meillet avait raison de refuser d'identifier i.-ir. *yaž- « sacrifier à » et gr. ἁγ-, ἅζομαι « ne pas offenser », « respecter » : les sens ne concordent pas (1). Mais quand on s'aperçoit qu'il existe dans le panthéon indo-iranien une classe de dieux qu'on honore « en ne les offensant pas », c'est-à-dire Mitra-Contrat, Varuṇa-Serment, Aryaman-Hospitalité, Bhaga-Répartition, etc. (2), l'identification devient possible et prend une signification. Admettre une valeur vague de « honorer » d'où, d'une part, « honorer par le sacrifice », de l'autre « honorer en respectant », écartant le problème, interdisait d'en trouver la solution. On inscrira donc dans le lexique indo-européen une unité à valeur précise, celle de la racine en grec, avec un emploi caractéristique en indo-iranien, et non une unité à valeur vague aboutissant par à peu près aux significations attestées.

II. — Le lexique de l'idéologie et de la religion

C'est sans doute le domaine où les difficultés de la reconstruction lexicale sont les plus grandes. En dépit de l'immense réseau de concordances institutionnelles qu'ont mises en lumière G. Dumézil et quelques autres, il demeure vrai aujourd'hui encore que « pas un nom de dieu n'est indo-européen commun... Aucun mot commun à plusieurs langues ne désigne ni le sacrifice, ni aucun rite » (3). C'est que ce domaine est soumis à un renouvellement

(1) *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 8e éd., Paris, 1937, p. 168.
(2) *L'emploi des cas en védique*, p. 350, n. 1 ; *Annuaire de l'EPHE, IVe section, Conférences des années 1976 et 1977.*
(3) A. Meillet, *Introduction*[8], p. 399.

formel constant, et de plus que le *secret* protégeait non seulement les lieux et les rites, mais aussi les noms. Meillet avait donc tort de conclure de l'absence de vocabulaire commun à l'absence d'idéologie et d'institutions communes : en ce domaine, *on reconstruit des signifiés sans pouvoir reconstruire le signifiant qui l'exprimait*. Il a même fallu renoncer à l'identification formelle de véd. *brahmán-* et de lat. *flāmen*, en dépit des concordances nombreuses et précises relevées entre les réalités correspondantes (1).

III. — Le lexique des institutions politiques sociales et juridiques

Ce vocabulaire, en revanche, est stable et n'est soumis ni au secret, ni au renouvellement. On peut donc reconstruire la majeure partie du vocabulaire de la parenté (2), de l'organisation ethnique et sociale (les trois fonctions, les quatre cercles de l'appartenance ethnique), et de nombreux termes institutionnels, en particulier juridiques (3).

IV. — Le lexique de l'économie et des techniques

Le vocabulaire du commerce est à peu près inexistant, ce qui est naturel étant donné le peu de développement de cette activité chez les indo-européens. Celui de la production et des techniques agricoles et artisanales est en revanche bien fourni ; on y trouve l'image d'une civilisation de l'Age du Bronze.

(1) E. Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, p. 284 et suiv.
(2) E. Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, liv. 2.
(3) E. Benveniste, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 ; *Myth and Law among the Indo-Europeans*, ed. by J. Puhvel, University of California Press, 1970.

V. — Le lexique du monde physique

Les quelques noms de plantes, d'arbres et surtout les noms d'animaux d'Europe septentrionale qui y sont représentés fournissent de précieux indices pour la localisation de l'habitat primitif (1). Le problème majeur est celui de l'identification précise du référent ; elle n'est pas toujours possible, en raison de l'imprécision originelle de certaines désignations, et du maintien d'un terme alors que la réalité correspondante a disparu.

Les noms de corps célestes et ceux des principaux phénomènes atmosphériques sont connus ; mais la cosmologie pose des problèmes difficiles. Et en ce domaine, le sens des lexèmes est indissociable de la conception d'ensemble : par exemple, on sait que **dyew-* désigne le « ciel-diurne » (entité qui n'a aucune signification dans notre cosmologie), d'où son emploi double comme nom de lieu, « ciel » et comme nom de temps, « jour ». Il semble que cette notion relève d'une cosmologie selon laquelle deux ciels tournent autour de la terre, le ciel-diurne et le ciel-nocturne, sur lequel sont fixées la lune et les étoiles. On restitue par ailleurs un nom du « ciel » identique à celui du « rocher », **ákmen-* : c'est la « voûte céleste », qu'il faut étayer, pour qu'elle ne tombe pas (2). Mais ces deux désignations du « ciel » appartiennent-elles à la même cosmologie ?

(1) P. Thieme, Die Heimat der indogermanischen Gemeinsprache, *Ak. der Wiss. und der Lit., Abhandl. der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse, Jahrgang 1953, Nr. 11*, p. 539-610.

(2) Selon H. Reichelt, Der steinerne Himmel, *IF* 32, 1913, p. 23-57. Cette question sera reconsidérée dans *Les Indo-Européens* (à paraître).

CONCLUSION

Le nombre et la précision des concordances relevées à tous les niveaux du système des langues indo-européennes anciennes font de l'indo-européen commun, sinon une réalité tangible, au moins une hypothèse qui s'impose. De toute évidence, il a existé une langue qui est aux langues indo-européennes anciennes comme le latin aux langues romanes, c'est-à-dire la *langue commune* dont elles sont issues, selon un schéma très fréquent : *dialectalisation* de la langue commune puis, quand les conditions historiques s'y prêtent (rupture politique ou dispersion géographique de la communauté), *scission* et création de *langues* nouvelles, dont certaines pourront à leur tour devenir des langues communes ; le cycle pourra recommencer.

Pourtant, dans un article célèbre (1), N. S. Trubetzkoy a mis en doute l'existence d'une communauté linguistique indo-européenne : « L'hypothèse d'un indo-européen primitif n'est pas totalement impossible. Mais elle n'est nullement nécessaire, et on peut très bien s'en passer » (2). Les correspondances s'expliqueraient par l'emprunt mutuel : « Tous les éléments du langage humain peuvent

(1) Gedanken über das Indogermanenproblem, *Acta Linguistica* 1, 1939, p. 81-89 = *Die Urheimat der Indogermanen*, herausg. von A. Scherer, Darmstadt, 1968, p. 214-223.
(2) *Urheimat*, p. 214.

s'emprunter » (1). Les langues — *non apparentées* — dont seraient issues les langues indo-européennes anciennes auraient donc échangé un grand nombre de lexèmes et la majeure partie de leur matériel grammatical.

Contraire à tout ce que l'on sait de l'évolution des langues, une telle hypothèse n'a d'autre but que de rejeter *a priori* la notion de *peuple indo-européen* : de fait, s'il n'existe pas de langue commune, toute question relative aux locuteurs est sans objet. Mais si, comme tout l'indique, il a existé une communauté linguistique indo-européenne, on peut chercher à déterminer la civilisation, la culture et la nature de ses locuteurs, et aussi le lieu et le temps où elle était parlée. Ce sera l'objet d'un autre volume à paraître dans la même collection : *Les Indo-Européens.*

(1) *Urheimat*, p. 215. Ce n'est vrai que pour les éléments pris isolément, et non pour des ensembles (catégories, etc.). Et l'emprunt de morphèmes grammaticaux ne se constate que dans des situations socio-linguistiques très particulières, comme celles des sabirs, ou des langues en voie d'extinction.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ouvrages généraux, manuels

K. BRUGMANN, B. DELBRÜCK, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* (9 vol.), Berlin-Leipzig, 1893-1930 (ouvrage fondamental, mais en partie vieilli).
H. HIRT, *Indogermanische Grammatik* (7 vol.), Heidelberg, 1921-1937.
A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7e éd., Paris, 1937.
F. R. ADRADOS, *Lingüística indoeuropea* (2 vol.), Madrid, 1975.

En cours de publication, *Indogermanische Grammatik*, herausgegeben von J. KURYŁOWICZ ; deux volumes parus : Band II, J. KURYŁOWICZ, *Akzent-Ablaut*, Heidelberg, 1968 ; Band III, C. WATKINS, *Geschichte der indogermanischen Verbalflexion*, Heidelberg, 1969.

Phonétique et morphologie

H. KRAHE, *Indogermanische Sprachwissenschaft*, I-II, Sammlung Göschen, Bde 59 et 64, Berlin, 1959.
V. PISANI, *Glottologia indeuropea*, 3e éd., Torino, 1961.
O. SZEMERÉNYI, *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1970.

On ajoutera les manuels comparatifs centrés sur un ou plusieurs dialectes indo-européens, et notamment ceux de WACKERNAGEL et DEBRUNNER pour le vieil-indien, BARTHOLOMAE pour l'iranien, MEILLET et VENDRYÈS pour les langues classiques, LEUMANN HOFMANN et SZANTYR pour le latin, SCHWYZER, LEJEUNE, RIX pour le grec ; VAILLANT pour le slave ; STANG, ENDZELIN pour le baltique ; PEDERSEN, LEWIS et PEDERSEN pour le celtique ; THURNEYSEN pour le vieil-irlandais ; MARKEY, KYES et ROBERGE pour le germanique ; KRONASSER pour les langues anatoliennes ; KRAUSE et THOMAS, VAN WINDEKENS pour le tokharien.

Syntaxe

H. KRAHE, *Grundzüge der vergleichenden Syntax der indogermanischen Sprachen*, hsg. von W. MEID und H. SCHMEJA, Innsbruck, 1972.
W. P. LEHMANN, *Proto-Indo-European Syntax*, Austin-London, 1974.

Poétique

R. SCHMITT, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit*, Wiesbaden, 1967.

Métrique

G. NAGY, *Comparative Studies in Greek and Indic Meter*, Cambridge, Mass., 1974.

Lexique

Dictionnaires des racines : A. WALDE, J. POKORNY, *Vergleichendes etymologisches Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3 vol., Berlin-Leipzig, 1930-1932 ; J. POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 2 vol., Bern-München, 1958-1959.

On ajoutera les dictionnaires étymologiques des différentes langues indo-européennes, et notamment celui de MAYRHOFER pour le vieil-indien, ceux de WALDE et HOFMANN, d'ERNOUT et MEILLET pour le latin, ceux de FRISK et de CHANTRAINE pour le grec ; de TRAUTMANN pour le baltique et le slave ; de SADNIK et AITZETMULLER pour le slave ; de VASMER pour le russe ; de FRAENKEL pour le lituanien ; de HÜBSCHMANN pour l'arménien. Pour le germanique, on dispose de dictionnaires étymologiques des divers dialectes (FEIST pour le gotique, DE VRIES pour le nordique, KLUGE pour l'allemand, etc.) et du *Vergleichendes und etymologisches Wörterbuch der germanischen starken Verben*, The Hague-Paris, 1970, d'E. SEEBOLD.

Dictionnaire des concepts : C. D. BUCK, *A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages*, Chicago-London, 1949, 2e tirage 1956.

Dictionnaire des réalités : O. SCHRADER, A. NEHRING, *Reallexicon der indogermanischen Altertumskunde*, 2e éd., Berlin-Leipzig, 1917-1929 ; E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, 1969.

Bibliographies périodiques

Bibliographie linguistique, publiée par le Comité international permanent des Linguistes, Utrecht-Anvers.

Indogermanische Chronik, dans la revue *Die Sprache.*

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé en France, à Vendôme
Imprimerie des Presses Universitaires de France
1979 — N° 26 709

Que sais-je?

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE
fondée par Paul Angoulvent

Derniers titres parus

1765 **La philosophie du langage** (J.-P. Resweber)
1766 **L'anesthésie** (J. Baumann et J.-M. Desmonts)
1767 **Rabelais et la Renaissance** (M. Lazard)
1768 **Le terrorisme** (J. Servier)
1769 **Les banques dans le monde** (J. Rivoire)
1770 **Les projections économiques d'ensemble** (M. Didier)
1771 **L'Irak** (Ph. Rondot)
1772 **Les conditions du travail** (P. Jardillier)
1773 **Technique de la sculpture** (J. Rudel)
1774 **La chirurgie des os et des articulations** (J. Judet)
1775 **Les robots** (P.-J. Richard)
1776 **La programmation linéaire appliquée** (R. Faure)
1777 **Les indices de prix** (J.-L. Boursin)
1778 **L'artisanat en France** (M. Durand et J.-P. Frémont)
1779 **La randonnée pédestre** (M. Cote-Colisson)
1780 **La terminologie : noms et notions** (A. Rey)
1781 **La trésorerie de l'entreprise** (A. Choinel et G. Rouyer)
1782 **Le féminisme** (A. Michel)
1783 **Les incendies** (P. Grapin)
1784 **L'écologisme** (D. Simonnet)
1785 **L'expression orale** (L. Bellenger)
1786 **La population française aux XVIIe et XVIIIe siècles** (J. Dupaquier)
1787 **Agences et associations de voyages** (R. Lanquar)
1788 **Le droit des incapacités** (D. Denis)
1789 **La médecine préventive** (J. Zourbas)
1790 **La région parisienne** (Ph. Pinchemel)
1791 **Les arts martiaux** (H. Courtine)
1792 **Le désarmement** (Cl. Delmas)
1793 **Le Québec** (P. George)
1794 **Le notariat français** (J. Rioufol et F. Rico)
1795 **La systémique** (D. Durand)
1796 **Médecine et secours d'urgence** (X. Emmanuelli)
1797 **Le libéralisme** (M. Flamant)
1798 **L'indo-européen** (J. Haudry)
1799 **La biophysique** (J. Hladik)
1800 **L'Albanie** (G. Castellan)
1801 **Le sionisme** (C. Franck et M. Herszlikowicz)
1802 **Sociologie des fonctionnaires** (J.-F. Kesler)
1803 **Les antibiotiques** (J.-L. Avril)
1804 **Les libertés publiques** (J. Morange)
1805 **L'explication de textes et la dissertation** (B. Gicquel)
1806 **La justice administrative** (P. Fanachi)
1807 **Le haut Moyen Age occidental** (M. Banniard)
1808 **Introduction au droit** (J.-L. Aubert)
1809 **Taiwan (Formose) République de Chine** (Y. Demeer et A. Gamblin)
1810 **Les jurés** (M. Aninat, M.-F. Deschamps et F. Drevon)